

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ,
MAXIMUM AUJOURD'HUI: 14°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE 2

LOUEZ une Mercedes-Benz
directement de

Mercedes-Benz

MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

QUANT AUX DROITS DES MINORITÉS AU CANADA

Turner promet de suivre la politique du parti

M. John Turner a lancé hier soir sa campagne au leadership libéral au Québec en pro-

GILBERT LAVOIE

mettant de maintenir la présence québécoise à Ottawa, et en s'engageant à faire respecter les droits des minorités partout au

pays, tout en se disant d'accord avec la loi 101 si elle ne contre-

vient pas à la Charte des droits. «Si vous m'élisez comme chef de notre parti, j'entends continuer d'assurer une présence de tout premier plan aux Québécois au sein du Parti libéral du Canada à Ottawa et au sein du prochain gouvernement fédéral», a

déclaré hier soir M. Turner devant une foule d'un peu moins de 2 000 personnes réunies à l'hôtel Reine-Élizabeth à Montréal.

«Une présence forte et active des Québécois et des francophones, pour moi c'est une condition indispensable à tout parti ou tout gouvernement qui se veut national», a-t-il ajouté.

M. Turner, qui s'est fait reprocher sa tiédeur dans la défense des droits des Franco-Manitobains, a tenté à nouveau hier soir de réconcilier sa position avec la politique officielle de son parti. «Je m'engage, dans la grande tradition libérale, à faire respec-

voir TURNER en A 2

AUJOURD'HUI

CHALLENGER

L'équipage de Challenger réussit à remplacer les deux pièces défectueuses qui empêchaient le satellite Solar Max de s'orienter convenablement par rapport au Soleil.

page A 2

GRÉVISTES DE LA FAIM

Qui sait si l'intervention du pape, sollicitée par un deuxième télégramme du Congrès polonais canadien, pourra dénouer le drame qui se joue avenue des Pins.

page A 3

SUICIDE

Le Dr Gilles Lévesque, qui était de garde le jour où Johanne Lapointe a été conduite au Centre hospitalier de Sherbrooke, reconnaît avoir fait un mauvais diagnostic.

page A 3

LE TEMPS D'UNE PAIX

La société Radio-Canada remercie de leurs services 12 des 22 comédiens de l'émission Le temps d'une paix, et le tournage de la nouvelle série semble désormais compromis.

page B 1

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

L'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec dénonce les conditions qui semblent régner à l'hôpital psychiatrique Louis-H. Lafontaine.

page C 12

TCHERNENKO

Deux mois après la mort de Youri Andropov, Constantin Tchernenko, âgé de 72 ans, est élu président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire chef de l'État.

page E 1

FOGLIA

Foglia met sur le compte de la peur des ravages de l'herpès le manque d'intérêt que professent désormais les Nord-Américains pour le sexe.

page D 13

SOMMAIRE

Annonces classées C 2, D 11 à D 18

Arts et spectacles

— Informations... B 1 à B 4

— Horaires... E 4, E 5

Centenaire... A 8

Décès, naissances, etc... D 19

Économie... C 1 à C 8

Êtes-vous observateur?... D 13

FEUILLETON... D 15

Foglia... D 13

Horoscope... D 12

Le monde... E 1 à E 3

Mots croisés... D 14

«Mot mystère»... D 12

Quoi faire aujourd'hui... E 4

Télévision... B 1

Vivre aujourd'hui... D 1 à D 4

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées... 12, 13

Mots croisés... 18

AVEC LA BANQUE ROYALE ET LA BNE

La Caisse de dépôt et Power s'associent dans un holding

Power Corporation a annoncé hier la création d'une nouvelle société de gestion, la

LAURIER CLOUTIER

Corporation financière Power, avec trois partenaires: La Caisse de dépôt et placement du Québec, la Banque Royale du

Canada et la Banque de la Nouvelle-Écosse.

Power Corporation cède à cette nouvelle société de gestion, les intérêts qu'elle détient dans des filiales financières: Pargesa Holding S.A., avec Paribas (Suisse) et Bruxelles-Lambert, bien installées en Europe, le Groupe Investors, la Great West

et Montreal Trustco. Ce qui représente une valeur totale de \$680 millions.

La contribution des autres partenaires sera de \$138 millions répartis comme suit: \$103,5 millions de la Caisse de dépôt, \$17,25 millions de la Banque Royale et \$17,5 millions égale-

voir POWER en A 2

Le géant se réveille: la chronique d'Alain Dubuc

page C 1

IL ÉTAIT LE DERNIER SURVIVANT DES ANCIENS MAIRES

Adhémar Raynault s'éteint à Saint-Bruno à 92 ans



M. Adhémar Raynault

Le seul survivant des anciens maires de Montréal, M. Adhémar Raynault, s'est éteint dans la nuit de mardi à mercredi, à l'âge de 92 ans.

DENIS MASSE

Très affligé par la perte de son épouse en janvier dernier et de plus en plus éprouvé par différents maux, il avait pris le lit il y a un mois et est décédé au Centre d'accueil Montarville, à Saint-Bruno, en banlieue sud de Montréal, où il vivait depuis quelques années.

Sa mort plonge dans le deuil ses quatre enfants, Gisèle, Lise, Nicole et Claude, ce dernier ingénieur.

Les funérailles de l'ancien maire auront lieu en l'église de Saint-Bruno, samedi matin.

Avec lui disparaît l'un de nos édiles les plus galants de l'histoire. Il avait toujours la rose à la boutonnière et savait tourner les

phrases de façon élégante. Il vouait aux choses de l'esprit un intérêt marqué. Son exercice de la mairie, à trois reprises, avait toujours été celui d'un administrateur compétent, s'inspirant sans doute de ses succès professionnels comme assureur.

M. Raynault avait acquis soudainement une popularité surprenante en 1936 quand il a réussi à se faire élire, d'abord comme député de l'Assomption à l'Assemblée législative de Québec, puis, dans la même année, comme maire de Montréal.

Cette dernière victoire avait renversé tous les calculs puisqu'il venait de défaire un géant de la politique municipale, M. Camilien Houde, qui, pourtant, avait récolté une majorité écrasante de 57 000 voix aux élections précédentes.

Aux élections suivantes de 1938, M. Raynault avait préféré

voir RAYNAULT en A 2

La population du Québec commencera à décroître à partir de l'an 2000

À son tour, le ministre des Affaires sociales promet une politique de la famille

QUÉBEC — Le taux de natalité baisse plus rapidement au Québec qu'ailleurs: de 4,0 enfants par femme qu'il était en 1957, il est descendu à 1,6 en 1981.

PIERRE VINCENT

de notre bureau de Québec

En outre, l'émigration dépasse l'immigration, si bien que le Québec enregistre depuis 1961 une perte de 6 134 personnes par année en moyenne, et il semble que ce mouvement ne puisse être enrayer à court terme.

Et, pendant ce temps, l'espérance de vie (70,7 ans pour les hommes et 78,5 ans pour les femmes) a grimpé au-dessus de celle de presque toutes les provin-

ces canadiennes et même des États-Unis, avec ce résultat que la population québécoise aura considérablement vieilli au tournant du prochain siècle.

Si les tendances actuelles se maintiennent, le Québec de l'an 2000 aura donc une population décroissante et vieillissante. Le Québec comptera 6,8 millions d'habitants, c'est-à-dire 24 p. cent de la population canadienne (contre 26,4 % en 1981).

Cependant, il n'y aurait pas lieu de s'alarmer pour l'instant. Il faudrait nous garder d'une «attitude fataliste», d'abord parce que la situation actuelle n'aurait «rien de catastrophique», et ensuite parce qu'il demeure possible que la population augmente «légèrement» plus que prévu jusqu'en l'an 2001.

C'est en tout cas ce que suggère le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, qui a déposé hier à l'Assemblée nationale une étude démographique du secrétariat au Développement social.

Faisant observer qu'il n'existe pas de remède miracle pour modifier, à court terme, les tendances démographiques amorcées, le ministre invite néanmoins les citoyens à la réflexion et à la concertation pour «cette tâche délicate et complexe».

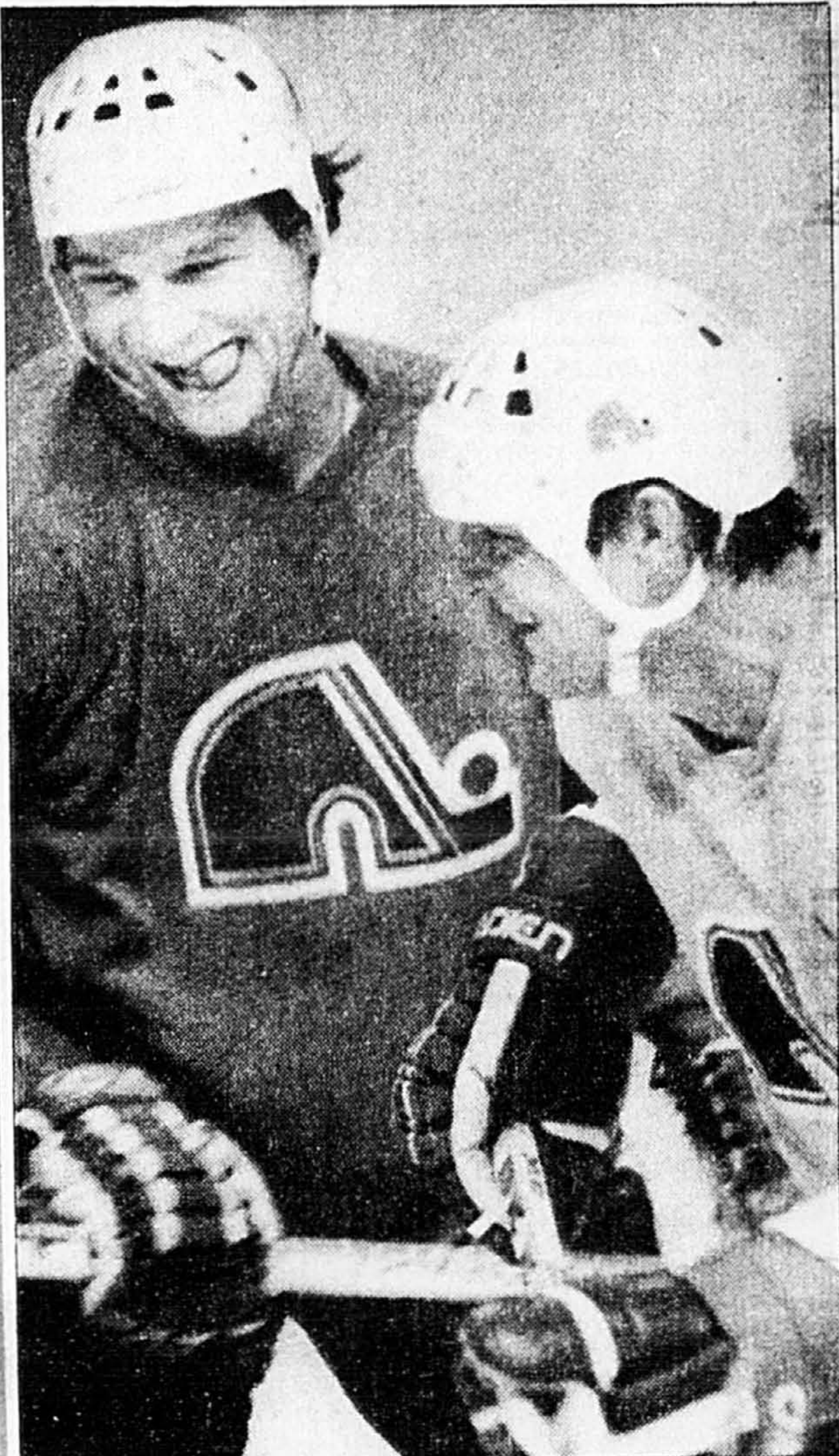
Certes, l'État peut supprimer «certains obstacles à la fécondité» par des programmes susceptibles d'améliorer la qualité de la vie des familles, note le ministre, mais jusqu'à quel point l'État peut-il faire plus que maintenir? Ou peut-être devrait-il

faire moins qu'aujourd'hui? Est-on prêt à accorder aux parents un statut correspondant à ce que l'on exige de plus en plus d'eux? La présence d'enfants est-elle compatible dans notre société avec nos autres aspirations? demande encore M. Laurin.

Après avoir réitéré des engagements du gouvernement Lévesque dans les domaines de la fiscalité, du régime des rentes, des garderies et des programmes spéciaux pour personnes âgées, autant de mesures qui pourraient normalement permettre de redresser le poids démographique du Québec, le ministre a annoncé hier qu'il publiera au cours de l'été prochain

voir FAMILLE en A 2

L'affrontement tant attendu commence ce soir au Colisée



Dale Hunter, l'ennemi no 1 du Canadien, a eu beaucoup de plaisir au cours du dernier exercice des Nordiques hier avant l'affrontement de ce soir. Marian Stastny le trouve beaucoup plus agréable à fréquenter que les joueurs du Canadien.

photolaser CP

- On a beaucoup discuté... vite, place au hockey!
- Grippé, blessé, Lafleur ratera deux matches
- La fièvre atteint de bien joyeux paroxysmes
- Bergeron parlera... après la série

pages 2, 3, 4 et 5

TOUT EST PRÉVU POUR QUE LÉVESQUE NE PROVOQUE AUCUN INCIDENT EN FRANCE...

COMPTEZ SUR MOI LES BOYS!



TRUST ROYAL

Courtier

Pour acheter ou vendre une maison: 876-2632

Le Solar Max redéployé aujourd'hui ?

d'après AP, AFP

Après plusieurs heures de travail dans la soute de la navette Challenger, transformée pour la circonstance en atelier de l'espace, les deux astronautes George Nelson et James van Hoften sont parvenus, hier, à remplacer les deux systèmes électroniques défaillants qui empêchaient le satellite Solar Max de s'orienter convenablement par rapport au Soleil, qu'il est censé étudier.

Terry Hart, le spécialiste du bras articulé de la navette, a ensuite agrippé le satellite et l'a sorti de la soute. Le Solar Max se trouve donc maintenant hors de Challenger, mais reste accroché au bras robot pour que le Centre spatial Goddard, dans la banlieue de Washington, puisse s'assurer du succès des réparations effectuées par Nelson et van Hoften.

Si l'on juge que le satellite est de nouveau en état de remplir sa mission, il sera redéployé aujourd'hui par Challenger.

Le Solar Max, qui n'a fonctionné que dix mois, devrait fournir d'intéressantes indications sur les violentes explosions qui se

produisent à intervalles réguliers à la surface du Soleil.

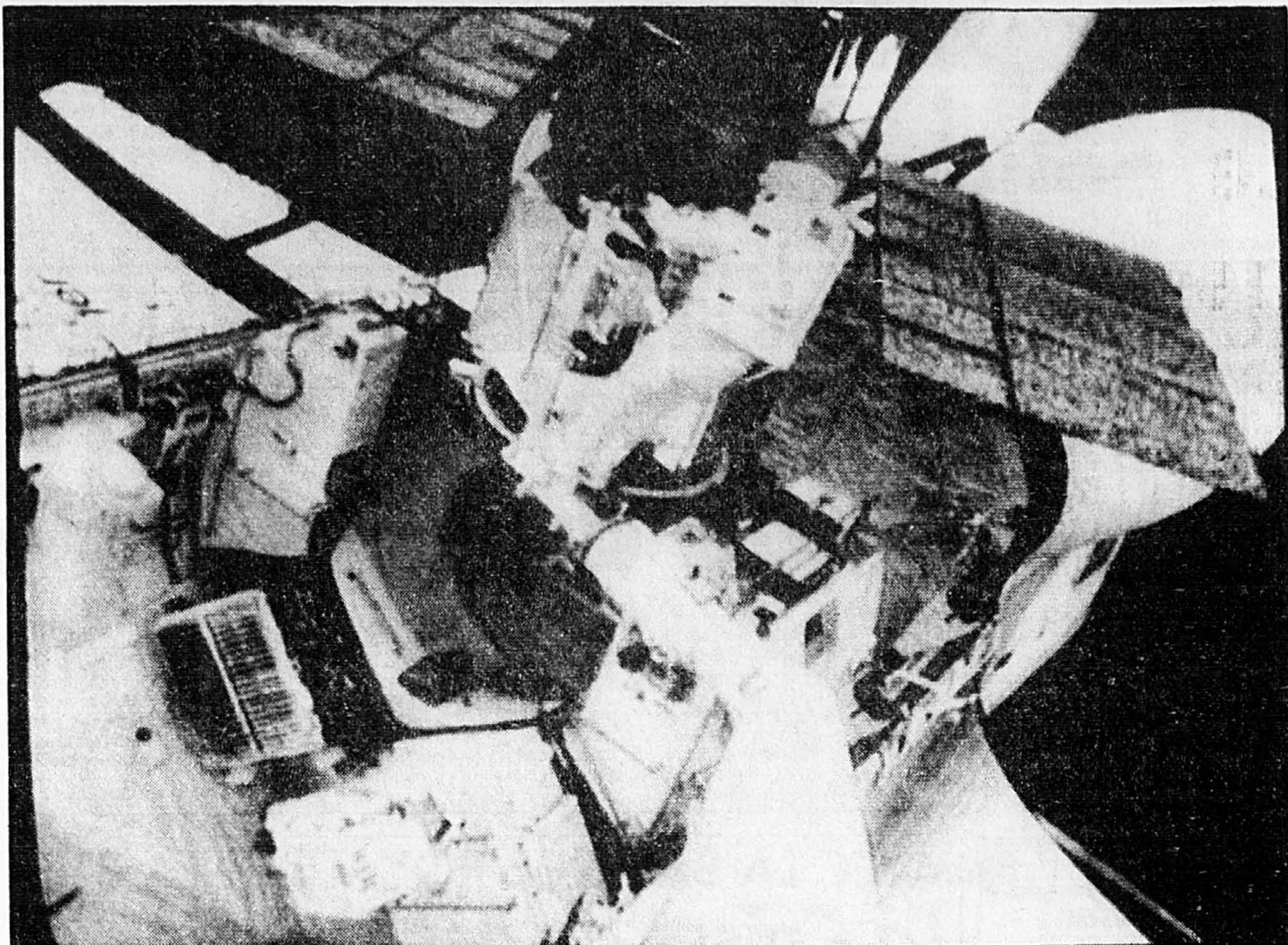
Projetant des milliards de particules dans l'espace et provoquant des vagues de radiations électromagnétiques, ces mystérieuses éruptions se produisent avec une force particulière tous les onze ans et perturbent souvent les communications radio sur terre.

Mardi, la NASA a décidé de prolonger de 24 heures la mission de Challenger, en raison de l'échec des premières tentatives de récupération du satellite solaire. La navette, qui a été lancée le 6 avril de Cap Canaveral, reviendra donc s'y poser demain matin.

Saliout

Entre-temps, l'équipage soviéto-indien qui vient de passer une semaine à bord de la station orbitale soviétique Saliout-7 est retourné hier à terre.

Le module Soyouz-T-10, qui a servi au retour de l'Indien Rakesh Sharma et des Soviétiques Youri Malychev et Guennadi Strekalov, s'est posé un peu avant 5 heures hier matin à 45 km de la ville d'Arkalyk, dans la république du Kazakhstan, en Asie centrale.



George Nelson, qu'on voit ici, et James van Hoften sont parvenus hier à remplacer les deux systèmes électroniques

défaillants qui empêchaient le satellite Solar Max de s'orienter convenablement.

téléphoto UPI

Avant l'atterrissage, la télévision soviétique avait diffusé un film tourné par les cosmonautes qui sont demeurés à bord de Saliout-7, où l'on pouvait voir le mo-

dèle blanc s'éloigner lentement de la station orbitale à laquelle il avait été arrimé.

Les trois cosmonautes avaient été lancés dans l'espace le 3 avril depuis la base de Baïkonour, au

Kazakhstan, à bord de Soyouz-T-11, et avaient rejoint Saliout-7 le 4. Soyouz-11 est resté amarré à la station orbitale, et c'est Soyouz-10 qui les a ramenés à terre; ce vaisseau avait été utilisé pour le

lancement, le 8 février, de Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov, qui doivent demeurer à bord de la station orbitale plusieurs mois encore.

FAMILLE

SUITE DE LA PAGE A 1

ce fameux Livre vert sur la famille. Il s'agit d'un document sur lequel tous ses prédécesseurs au ministère se sont penchés au cours des dernières années, sans toutefois que ça donne des résultats notables.

Mais, pour son vis-à-vis de l'opposition, M. Pierre Paradis, député libéral de Brome-Missisquoi, c'est déjà tout réfléchir: si les Québécoises font moins de bébés de nos jours, c'est tout simplement la faute au gouvernement péquiste qui applique un régime de taxation «non compétitif» et qui détériore le climat économique.

Si les jeunes d'aujourd'hui remettent à plus tard leur projet d'union, leur projet de mariage, et leur projet de faire des enfants, «ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas le goût de faire des enfants, c'est parce que, dans le climat économique actuel, ils

n'ont plus les ressources financières pour faire de tels projets», a déclaré le député de Brome-Missisquoi, lui-même père d'une famille au-dessus de la moyenne de 1,6 enfant...

Après avoir regretté que l'opposition ait transformé en un débat partisan toute cette question qui devrait s'élever au-dessus de la politique, M. Laurin n'a pas manqué, à son tour, de trouver un coupable politique aux problèmes de baisse de natalité du Québec: si la situation économique a été aussi mauvaise ces dernières années, fait valoir le ministre, c'est à cause des politiques fédérales qui ont été plus désastreuses pour le Québec que pour n'importe quelle autre province et si les affaires reprennent c'est à cause de la détermination du gouvernement du PQ, qui a su «lutter contre les intrusions et les envahissements d'un gouvernement (fédéral) qui veut faire du Québec une grosse municipalité».

RAYNAULT

SUITE DE LA PAGE A 1

de et s'était retiré dans une réflexion sérieuse sur l'administration civique.

Lorsque M. Houde fut interné en 1940 pour ses propos hostiles à la conscription mais sympathiques à l'endroit des régimes totalitaires, M. Raynault refit surface et s'appropriait le fauteuil de la mairie. Il fut réélu encore aux élections de 1942.

Son vieil adversaire, M. Houde, avait finalement raison de lui après son retour à la liberté, aux élections suivantes.

Sans jamais réussir à fonder un parti comme M. Jean Dra-

peau allait le faire quelques années plus tard, M. Raynault avait quand même été mêlé aux premiers balbutiements de la Ligue d'Action civique.

Pourtant un regard quelque peu nostalgique sur ses performances politiques, le maire des «années de guerre» avait publié en 1970, à la veille de la Crise d'octobre, un ouvrage intitulé *Témoins d'une époque*.

Il laisse le souvenir d'un maire intègre qui a toujours été soucieux des dépenses publiques. Il avait surpris, il y a dix ans, à l'âge de 82 ans, en prenant position contre le maire Drapeau au moment où s'amorçait au sein du PQ une lutte nationaliste contre le fondateur du Parti civique.

TURNER

SUITE DE LA PAGE A 1

ter les droits constitutionnels des minorités où qu'elles se trouvent au Canada. C'est une décision ferme, c'est un engagement clair, et sans équivoque», a dit M. Turner.

M. Turner est tout de même demeuré fidèle à la philosophie énoncée lors de l'annonce de sa candidature, qui prône le respect des compétences provinciales dans l'octroi des services aux minorités.

Plus tôt dans la journée, il s'est dit d'accord avec la loi 101 au Québec, tant et aussi longtemps que son application respecte les droits constitutionnels prévus par la Charte des droits.

Conscient des craintes des Anglo-Québécois devant une telle attitude, il a tout de même cherché à les rassurer, en soirée, dans son discours: «Dans cette province, je défendrai l'égalité linguistique à toutes les fois où elle sera bafouée constitutionnellement».

Faisant ensuite allusion au référendum, il a promis aux Québécois de travailler à leur trouver une place au sein du Canada.

«Le Québec forme une entité originale qui se distingue par la langue et la culture de la majorité de sa population. Mais ces différences sont plutôt des attributs qui confèrent un caractère unique à la société canadienne.

«Dans la lignée du premier ministre Trudeau, je favoriserais l'épanouissement des Québécois dans tout le Canada. Vous avez travaillé, vous vous êtes battus, vous avez choisi ce pays lors du référendum de 1980, ne laissez personne vous empêcher de ba-



John Turner se fraie un chemin dans la foule qui l'attendait hier à Montréal pour le premier meeting de sa campagne au Québec.

téléphoto UPC

tir le Canada et de participer à la définition des valeurs d'un nouveau Canada, et je veux le faire avec vous.»

La présence des francophones dans la société canadienne, a-t-il ajouté, a atteint un point de non-retour.

Taxé par ses adversaires de favoriser la droite du parti, M. Turner a promis que le Parti libéral continuerait d'être un agent de la réforme. Il s'est prononcé en faveur de l'universalité des allocations familiales, de l'assurance-santé, et des pensions de vieillesse.

M. Turner, qui repart ce matin

pour Ottawa où il a été invité à rencontrer le premier ministre Trudeau pour discuter de la conduite des candidats pendant la campagne au leadership, était entouré hier soir de 25 députés ou ministres québécois qui l'appuient officiellement dans sa campagne.

Cette soirée des «Amis de John Turner», organisée par le ministre du Sport amateur, M. Jacques Olivier, n'aura pas eu tout l'éclat que les responsables promettaient au départ.

Outre les ministres de l'Ontario, MM. Robert Kaplan et David Smith, aucune personnalité

prestigieuse n'accompagnait le candidat hier soir devant les libéraux, si ce n'est M. Lionel Chevrier, ancien ministre des gouvernements Mackenzie King, St-Laurent, Pearson et Trudeau.

La foule elle-même, rassemblée au centre-ville par les députés favorables à M. Turner, comprenait une portion non négligeable de curieux qui s'étaient rendus sur les lieux sans trop de convictions, plusieurs admettant même qu'ils n'étaient pas membres du parti. Néanmoins, la majorité des libéraux interrogés ont déclaré qu'ils appuyaient M. Turner qui est le plus apte, selon eux, à occuper le poste de premier ministre du Canada.

Louise Beaudoin a conquis la presse française

PARIS (PC) — En poste à Paris depuis un peu plus d'un mois, la nouvelle déléguée générale du Québec en France, Louise Beaudoin, a déjà conquis les chroniqueurs de la presse politique française. Plusieurs hebdomadaires et quotidiens lui ont consacré articles et photos, en insistant d'abord sur le charme de Madame Beaudoin.

J-BERNARD FAUCHER

«Une belle provinciale, avenue Foch» titre Le Nouvel Observateur, avant d'affirmer que Louise Beaudoin «est très séduisante...» «Québec: Madame la déléguée a de beaux yeux», annonce pour sa part Le Matin.

On s'étonne un peu de cette image «charmeuse» que colle la presse française à la nouvelle dé-

léguée générale du Québec. Certes, Louise Beaudoin a du charme, mais ce qui est d'abord remarquable lorsqu'on la rencontre, même dans les réceptions officielles, ce n'est sûrement pas son style vamp: au contraire Madame Beaudoin étonne par la sobriété de ses tenues et par sa simplicité chaleureuse. Pourquoi alors la déléguée générale fait-elle «craquer» les journalistes français? Sans doute parce qu'elle est femme dans un milieu —la diplomatie— d'où sont traditionnellement exclues les représentantes de la gent féminine.

Au-delà de l'image de séduction, Louise Beaudoin passe, aux yeux de la presse française, comme une femme déterminée, fonceuse, efficace, passionnée, habi-

le et ambitieuse. On dit aussi d'elle qu'elle sait se faire respecter et battre les hommes sur leur propre terrain.

Le Nouvel Observateur rapporte avec grand éclat l'émotion provoquée au Quai d'Orsay (siège du ministère français des Relations extérieures) lorsque Louise Beaudoin a exigé —et obtenu— que son titre de déléguée générale soit officiellement mis au féminin.

Nombreuses amitiés

Les journalistes français insistent généralement sur la connaissance qu'a Madame Beaudoin des dossiers français —elle était directrice des affaires françaises au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec au moment de sa nomination à Paris— et soulignent au passage les études universitaires qu'elle a menées en France.

Mais surtout, la presse fait état de l'amitié personnelle qui lie la déléguée générale aux représentants de la classe politique française de toutes tendances, à gauche: les ministres Michel Rocard et Claude Cheysson, ainsi que Jean-Pierre Chevènement; à droite: l'ancien premier ministre Raymond Barre et l'ancien ministre Alain Peyrefitte.

Dans le paysage politique québécois, la presse française situe Louise Beaudoin comme une

«étoile montante» et la qualifie de symbole d'une «releve» au sein d'une formation politique —le Parti québécois— qui «donne de sérieux signes d'essoufflement».

Un certain malaise

Si les journalistes français, après tant de louanges à son égard, ont droit en retour à toute la considération de Madame la déléguée, il n'en va pas de même pour les journalistes québécois et canadiens en poste à Paris. Ceux-ci se sont vus refuser toute entrevue sollicitée auprès de Louise Beaudoin. La raison? Officiellement, on raconte aux journalistes que le mandat de la déléguée générale est de s'adresser d'abord aux Français et non pas à ses compatriotes en coulisse.

Cependant, on chuchote que c'est le nouveau ministre des affaires internationales du Québec, Bernard Landry, qui aurait passé le mot à tous ses délégués généraux de n'accorder aucune entrevue à la presse nationale en poste à l'étranger, jusqu'à ce qu'il ait pris connaissance de tous ses dossiers.

Même le charme et les beaux yeux de Louise Beaudoin ne parviennent pas à dissimuler son malaise lorsque cette situation est évoquée par les journalistes québécois et canadiens devant leurs collègues français.

la presse 100 ans

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 8h à 17h	
REDACTION	285-7070	Pour changer	285-7205
PROMOTION	285-7100	du lundi au vendredi 9h à 16h30	
COMPTABILITÉ		GRANDES ANNONCES	
Grandes annonces	285-6892	Détailants	285-7202
Annonces classées	285-6901	National, Télé-Press	285-7306
		Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

263

à quatre chiffres

2174

LA MÉTÉO

DATE: Jeudi 12 avril 1984
AUJOURD'HUI: Min.: 0 Max.: 14
ENSOLEILLÉ
DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-5	+14	Ensoleillé
Outaouais	-2	+14	Ensoleillé
Laurentides	-2	+14	Ensoleillé
Contrebas de l'Est	-3	+12	Ensoleillé
Mauricie	-3	+12	Ensoleillé
Québec	-3	+8	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-3	+12	Ensoleillé
Rimouski	-4	+6	Ensol. nuag.
Gaspésie	-1	+4	Ensol. nuag.
Baie-Comeau	-3	+10	Ensol. nuag.
Sept-Îles	-3	+10	Ensol. nuag.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	10	34	
Edmonton	0	11	
Regina	+3	12	
Winnipeg	+6	10	
Toronto	+2	14	
Fredericton	-3	+6	
Halifax	-3	+6	
Charlottetown	-2	+2	
Saint-John	0	3	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	3	6	N.-Orléans	15	25
Buffalo	2	10	Pittsburgh	0	14
Chicago	1	13	S. Francisco	7	17
Miami	14	30	Washington	3	17
New York	3	11	Dallas	8	25

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	10	Madrid	10	21
Athènes	10	20	Moscou	4	12
Acapulco	24	33	Mexico	13	28
Berlin	7	12	Oslo	1	5
Bruxelles	0	10	Paris	3	9
Buenos Aires	18	29	Rome	5	18
Copenhague	2	10	Séoul	7	12
Genève	-1	12	Stockholm	3	8
Hong Kong	20	21	Tokyo	9	17
Le Caire	12	24	Trinidad	27	32
Lisbonne	13	19	Vienne	5	8
Londres	6	11			

Le policier Raoul Fortier est assassiné dans son chalet

■ Même s'il consacrait presque tout son temps à des activités syndicales depuis nombre d'années déjà, Raoul Fortier n'avait pas perdu son instinct de policier. On l'a trouvé assassiné, hier matin, vraisemblablement par des cambrioleurs qu'il avait surpris près de son chalet de Piedmont, dans les Laurentides.

ANDRÉ CÉDILOT

Agé de 47 ans, Fortier, qui a été président de la Fraternité des policiers municipaux de Valleyfield pendant près de quinze ans, a été mortellement blessé à la tête à l'aide d'un objet contondant, possiblement une barre de fer ou un bout de bâton. Un passant a fait la découverte de son corps, vers 6 h 30, hier matin, en bordure du chemin de la Montagne, à moins de 200 mètres de son chalet situé près du mont Olympia.

Il se pourrait, a-t-on appris, que Fortier ait été tué en pourchassant les auteurs d'une série de cinq ou six cambriolages qui ont eu lieu dans le secteur, mardi soir. Chose certaine, on ne s'en est pas pris à lui pour son argent,



Le policier Raoul Fortier

puisqu'on a trouvé son porte-monnaie dans les poches de son pantalon.

Au terme d'une séance de négociations à Coaticook, Fortier, qui réside à Valleyfield, avait préféré se rendre à son chalet, mardi soir, afin d'assister à une réunion des permanents de la Fédération des policiers du Québec qui devait avoir lieu hier, à l'hôtel Mont-Gabriel. Ses collègues, qui l'attendaient impatiemment depuis 9 h, ont appris la triste nouvelle en début d'après-midi, près que des policiers de la Sûreté du Québec eurent trouvé une copie de l'ordre du jour de l'importante rencontre syndicale dans une poche de son veston.

Fervent militant syndical, Fortier travaillait à plein temps à la Fédération des policiers du Québec depuis le 8 novembre 1982. Il bénéficiait d'un congé sans solde d'une durée de trois ans de la direction de la police municipale de Valleyfield, où il avait fait ses débuts le 20 décembre 1960, à l'âge de 22 ans.

«Raoul était un homme clé à cause de sa vaste expérience du milieu syndical. Sa loyauté, son honnêteté et son ardeur au travail lui ont toujours valu le respect de tous les policiers», a dé-

claré le président de la Fédération, André Nadon, qui s'est dit sidéré et profondément touché par le décès de celui qui a été son principal bras droit pendant quatre ans avant d'être nommé à plein temps au sein de l'organisme syndical.

Le directeur de la police de Valleyfield, Roger Collins, lui a aussi rendu hommage. «Il était un excellent policier, même si ses activités syndicales avaient pris le dessus au cours des dernières années», a-t-il dit. Fortier, on s'en rappellera, avait réintégré les rangs du service, en 1981, à la suite d'une décision du tribunal du Travail refusant les motifs de son congédiement. L'administration municipale avait été forcée de lui rembourser l'équivalent de 22 semaines en salaires.

Outre son chalet à Piedmont, Fortier, fort habile dans les travaux de menuiserie, possédait plusieurs maisons d'habitation dans la région de Valleyfield, d'où il est originaire. Il laisse dans le deuil son épouse Mignonne et ses deux fils Joel, 18 ans, et Luc, 14 ans.



Le Dr Gilles Lévesque (à gauche) en compagnie de son avocat, Me Raphaël Schacter.

téléphoto CP

MORT DE JOHANNE LAPOINTE

Le Dr Lévesque reconnaît avoir posé un mauvais diagnostic

■ SHERBROOKE — Le Dr Gilles Lévesque, 27 ans, qui était de garde à l'urgence le jour où Johanne Lapointe, 16 ans, est décédée à la suite d'une absorption massive de médicaments, reconnaît avoir posé un mauvais diagnostic.

MARTHA GAGNON

Malgré les inquiétudes du personnel infirmier et les résultats d'un test sanguin indiquant la présence de médicaments dans l'organisme de la jeune patiente, il était convaincu qu'il s'agissait plus probablement d'un problème psychiatrique qu'un problème médical.

Jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition de signes graves, il a maintenu son diagnostic d'«acting out». Selon lui, l'adolescente jouait la comédie. Co-accusé dans cette affaire, le Dr Lévesque témoignait hier au procès que subit depuis trois jours son collègue, le Dr Roger Blanchard, 56 ans, pédiatre, accusé de négligence criminelle. Il a répondu calmement, la plupart du temps brièvement, aux nombreuses questions de Me Thomas Walsh, procureur de la Couronne.

La journée a aussi été marquée par le témoignage de Mme Jacqueline Skelling, 45 ans, ancienne infirmière chef au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, qui est venue spécialement d'Arabie saoudite, où elle habite, pour donner sa version des faits. À son avis, Johanne Lapointe n'a pas reçu les traitements que l'on donne généralement dans les cas d'intoxication.

L'infirmière a expliqué, sur un ton énergique et ferme que l'on aurait dû accomplir certaines choses, dites élémentaires, comme l'installation d'un soluté, le lavage d'estomac et la pose d'une électrode pour surveiller le rythme respiratoire. Elle a d'ailleurs communiqué par téléphone avec l'infirmière de nuit pour lui demander ce qui s'était passé.

Me Michel Proulx, l'avocat du Dr Blanchard, a coupé court au témoignage de Mme Skelling, en soulevant une objection en droit qui a empêché le témoin de relater cette conversation.

Le témoignage du médecin résident

Le 10 janvier 1982, le Dr Lévesque était médecin résident (première année en pédiatrie), tandis que le Dr Blanchard, son patron, était de garde à son domicile. Par téléphone, ils ont discuté du cas de Johanne Lapointe à quatre reprises au cours de la nuit.

Le témoignage du Dr Gilles Lévesque se résume à cinq points principaux: il n'a pas cru la patiente qui lui avait énuméré avec précision les médica-

ments ingurgités; il n'a pas été alarmé par le test sanguin; il n'a administré aucun traitement; il n'a pas été averti ou conscient de symptômes et il s'est fié entièrement au personnel infirmier pour surveiller l'état de la malade.

Le Dr Lévesque, qui vit aujourd'hui en Ohio, a insisté plusieurs fois sur le fait qu'il n'avait pas une grande expérience à l'époque, qu'il connaissait peu de choses sur les intoxications et qu'il était résident depuis seulement quatre mois. De plus, il était passablement occupé le 10 janvier 1982.

Il devait veiller sur tout le secteur pédiatrique tant à l'urgence qu'à l'étage. Il était aussi attaché à l'unité des soins intensifs pédiatriques et en néonatalogie.

Présents dans la salle depuis le début du procès, M. et Mme Robert Lapointe, les parents de la victime, ont montré des signes d'impatience, d'étonnement et parfois même d'indignation, tout le long du témoignage du médecin. Ils ont semblé particulièrement irrités lorsque le Dr Lévesque a lu un rapport dans lequel on indiquait qu'il avait été impossible de rejoindre les parents au cours de la nuit.

M. Lapointe a toujours soutenu qu'il n'avait reçu aucun appel de l'hôpital l'informant que sa fille était à l'urgence. Il était pourtant à la maison à regarder un film de James Bond.

Lors de leurs conversations téléphoniques, les docteurs Blanchard et Lévesque ont discuté de la nécessité de garder la patiente en observation, de l'histoire du cas, des médicaments qu'elle affirmait avoir absorbés, des analyses de laboratoire et de la possibilité de lui faire voir un psychiatre.

Chaque fois, le Dr Lévesque affirmait qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer, qu'il n'y avait pas de signes de détresse et que Johanne était sous bonne surveillance. Vers 4 h du matin, il ajoutait cependant que la malade était plus agitée et qu'elle avait des hallucinations auditives.

Le Dr Blanchard a consulté un psychiatre qui s'est dit d'avis qu'il ne s'agit pas d'un cas de psychose mais d'un problème médical. La prise de drogues, telles que le PCP, ne devait pas être écartée, selon lui. Mais aucun traitement n'a été envisagé dans les moments qui ont suivi.

Le personnel infirmier affirme avoir prévenu le Dr Lévesque que l'état de la patiente se détériorait. Durant la nuit, on a observé qu'elle sautait de son lit, qu'elle était effrayée, qu'elle avait des signes d'hallucination, qu'elle parlait tantôt en français tantôt en anglais, qu'elle allait même jusqu'à chercher sa composition française dans le sac à main d'une patiente.



Couchées sur leurs lits de camp, Mmes Eva Szpura, à gauche, et Kazimiera Cebula, sont constamment entourées de

visiteurs qui leur apportent des fleurs et des encouragements.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

L'épreuve de force se poursuit entre 2 femmes et les autorités polonaises

■ « Cette femme est au bout de ses forces, mais elle ne cédera jamais », a confié à LA PRESSE M. Mieczyslaw Sangowicz, responsable du groupe d'action Solidarité, au sujet de Mme Kazimiera Cebula qui en est aujourd'hui à son dix-septième jour de jeûne devant le consulat général de Pologne, avenue des Pins.

LILY TASSO

M. Sangowicz venait d'accompagner pour des interviews avec Radio-Europe libre et La Voix d'Amérique Mme Cebula et l'autre gréviste de la faim, Mme Eva Szpura. Cette dernière poursuit son jeûne depuis 12 jours par solidarité pour sa compagne, bien qu'elle ait obtenu gain de cause, il y a déjà une semaine.

Interviewées à partir de Munich et de New York, ces dames ont pu s'adresser à leurs familles, à l'écoute en Pologne. «La

voix de Mme Cebula était si faible qu'on lui faisait répéter chaque phrase, mais c'était touchant et spontané», rapporte M. Sangowicz.

Pour sa part, Mme Szpura qui avait les joues toutes roses à cause du magnifique soleil d'hier, a avoué qu'elle n'en pouvait plus d'attendre les siens. «Voilà trois ans que je n'ai pas vu mon mari Czeslaw et ma fille Agnieszka qui a maintenant dix ans», a-t-elle soupiré.

Priorités polonaises

À l'ambassade de Pologne à Ottawa, M. S. Sadowski, l'attaché de presse, a répété au téléphone ce qu'il disait la semaine dernière: «Le cas de Mme Cebula n'est pas un cas de réunification de famille. Il n'est pas urgent. Elle a déjà un fils ici. Nous donnons la priorité aux maris, aux femmes et aux enfants qui sont séparés. C'est pourquoi Mme Szpura a obtenu gain de cause. Si Mme Cebu-

la veut la même permission, elle doit cesser la grève. Mais si elle continue, ce sera très difficile de la lui accorder».

Les nombreux Polonais qui vont comme à un pèlerinage visiter les grévistes de la faim et leur offrir des fleurs, ricanent quand on leur rapporte ce genre de propos. «C'est un truc pour les diviser», lance une dame, et cinq autres personnes acquiescent...

«Le gouvernement polonais a déclaré qu'il ne pouvait pas laisser sortir Janusz Lata parce qu'on avait besoin de lui pour reconstruire l'économie. Mais on ne dit pas qu'il est sur la liste noire du régime parce qu'il est membre de Solidarité», déclare, de son côté, M. Sangowicz.

On sait que M. Lata, le fils de Mme Cebula d'un premier mariage, est marié et père de deux enfants, très bientôt trois. Il a perdu son emploi et son appartement depuis dix mois et c'est sa mère

qui fait vivre tout ce monde à partir du Canada.

«Les autorités polonaises prétexteront bientôt qu'il est un parasite pour le mettre dans un camp de travaux forcés», opine aussi une des visiteuses. À propos de l'autre fils que mentionne M. Sadowski, la gréviste n'y a jamais fait allusion et aucun de ceux ou celles qui la défendent, n'ont été en mesure de renseigner LA PRESSE à son sujet.

Une épreuve de force se joue entre deux femmes extrêmement faibles en ce moment et les autorités polonaises. «Mme Cebula ne se laissera jamais intimider; elle est aussi déterminée que ceux de Varsovie à qui elle tient tête», insiste M. Sangowicz.

Qui sait si l'intervention du pape, sollicitée par un deuxième télégramme du Congrès polonais canadien, pour sauver la vie de ces femmes et celle de la famille Lata, pourra dénouer le drame qui se joue à l'avenue des Pins.

Le RCM a atteint 75% de son objectif

■ Les membres du conseil général du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) ont appris hier soir, au cours de leur assemblée bi-mensuelle, que la campagne de financement de leur parti avait atteint environ 75 pour cent de son objectif, soit, pour le moment, un montant de \$35 000.

Cependant, le président du parti, M. Jean Doré, a souligné que la compilation n'était pas tout à fait terminée et que la période de prolongation de la campagne,

jointe à la campagne pour l'élection partielle dans le district Saint-Jean-Baptiste, permettrait au RCM d'atteindre son objectif de \$45 000. Le RCM termine l'année avec un déficit de \$19 000, dû aux emprunts contractés pour la dernière campagne électorale.

D'autre part le conseil général du RCM s'est penché sur un document de 22 pages portant sur le financement du transport en commun. Ce texte, auquel doit s'ajouter les commentaires des membres du conseil, est une ré-

ponse aux propositions du président de la CUM, M. Pierre DesMarais II, qui préconisait dans un discours prononcé le 1er février 1984 une nouvelle répartition des coûts d'exploitation: la part des usagers passerait de 40 à 50 p. cent, celle des municipalités et du provincial serait de 15 p. cent, et une autre de 20 p. cent serait assumée par les bénéficiaires non-usagers.

Pour le RCM, une telle répartition entraînerait une augmentation des tarifs qui entraînerait une ré-

duction de l'utilisation du réseau et une baisse de la qualité du service, au moment où des investissements massifs sont engagés dans le prolongement du métro. Notant que le transport en commun subventionné apporte des bénéfices sociaux et que son déclin pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur le centre-ville de Montréal. Enfin, le RCM trouve futile de consacrer des fonds importants aux infrastructures, si l'argent n'est pas disponible pour l'exploita-

CAHIER SPÉCIAL

la presse

JARDIN ET MAISON LE MERCREDI 2 MAI 1984

Date de fermeture:
le mercredi 18 avril 1984

Réservez dès maintenant
Publicité générale: (514) 285-7306
Publicité de détail: (514) 285-6874



Donald Johnston, un candidat néo-conservateur

■ L'un des candidats à la succession de **Pierre Trudeau** a décidé de jouer la carte néo-conservatrice qui a eu beaucoup de succès au cours des dernières années aux États-Unis et dans la majorité des pays d'Europe de l'Ouest.

Les prises de position de **Donald Johnston**, sur le rôle de l'entreprise privée et le démantèlement de certaines sociétés d'État comme Canadair et Petro-Canada, rejoignent la philosophie traditionnelle du Parti conservateur maintenant dirigé par le «libéral» **Brian Mulroney**.

On retrouve en effet l'idée d'un certain Canada, défendue par le premier ministre démissionnaire, dans les prises de position de M. Mulroney. Ce dernier partage effectivement les vues de M. Trudeau en ce qui concerne le bilinguisme.

MM. Trudeau et Mulroney se rejoignent sur d'autres points majeurs. Dont le maintien de l'universalité des programmes sociaux et de l'intégrité de Petro-Canada.

Le candidat conservateur dans le comté torontois de Broadview-Greenwood, **Peter Worthington**, a d'ailleurs déjà donné un avertissement à son chef en déclarant que ce dernier aura éventuellement des problèmes s'il continue d'imiter les libéraux en acquiesçant à toutes leurs politiques comme il l'a fait pour les droits linguistiques des Franco-Manitobains et l'assurance-santé.

Il a déjà déclaré à ce sujet: «Ca va finir par le tuer s'il les appuie tout le temps pour des raisons pratiques.»

La campagne Johnston

Ces avertissements du coloré candidat conservateur de l'Ontario ont été proférés juste avant le début de la campagne au leadership du Parti libéral du Canada.

Après le cafouillage de John Turner sur la question des droits des minorités linguistiques et les remarques de Brian Mulroney qui lui reproche de «répudier» tout ce que le PLC a fait depuis 20 ans, voilà que le ministre d'État au développement économique, Donald Johnston, décide d'axer sa campagne sur un certain retour vers la droite. L'un des points forts de son programme repose sur une plus grande implication de l'entreprise privée dans la relance économique.

Comme les conservateurs, aussi, il n'hésite pas à dénoncer les déficits accumulés par le gouvernement libéral. Il propose une administration beaucoup plus rigoureuse des finances de l'État. «Car les déficits budgétaires ont été beaucoup trop considérables depuis des années.»

Lui-même très préoccupé par les questions économiques, il considère que ce phénomène constitue une contrainte sévère pour un gouvernement. Une attaque directe à l'administration Trudeau.

Quant à l'autre candidat québécois, **Jean Chrétien**, il prêche la continuité.

Un courage certain

En annonçant sa candidature à la succession de son patron, Pierre Trudeau, le député montrealais de Saint-Henri-Westmount, avait des handicaps majeurs. Il n'était pas très connu. Surtout au Québec, reconnaît-il. Il devait aussi faire face au problème de la levée de fonds pour sa campagne. Il prévoit dépenser \$1 million dans cette course. Il n'a pas non plus reçu, du moins jusqu'à maintenant, d'appuis importants de la part de ses collègues.

Membre important de l'équipe ministérielle de M. Trudeau, c'est avec un certain courage qu'il a pris la décision de s'en



Donald Johnston, candidat du néo-conservatisme à la direction du Parti libéral du Canada.

démarrer. Même s'il continue de siéger au Conseil des ministres. Il se dit même prêt à démissionner comme ministre, si ses prises de positions gênent le gouvernement.

Se définissant comme le candidat susceptible de rallier la majorité des délégués, s'il y a plusieurs tours de scrutin le 16 juin, il fait surtout campagne dans les Maritimes et dans les provinces de l'Ouest, où il estime avoir passablement d'appuis.

Dans un premier temps, il vise deux clientèles particulières: les femmes, de plus en plus sensibles aux questions économiques, puis les jeunes, durement touchés par le chômage au pays.

Il n'a pas non plus hésité à enfourcher un autre cheval de bataille des députés conservateurs qui, depuis des jours, clouent au pilori le ministre du Revenu, **Pierre Bussières**.

Sans aller aussi loin que ses adversaires, M. Johnston n'en estime pas moins que le ministère fédéral du Revenu devrait acquitter les frais pour la «terrible injustice qu'il commet

lorsqu'il perd une cause dans laquelle un contribuable est accusé en vertu des lois sur l'impôt». Ce serait déjà un premier pas.

En début de campagne, Donald Johnston avait aussi un autre problème. Ses messages ne passaient pas la rampe. Le porte-parole de sa campagne, **Brian Nelson**, après la réunion de Toronto mettant en présence tous les candidats, avait déclaré que son patron devait à tout prix s'exprimer plus clairement.

«Il a des tas d'idées, mais quelques uns des problèmes qu'il aborde sont très complexes et devraient être présentés d'une façon plus facilement compréhensible.»

Cette situation a été légèrement corrigée. Les prises de position de M. Johnston sont plus claires. Quand il affirme, par exemple, qu'il ne voit pas l'utilité pour le gouvernement canadien de vendre de l'essence, pas plus que du chocolat... il n'y a pas d'ambiguïté possible.

Un candidat qui poursuit son petit bonhomme de chemin et qui pourrait causer bien des surprises en bout de course, estiment des observateurs.

SONDAGE CROP-GLOBE AND MAIL

Les conservateurs remporteraient les élections même contre Turner

■ TORONTO (PC) — Les conservateurs conserveraient la faveur de l'opinion publique même si M. John Turner remportait l'investiture à la direction du Parti libéral du Canada (PLC), révèle un sondage CROP publié hier par le quotidien torontois *Globe and Mail*.

Le sondage indique en effet que 38 p. cent des répondants voteraient pour M. Turner à la tête du PLC, 49 p. cent choisiraient les conservateurs de M. Mulroney et 12 p. cent voteraient pour le Nouveau Parti démocratique (NPD) dirigé par M. Ed Broadbent.

Par ailleurs, lorsqu'on ne fait aucune référence aux chefs des partis politiques, le sondage ne montre que de faibles changements dans les résultats: libéraux 38 p. cent, conservateurs 50 p. cent et NPD 11 p. cent.

Sur les 1946 personnes interrogées par la firme CROP, 21 p. cent sont indecises quant au choix de leur parti politique si M. Turner venait à gagner l'investiture libérale. Cette proportion est de 18 p. cent lorsqu'on ne fait pas mention des dirigeants des partis.

Le sondage a été effectué du 23 février au 16 mars. La majorité des interviews ont eu lieu après l'annonce de la décision du premier ministre Trudeau de démissionner, soit le 29 février, et avant l'annonce de la candidature de M. Turner au titre de chef du PLC, soit le 16 mars.

La marge d'erreurs d'un tel sondage est de deux pour cent, 19 fois sur 20.

Le chef conservateur, M. Mulroney, considère que l'appui populaire que reçoit son parti dans ce sondage CROP montre que les libéraux n'ont aucune chance sans le premier ministre Trudeau.

«J'ai toujours dit que M. Trudeau était le meilleur candidat que pouvait trouver le Parti libé-

ral», a déclaré hier M. Mulroney, alors qu'il se rendait à sa réunion hebdomadaire avec les députés et sénateurs conservateurs.

Le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, un des six candidats au leadership libéral, a laissé entendre pour sa part que le congrès qui se déroulera du 14 au 17 juin changera la situation.

«Prenez par exemple le dernier congrès, a-t-il dit. Les conservateurs recueillaient 50 p. cent (de la faveur populaire) — ce qui est anormalement élevé pour eux — et après le congrès, ils obtenaient 62 p. cent. Maintenant, ils baissent. La même chose nous arrivera.»

M. Chrétien a expliqué que lorsque M. Robert Stanfield avait gagné la course au leadership du PC, en 1967, le chef libéral à cette époque, M. Lester B. Pearson, avait 13 points d'avance sur le chef conservateur sortant, M. John Diefenbaker. Mais après le congrès, la popularité de M. Stanfield avait augmenté de 12 à 13 points par rapport à M. Pearson.

«C'est un changement de 25 à 26 p. cent dans les sondages, à cause du congrès. Alors vous verrez.»

Joyal est du côté de Turner

■ John Turner vient de se gagner l'appui d'un autre ministre du cabinet Trudeau, le secrétaire d'État, M. Serge Joyal.

PIERRE VENNET

Hier, M. Joyal assistait à la rencontre de M. Turner avec l'Alliance-Québec.

Aux journalistes qui le pressaient de questions, M. Joyal n'a pas voulu annoncer officiellement son appui au candidat torontois, préférant garder l'impact de cette annonce pour aujourd'hui alors qu'il doit faire une déclaration en ce sens lors d'une rencontre de presse dans la métropole.

Renseignements pris, les journalistes ont appris que cette rencontre, prévue pour ce matin, est organisée par le clan Turner qui ne voulait pas, semble-t-il, que l'appui de M. Joyal ne soit dilué parmi les nombreux événements auxquels a participé M. Turner dans la journée d'hier.

Un porte-parole du bureau de M. Joyal a déclaré à LA PRESSE que M. Turner doit participer, à Montréal, à la conférence de presse de M. Joyal.

Mulroney n'entend pas expulser Bud Sherman

■ OTTAWA (PC) — Le chef conservateur, M. Brian Mulroney, a rejeté hier les suggestions qu'on lui a faites de répudier M. Bud Sherman à cause de sa prise de position à l'égard des droits du français au Manitoba.

En fait, a indiqué M. Mulroney, l'attitude de M. Sherman diffère bien peu de celle du candidat à l'investiture libérale John Turner.

M. Sherman, qui a été un des chefs de file de l'opposition au projet du gouvernement manitobain d'élargir les droits du français dans cette province, est en lice pour être candidat conservateur dans la circonscription de Winnipeg-Fort Garry aux prochaines élections. Or, s'il est choisi, il devra affronter le ministre des Transports, M. Lloyd Axworthy, député libéral de ce comté.

C'est M. Axworthy qui avait signifié à M. Mulroney qu'il devait refuser M. Sherman dans les rangs de son parti, à cause de sa position tout à fait opposée sur les droits du français. Et il avait rappelé que placé dans une situation semblable, en 1974, le chef conservateur du temps, M. Robert Stanfield, avait écarté le maire de Moncton, M. Leonard Jones, qui voulait se porter candidat, parce qu'il était contre le bilinguisme.

M. Mulroney a reconnu qu'il n'était pas entièrement d'accord avec M. Sherman. Toutefois, a-t-il ajouté, le candidat approuve en principe l'idée du bilinguisme. Et selon lui, il n'y a aucun parallèle à faire entre M. Sherman et M. Jones.

«M. Axworthy ne devrait pas permettre à M. John Turner de se présenter à la direction du parti, parce que sa position a déjà été semblable à celle que défendait M. Sherman», a déclaré le chef conservateur.



LES GRANDES VEDETTES!

FABULEUX VÊTEMENTS DE PLUIE À PRIX FABULEUX!

De H.R. et juste à temps pour les pluies d'avril - vêtements de pluie de styles dernier-cri et élégamment coupés. Maintenant offerts à prix Solde Printanier. Achetez-en un, accompagnez-le d'un indispensable parapluie et vous voilà prêts à affronter la pluie.

De la Collection 1300 (à gauche)

Le manteau-pèlerine, chic et attrayant, en polycoton à l'épreuve de l'eau. Noir ou gris. Rég. 140\$, maint. 109\$.

De la boutique Miss Renfrew (au centre)

L'indispensable trench-coat, un classique au goût du jour, avec détails en cuir et devant asymétrique. Rég. 175\$, maint. 139\$. Aussi, nos populaire vestes et manteaux, avec les petits détails-mode qui confèrent tant d'allure. Rég. 95\$ et 110\$, maint. 69\$ et 89\$.

Du Salon (à droite)

Le trench-coat moderne et sophistiqué - un modèle parmi notre vaste choix de vêtements de pluie des grands couturiers européens. Maintenant seulement 199\$. Magasin principal et Rockland seulement.

Le fascinant et jeune couturier Canadien Simon Chang sera à la boutique Miss Renfrew et se fera un plaisir de conseiller nos clientes lors d'un défilé-mode intime de sa collection printanière le samedi 14 avril, à compter de 13h30.

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne • Fairview • Rockland • Place Ville Marie • rue Sherbrooke ouvert, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

QUÉBEC

L'abolition du péage: pas de décision avant Pâques

La question du péage sur les autoroutes a été évoquée hier au Conseil des ministres mais aucune décision n'a encore été prise. Ça va revenir après Pâques, s'est contenté de dire le premier ministre lors d'une conférence de presse portant sur une multitude de sujets.

M. Lévesque étant en Europe la semaine prochaine, le Conseil des ministres ne tiendra sa prochaine réunion que le 25 avril. Mais la décision pourrait être prise encore plus tard car, si elle consiste à abolir le péage, comme le premier ministre l'a laissé entendre au début de la semaine, elle a de nombreuses implications.

Rappelons seulement qu'il faudra trouver de nouveaux emplois à près de 300 péagers et combler un trou de plus de \$50 millions dans les revenus de la province.

Le budget pourrait n'être déposé qu'en juin

M. Lévesque a aussi indiqué que le Livre blanc sur la fiscalité, que le ministre Parizeau avait d'abord promis pour l'automne dernier, n'était toujours pas prêt. Et comme le gouvernement a promis qu'il sera étudié en commission parlementaire avant d'être adopté, et qu'il servira de base au prochain budget, le premier ministre a dit que ce dernier document pourrait n'être déposé qu'en juin.

Interrogé ensuite en Chambre, M. Parizeau a répondu dans le même sens. C'est un exercice plus compliqué qu'il ne le pensait l'année dernière, a-t-il reconnu pour expliquer le retard. Mais c'est une réforme trop importante pour qu'on en sacrifie la qualité dans le but de respecter un agenda pour des raisons «esthétiques», a-t-il conclu.

Les partielles en juin

Pour en finir avec les ajournements et les retards, ajoutons que le premier ministre n'a toujours pas décidé de la date des élections partielles. Il a dit hier qu'elle serait connue assez tôt après Pâques.

Et comme pour répondre à l'avance à ceux qui pourraient interpréter ses hésitations comme une façon de reporter à plus tard trois mauvaises nouvelles, M. Lévesque a lancé, sans trop de conviction: «Vous allez finir par avoir des surprises!»

Trois circonscriptions sont présentement sans député. Deux étaient détenues par les ministres péquistes Pierre Marois (Marie-Victorin) et Jacques-Yvan Morin (Sauvé). L'autre, Marguerite-Bourgeoys, était représentée par le libéral Fernand Lalonde.

Une rumeur persistante veut par ailleurs que Gilles Grégoire démissionne et libère Frontenac. C'est peut-être ce qui explique les hésitations de M. Lévesque.

De Boy George à la loi 111

S'il n'a pas trouvé particulièrement bonne sa caricature en Boy George, réalisée par Aislin pour *The Gazette*, M. Lévesque nie en avoir déchiré un exemplaire lors de sa visite de l'usine de la société General Motors à Boisbriand.

Il y en avait deux exemplaires affichés, explique-t-il, et j'en ai

arraché un pour le voir de plus près, étant myope. Il dit l'avoir ensuite remis à un monsieur Brien, cadre de la GM, qui, «plus indigné que moi, l'a bouclonné».

Ces conférences de presse se promenant constamment du coq à l'âne, M. Lévesque a aussi été interrogé sur la loi 111, qui a maintenant plus d'un an, et qui, pourvue de dents fort longues et acérées, avait servi à convaincre les enseignants de mettre fin à leur grève illégale.

Il a dit espérer pouvoir la retirer avant l'ajournement de l'été. On peut penser qu'elle le sera avant le congrès du PQ, le 8 juin, afin d'éviter un débat sur la question.

Encore et toujours Comterm

Mais le sujet vedette de la rencontre de M. Lévesque avec les journalistes a été le dossier Comterm. Le premier ministre l'a abordé d'entrée de jeu, voulant resituer la question dans son contexte, dans l'espoir peut-être de la dédramatiser un peu avant sa prochaine rencontre, à Paris, avec le premier ministre Mauroy.

Il a dit que les objectifs du gouvernement sont demeurés les mêmes depuis juin 83. Il était clair alors, dit-il — c'était à l'occasion de sa visite officielle à Paris — que les deux gouvernements voulaient orienter leur coopération vers de nouveaux créneaux, et notamment vers les nouvelles technologies.

Il avait dès lors été dit qu'un consortium franco-québécois avait été mis sur pied dans le but d'obtenir le contrat des micro-ordinateurs. L'objectif de permettre au Québec de faire une percée dans ce domaine en visant le marché francophone est toujours au cœur des préoccupations du gouvernement et c'est pourquoi, s'il advenait que l'Axel AX-20 échoue au banc d'essai, le mois prochain, il chercherait une solution utilisant une technologie française.

Mais M. Lévesque n'explique pas pourquoi le gouvernement n'a pas informé les sociétés invitées à lui faire des propositions l'automne dernier du fait que l'utilisation d'une technologie française était, à toutes fins utiles, une condition sine qua non de l'obtention du contrat.

Et il dit, quand on lui demande pourquoi il ne rend pas publiques les propositions des trois «finalistes», que l'essentiel était contenu dans un document déposé en Chambre en décembre. Avant d'ajouter qu'il est bien normal qu'ensuite une de ces sociétés ait voulu renchérir en coupant ses prix.

M. Lévesque est de toute évidence mal informé. La société qu'il vise — Matrox — n'a pas coupé ses prix. C'est plutôt le ministre Rodrigue Biron qui avait «gonflé» son prix dans le fameux document déposé en Chambre en ne retenant que le plus élevé des prix proposés par Matrox pour les divers modèles offerts.

De cette façon, le produit Comterm avait entre autres avantages d'être moins cher que le produit Matrox. Mais ce que dit cette dernière société — et que M. Lévesque appelle «couper ses prix» — c'est que l'appareil offert à \$300 de moins était déjà bien supérieur à l'Axel. Et ce, seule la publication de l'offre de Comterm pourrait le prouver.

LOUIS FALARDEAU

723 000 CONTRIBUABLES ONT ÉTÉ REMBOURSÉS Le fisc québécois en avance de six semaines sur l'an passé

■ QUÉBEC — Cette année, le ministère du Revenu du Québec brille par l'exemple en ne se traînant pas les pieds pour rembourser les contribuables de leurs trop-perçus et en éliminant certains irritants inutiles.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

En effet, il a pris une avance de six semaines sur l'an dernier en ayant remboursé à 723 068 contribuables, autant de chèques pour une valeur globale de \$236,2 millions.

Les remboursements se sont chiffrés en moyenne à \$326 par contribuable.

D'autre part, le nouveau ministre du Revenu, M. Robert Dean, a décidé de mettre immédiatement en vigueur certains amendements apportés aux lois du revenu en décembre dernier, afin d'éliminer certains irritants qui ne rapportent presque rien au gouvernement et qui enragent les contribuables.

C'est ainsi que par une directive du sous-ministre, les intérêts exigés sur une créance erronée dont la faute impute au ministère seront annulés.

De même, on simplifie les mécanismes d'opposition à une demande de cotisation par le ministère du Revenu. Dorénavant, il suffira pour le contribuable d'informer par écrit le Directeur de l'Opposition et de l'Appel pour qu'il en soit tenu compte.

Les travailleurs autonomes n'ont plus à produire de rapport trimestriel si l'impôt à payer est



Un premier ministre particulièrement en forme et... enfumé, hier en conférence de presse. téléphoto PC

inférieur à \$1 000 durant cette période. Les travailleurs autonomes âgés de 65 ans et plus voient cette exemption portée à \$1 500.

Enfin, en ce qui concerne les vieux comptes résultant du démenagement d'un contribuable à l'extérieur du Québec, le ministère du Revenu a formé un comité

mixte (Finances, Conseil du Trésor et Revenu) qui étudiera chacun des cas au mérite.

Ainsi, s'il s'avère que les démarches encourues pour obtenir une créance vont coûter plus cher que le montant à recueillir, le dossier sera tout simplement radié.

Le cœur de Lévesque à Drummondville

■ QUÉBEC — Même s'il avoue éprouver un «certain sentiment affectif» pour les Nordiques de Québec, le premier ministre Lévesque ne veut pas se prononcer sur la série éliminatoire qui débute ce soir. Entre Montréal et Québec, son cœur balance et se situe, dit-il, à Drummondville!

LOUIS FALARDEAU

de notre bureau de Québec

«C'est pure calomnie de prétendre qu'à Québec je suis pour les Nordiques et à Montréal pour les autres», a-t-il déclaré hier en réponse aux affirmations d'un journaliste. Je suis à Québec aujourd'hui et à Montréal demain, a-t-il poursuivi sur le ton de la blague, et je n'ai pas envie de m'embarquer dans l'eau bouillante en me prononçant aujourd'hui.

De toute façon, M. Lévesque devra suivre la série de loin puisqu'il s'envole ce soir pour l'Europe et ne reviendra que dans dix jours alors que l'équipe la plus faible aura probablement déjà été éliminée.

Toujours à la blague, et répondant cette fois à un journaliste anglophone, M. Lévesque a dit que l'équipe montréalaise pourrait continuer à s'appeler les «Canadiens» même lorsque le Québec serait indépendant.

Ne serait-ce que pour des raisons historiques, a-t-il précisé. Parce que Jacques Cartier, lorsqu'il est venu au Québec en 1534, disait déjà venir «au pays du Canada».

C M I C H A U D

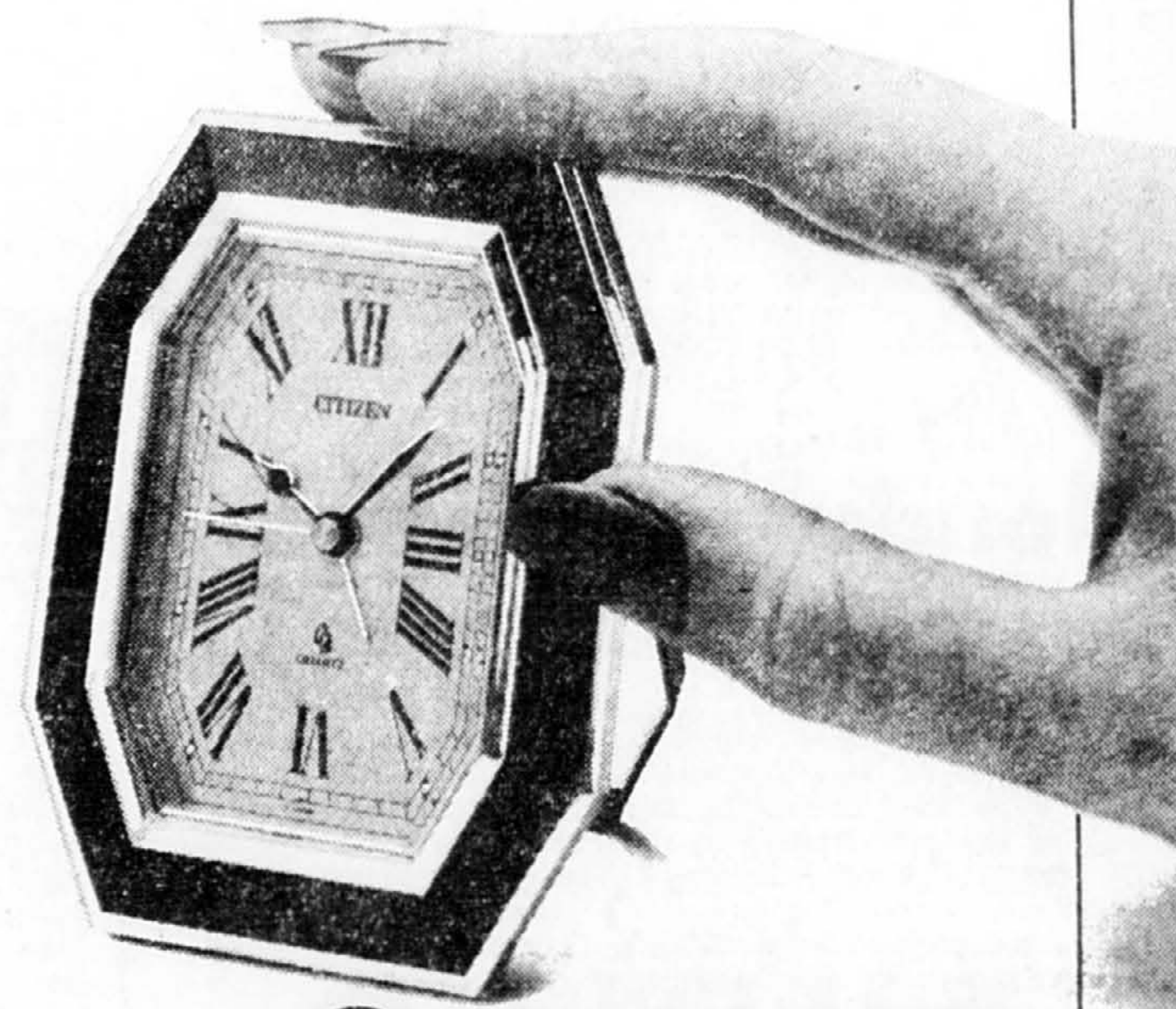
Le printemps nous met le cœur en fête!

C'est le temps des bons sentiments, des cadeaux d'amitié et de la générosité en abondance!

Faites-vous plaisir ou faites plaisir à un être cher et C.M. Michaud ajoutera à votre joie!

En effet, quand vous achetez une montre Citizen de 80 \$ et plus chez nous, on vous remet gratuitement un joli cadran de voyage Citizen d'une valeur de 40 \$! En plus de bénéficier des prix d'escompte C.M. Michaud! Choisissez parmi plus de 180 modèles Citizen. Garantie écrite de 5 ans sur toute montre Citizen et sur la pile.

Qu'il s'agisse d'un cadeau d'anniversaire ou de réussite scolaire, pour la Fête des Mères ou la Fête des Pères ou pour célébrer avec élégance votre bon goût, passez admirer la collection Citizen chez C.M. Michaud. À la bonne heure!



CITIZEN
Gratuit! Cadran de voyage à l'achat d'une montre Citizen de 80 \$ et plus.

Offre valable pour un temps limité.

Le choix du cadran de voyage remis en prime d'une valeur de 40 \$, est laissé à la discrétion de C.M. Michaud.



CM
MICHAUD

Pour les plus intéressantes collections de bijoux.

CITIZEN

BIJOUTERIE C.M. MICHAUD (514) 279-4527
937 est, rue Bélanger, Montréal H2S 1G9

SOLDE DE TAPIS PERSANS 50% de réduction jusqu'à

Le président de notre compagnie est de retour après avoir passé 4 mois en Iran. Durant cette période, avec l'aide de l'association des filateurs de tapis du bazar de Téhéran, il a pu choisir un tapis à la fois une magnifique collection de tapis et carpettes persans.

Grâce à la collaboration de l'H.A.M. d'Iran, venez découvrir une superbe collection de plus de 2000 tapis et carpettes persans et orientaux. N'aimeriez-vous pas admirer une pièce de quelque 150 ans représentant l'empereur perse «Ouajar», Moïse et les dix commandements sur tapis Tabriz impérial et Jésus-Christ sur tapis Tabriz impérial? un trésor semi-antique Mohtasham Kashan? des Isfahan, qualité musée? un exceptionnel Naïef pour toute une pièce?

Un Ozabek Hereka en soie; des Qum en soie et bien d'autres merveilles? Carpettes et tapis de pratiquement toutes dimensions, jusqu'à 14 x 22 et tapis de passage jusqu'à 25 pieds de long.

C'est notre plus grand solde jamais offert depuis 16 ans, tant au Canada qu'aux États-Unis.

VENTE: jeudi 12 et vendredi 13 avril de 10 à 21 heures.

Venez voir notre exposition, avec un grand nombre de Tabriz Impérial, Kashan, Isfahan, Bijar, Boukhara, Yalameh et une collection de tapis importés du Pakistan, de l'Afghanistan, de l'Inde, de Chine, de carpettes de Turquie et de Cachemire, tapis, panneaux, sacs, tapis de passage, sacs de selle, articles antiques et semi-antiques.

PRIX INCROYABLEMENT BAS

Par exemple: tapis persans Shiraz, pure laine 7 x 10 pieds, prix 745\$: 5 x 8 pieds 425\$, 4 x 6 pieds, prix 325\$. Vente limitée à un tapis par famille. Nous vous invitons à venir admirer cette superbe exposition, tout en réalisant un excellent investissement, qui vous procurera un luxe incomparable et ajoutera à votre confort.

(Ancien hôtel Sheraton Mont Royal)
Salon Champlain sur la rue Peel.

Les relations entre l'État et le citoyen

Avec raison, Denis Lazure se déclare relativement satisfait de l'action accomplie en 18 mois par le Secrétariat aux relations avec les citoyens et les citoyennes du Québec. Sans faire de bruit, appuyé par une petite équipe motivée, soutenu par les fonctionnaires eux-mêmes, le ministre s'est attaqué à l'hydre de la bureaucratie afin d'humaniser, de faciliter et d'accélérer les rapports entre la population et l'appareil de l'État.

Les résultats demeurent modestes. Mais le combat se révèle victorieux dans quelques secteurs, ce qui suffit à démontrer que le changement est possible dans un domaine où la lourdeur coïncide avec la lenteur et l'ombre de l'ineptie.

Quand le Premier ministre a annoncé en septembre 1982 la mise en place d'un secrétariat précisément chargé de lutter contre cette maladie irréversible des sociétés modernes, beaucoup d'observateurs n'y ont vu qu'une autre chimère de la social-démocratie en quête de mirages. On disait même que M. Lazure irait tranquillement se reposer dans ce caravansérail sans avenir. Il y a 4 000 ans que la Chine a inventé la fonction publique et, après quelques révolutions, celle-ci n'est pas moins pléthorique ni plus inventive. Alors comment le Québec pourrait-il s'offrir l'illusion d'une réforme?

Il y a des réponses à cette question. Le Québec, contrairement à la Chine et à la France, ne porte pas l'hypothèque d'une longue histoire bureaucratique. L'avènement d'une véritable fonction publique remonte aux années soixante. Il est vrai qu'en 25 ans elle a foisonné à une cadence que nos besoins et nos ressources ne justifiaient pas. Mais la crise des dernières années aura imposé au pouvoir politique l'obligation d'opérer un redressement. On commença par limiter la croissance du phénomène puis on s'avisait qu'il fallait faire bien davantage: il devenait urgent en effet de comprimer les dépenses, de réduire les effectifs, d'accroître l'efficacité de la fonction publique et de l'énorme personnel du secteur parapublic.

Toutes ces mesures, hélas marquées d'actions législatives mal conçues, démesurées ou répressives, n'allaient pas suffire à résoudre le problème que pose la qualité des relations entre l'État et le citoyen. Pour répondre aux attentes profondes de la population — d'autres gouvernements l'ont aussi compris — il convient en effet de s'attaquer aux difficultés classiques: l'appareil de l'État n'est pas assez accueillant (pensons à l'histoire du chien dans un jeu de quilles); il est trop lent; il n'est pas efficace; il n'est pas assez visible, donc mal identifié; il n'informe pas suffisamment.

C'est le mandat que s'efforce de réaliser Denis Lazure. Il s'est heurté à des résistances, jusqu'à l'intérieur du gouvernement. Mais il en a vaincu beaucoup. Il a créé un esprit et les autres membres du Cabinet — pas tous, mais plusieurs — s'emploient à l'aider. Par exemple au Revenu qui perçoit les impôts: progrès notables en un an grâce aux heures d'ouvertures mieux adaptées. Il a vaincu les résistances des fonctionnaires, qui se manifestaient surtout à l'échelon des cadres supérieurs et moyens souffrant traditionnellement d'insécurité. Il a obtenu la collaboration des syndicats. Il a réussi à faire approuver des objectifs importants pour l'année en cours: régionalisation des services et délégation de pouvoirs au fonctionnaire en région; meilleure signalisation des édifices et bureaux gouvernementaux grâce à des indications et des identifications plus accessibles; ouverture des bureaux gouvernementaux le midi à partir de juin; meilleure accessibilité téléphonique; meilleure information quant aux services offerts aux citoyens; mise en place d'un poste d'accueil dans les immeubles abritant plusieurs services de l'État; réduction des délais par les organismes appelés à rendre des décisions judiciaires ou quasi judiciaires; étalement de l'émission des permis pour éviter les périodes de congestion; simplification des formulaires; consultations régionales pour améliorer les services.

Ce n'est pas encore une action spectaculaire et totale, il s'en faut. Mais c'est une entreprise bien lancée, tournée vers le citoyen. On en distingue déjà les avantages.

Michel ROY

Mondale distance ses adversaires

Après la victoire de M. Mondale dans l'État de New York (le 3 avril), on avait dit que les chances de son adversaire principal, Gary Hart, seraient à peu près nulles, si d'aventure l'ancien vice-président allait renouveler son exploit en Pennsylvanie. Or c'est tout à fait ce qui s'est produit mardi, Mondale l'emportant décisivement.

Hart ne jette pas la manche après la cognée, toutefois, estimant que les «primaires» qui restent vont l'avantager. Des observateurs moins engagés pensent toutefois que la seule question qui conserve encore de l'intérêt est de savoir si oui ou non Mondale va pouvoir se présenter au congrès de San Francisco en juillet avec un nombre suffisant de délégués (il lui en faudrait 1 967 et il peut déjà compter sur plus de 1 000) pour transformer le congrès en un couronnement dès l'ouverture.

Les polémiques autour de la personnalité des candidats n'ont pas éclairé beaucoup les électeurs sur les positions respectives de Mondale, Hart et Jackson dans les dossiers qui concernent ou intéressent l'ensemble de la population. C'est précisément ce que fait remarquer l'hebdomadaire *US News and World Report*, qui, pour combler une lacune, présente le tableau comparatif des opinions respectives des candidats sur l'économie, les taxes, le déficit budgétaire, les dépenses militaires, l'inflation.

Les réponses des candidats ne permettent pas toujours de conclure à une opposition très vive. Les trois envisagent une réduction des dépenses militaires pour abaisser le déficit. Les trois proposent des actions coordonnées avec la Réserve fédérale (banque centrale des États-Unis) pour freiner la hausse des taux d'intérêt.

Sur l'Amérique centrale, sujet d'une actualité brûlante, on note des nuances importantes entre les vues de Mondale et de Hart. Hart veut rappeler toutes les troupes américaines, tandis que Mondale laisserait un petit contingent au Honduras. L'ancien vice-président veut une surveillance plus stricte des dépenses faites au titre de «l'aide» au Salvador.

Il n'y a pas, aux États-Unis, l'équivalent du NPD canadien. Le Parti démocrate tient lieu de formation de «gauche», si le terme n'est pas franchement outrageant dans le contexte des États-Unis. Dans les États fortement industrialisés, l'appui des syndicats est acquis aux démocrates. En Pennsylvanie, des trois candidats, c'est Mondale qui a bénéficié le plus de la faveur des unions.

Les mots d'ordre seront-ils suivis massivement par la base aux élections générales? La question revêt de l'intérêt dans la mesure où les consignes du NPD canadien sont bien loin d'être massivement suivies par les syndicats. En Grande-Bretagne, une fraction importante de la classe ouvrière vote pour les conservateurs.

Avant la fin du décompte des votes à Philadelphie, on savait que le vote «syndical» allait à M. Mondale. Comment le savait-on? En demandant aux électeurs comment ils avaient voté. Aussi simple que cela!

Le procédé est simple mais il soulève quelques polémiques. Il semble que certains commentateurs (ou informateurs) s'autorisent des résultats de quelques prélèvements pour proclamer élu tel ou tel candidat, avant même que le scrutin ne soit terminé. On approche dangereusement de la fraude quand on utilise des échantillonnages insuffisants pour annoncer des résultats globaux. Beaucoup d'électeurs s'abstiennent de voter quand on leur apprend, indûment, que la course est finie.

On finira peut-être par voter par téléphone, le foyer du citoyen restant le seul «isolé» à l'abri des indiscretions des media affamés...

Guy CORMIER

AVIONS ET PERSONNEL PAYÉS PAR L'ÉTAT



(Tous droits réservés)



Jean-Guy Dubuc

La politique canadienne présentée aux Américains

La semaine dernière, Jean-Guy Dubuc, editorialiste en chef de LA PRESSE, était invité par The Americas Society à prendre la parole, à New York, sur les enjeux politiques canadiens actuels, concernant la campagne libérale et le nouveau leadership conservateur. Il était accompagné de Richard Gwyn, du *Toronto Star*, et de Marjorie Nichols, du *Vancouver Sun*. Nous reproduisons ici un résumé de son intervention, présentée à des représentants d'importantes compagnies américaines et à ceux qu'intéressent «les affaires canadiennes». The Americas Society est un organisme préoccupé de favoriser un rapprochement entre les pays d'Amérique.

Vu que les Canadiens de Montréal, glorieux entre tous dans la tradition du hockey, risquent d'être éliminés bientôt dans les séries éliminatoires, et que nos Expos, de récente renommée, ont encore à prouver qu'ils peuvent accéder à des séries éliminatoires, je crains que les Québécois n'aient plus que la politique comme activité sportive lors des prochains mois.

Ils vont pouvoir discuter et faire des paris, en rire ou en pleurer; chose certaine, personnellement, personne n'est sûr de rien. La situation est complexe et mouvante. Un météorologue dirait: ciel variable, tout peut arriver. Es-

sayons donc de lire les nuages, d'affronter les vents et d'éviter les tempêtes. Pour vous qui demeurez des témoins éloignés, voici quelques points de référence qui peuvent vous être utiles.

D'abord, rappelons-nous qu'il y a seulement six mois, le Parti libéral avait touché le fond du panier partout au Canada. Brian Mulroney, le nouveau leader conservateur, était en partie responsable de ce déclin libéral: l'étoile du petit gars de Baie Comeau était nouvelle et des plus brillantes. Il faut dire que plusieurs Canadiens, même les Québécois, jugeaient qu'il fallait tourner la page sur l'époque Trudeau.

Soudain, Pierre Trudeau reprend sa mission de paix autour du monde. Sa campagne était personnelle; mais elle attirait beaucoup de sympathie sur lui et sur son parti. Pas assez, cependant, pour laisser croire aux libéraux qu'ils pouvaient affronter une prochaine élection avec succès. C'est pourquoi la démission de Pierre Trudeau fut bien reçue de tous. Aux libéraux, elle donnait l'occasion d'un nouveau départ.

Ordinairement, au Canada, une campagne à la direction d'un parti lui apporte environ cinq points dans les sondages. C'est ce qu'on a cru qu'il se produirait pour les libéraux; assez étrangement, un

dernier sondage contredit le principe. Le Parti libéral ne remonte que très lentement dans la faveur populaire.

Entre-temps, René Lévesque, premier ministre du Québec et expert dans l'art de la séduction, déclare que les prochaines élections provinciales tiendront lieu de référendum sur l'indépendance et qu'il serait à la tête de ses troupes pour défendre son option. Il est donc maintenant clair qu'un vote pour le Parti québécois signifierait un vote pour l'indépendance du Québec.

Que peut-on alors prévoir?

D'abord, il est possible que John Turner soit élu chef de son parti: il est présentement à la tête du peloton des six candidats à la succession de Pierre Trudeau. S'il est élu, il peut théoriquement appeler des élections pour le début de l'automne à cause de sa popularité nouvelle. Mais ce serait là une double erreur, principalement pour les libéraux. D'abord à cause de la visite du pape Jean-Paul II au Canada en septembre prochain: les catholiques ne pardonneraient pas à un chef de parti de retarder et de compromettre une visite aussi attendue.

De plus, les électeurs aimeraient bien voir ce que John Turner sait faire, en Chambre, après une aussi longue absence.

Car même s'il est le préféré, John Turner ne suscite pas l'enthousiasme: il a peu d'ascendant devant les foules et plusieurs s'interrogent sur sa fidélité aux traditions libérales. On ne sait même pas encore s'il supporte ou abandonne à leur sort les francophones manitobains.

D'ailleurs, pendant que John Turner siègeait à divers conseils d'administration à Toronto, Jean Chrétien aiguillait ses griffes dans huit ministères différents. Chrétien, c'est le populiste, le terre-à-terre compréhensif, l'homme de la rue. Mais étrangement, il compte sur moins d'appuis québécois que Turner. Allez comprendre pourquoi.

Les libéraux sont donc divisés; ce qui représente la chance de Brian Mulroney. Il apparaît comme le seul qui pourrait conquérir l'Est, conserver l'Ouest et former un parti vraiment national.

Pour le Parti québécois, Mulroney est plus inquiétant que Turner: les Québécois risquent fort d'être fidèles à un petit Québécois, bien plus qu'à un étranger d'Ontario. Ottawa connaîtrait un nouveau French Power.

C'est vrai que Turner pourrait devenir un bon premier ministre. Mais s'il fallait qu'il soit chef de l'Opposition? Alors là, il faudrait espérer voir Chrétien devenir chef de cette opposition. Car avec un Mulroney à la tête du gouvernement, on pourrait assister à un nouveau leadership plus démocratique que le précédent; et avec Chrétien à la tête de l'Opposition, on pourrait s'attendre à des combats épiques et souvent... a lot of fun!



Marcel Adam

Un centre où les droits des vieux sont reconnus

Un nouveau centre d'accueil pour personnes âgées a retenu l'attention des médias montréalais cette semaine. Pourquoi? Parce qu'il traite ses pensionnaires comme des êtres humains dignes de respect, qu'il fait passer leur qualité de vie avant celle du personnel.

Voilà qui est inusité dans notre société où les vieilles personnes n'ont pas droit au quart de la considération qui entoure chez nous les vieilles pierres, les vieux meubles, bref toutes ces vieilles choses inertes qui font la richesse de ce patrimoine sur lequel veillent avec un soin jaloux les pouvoirs publics.

Or voici qu'au Centre Henri-Dunant, ouvert il y a quelques mois à Saint-Henri et inauguré lundi, on a voulu faire de cette maison autre chose qu'un sinistre vestibule de l'au-delà: une maison animée d'une phi-

losophie dite «pro-vie», incarnée par une Charte des droits et libertés de la personne âgée.

Cette philosophie n'est pas appliquée sans difficulté. Il y a d'une part les syndicats, qui n'acceptent pas aisément que les droits des bénéficiaires prennent le pas sur ceux de leurs membres (par exemple renoncer à l'ancienneté afin que la toilette des pensionnaires soit faite par des personnes de leur sexe, par respect de leur dignité). Il y a d'autre part le problème de l'assouplissement de la rigidité des normes des professionnels de la santé qui, trop souvent, nient aux vieillards leur droit de tout citoyen de suivre ou non les traitements ou diètes prescrits.

Dans beaucoup d'établissements publics de cette nature, les vieillards vivent en quelque sorte dans des camps d'internement à sécurité minimum.

Certes, ils ne sont pas physiquement torturés, ils ne vivent pas dans des cellules surveillées par des gardiens armés, ils n'y sont pas tous enfermés de force comme des prisonniers.

Mais ces lieux s'apparentent souvent à des camps d'internement en ce que la liberté des pensionnaires est réduite à sa plus simple expression. En pratique ils n'ont pas le droit de choisir leur médecin, ni de soumettre un verdict médical douteux ou lourd de conséquence à une consultation, et il arrive qu'ils doivent endurer des maux sérieux faute de pouvoir consulter un médecin avant sa visite statutaire.

Il y a bien sûr aussi le problème sérieux de l'alimentation qui laisse sérieusement à désirer dans une multitude de centres, comme je le mentionnais dans une chronique antérieure. Aujourd'hui je soulignerai simplement le fait que

les repas du soir, par exemple, sont confectionnés et servis de manière à assurer la qualité de vie du personnel plutôt que celle des pensionnaires. Pour que celui-ci puisse jouir de soirées convenables, on servira des repas froids qui seraient contre-indiqués à de jeunes estomacs; mis précipitamment au lit, les vieillards feront le pont, de l'heure du souper au petit-déjeuner.

Si encore ces personnes rendues à bout d'âge étaient traitées avec respect et courtoisie. Ceux qui ont fréquenté un peu ces lieux ont été témoins de l'humiliation que subissent ces personnes traitées comme des enfants ou des êtres irresponsables, souvent brusquées, interpellées par leur prénom et tutoyées — même devant leurs enfants âgés qui les ont toujours vouvoyées.

On me dira que la situation que je décris ne se retrouve pas dans toutes les institutions du genre. Je le sais. Je parle de ce dont j'ai été témoin, de ce que j'ai lu et des témoignages entendus l'autre jour à l'émission «Droit de parole». C'est plus qu'il n'en faut pour extrapoler sans risque.

Puisse le Centre Henri-Dunant faire école.

« Le temps d'une paix » menacé d'être retiré de l'horaire

Depuis les débuts de la télévision, les conditions salariales des comédiens se sont considérablement détériorées à Radio-Canada. L'insécurité inhérente à notre métier nous a tenus dans la peur et a engendré un manque de considération de plus en plus grand chez l'employeur.

Voilà plusieurs années que, à Radio-Canada, le temps des négociations venues la colère gronde chez tous les comédiens en général et chez nous en particulier.

Radio-Canada nous offre cette année 5% d'augmentation sur des cachets déjà dénués (ce 5% ne peut en rien être comparé à celui qu'a reçu l'ensemble des travailleurs puisque les pigistes ne jouissent d'aucuns bénéfices marginaux).

Par les années passées, nous avons cherché à être raisonnables. Mais notre compréhension a ses limites. Nous ne sommes pas des professionnels acceptant d'être systématiquement dévalués? Nous sommes probablement les seuls à avoir accepté que notre quota d'expérience et de renom soit abaissé d'années en années et ce, dans une très large mesure.

Tout en comprenant les difficultés économiques de notre époque, nous estimons en tant que pigistes avoir droit à la négociation individuelle, ce que Radio-Canada nous refuse. Après des mois de tentatives vaines, Radio-Canada nous

lance un ultimatum: vous acceptez le 5% ou on retire «Le temps d'une paix» de l'horaire (tant pis pour les 230000 téléspectateurs).

Nos revendications pour l'année qui vient représentent tout au plus une augmentation moyenne de 600\$ par comédien.

Ayant nous-mêmes nos principes et notre dignité, nous refusons cet ultimatum.

En terminant, sachez que sur «Le temps d'une paix», la presque totalité des comédiens ne gagnent qu'entre 4000\$ et 15000\$ par année et que la plus grosse vedette, la mieux payée et participant à un maximum d'émissions ne gagne pas plus avant impôt que 19000\$ par année.

Voilà notre salaire, même si on est reconnu dans la rue et interpellé par le nom de notre personnage, même si le quotidien LA PRESSE fait honneur à notre cote d'écoute en célébrant son centenaire avec nous, même si nos noms et nos photos servent gratuitement les fins publicitaires de la société d'Etat, même si notre talent s'envole sur des cassettes louées au club vidéo ou sur des posters ou est vendu à l'étranger, etc...

Et qui se soucie du fait qu'après avoir été bien identifiés à un personnage, la plupart des comédiens se retrouvent sans travail pendant plusieurs années sans pour autant pouvoir bénéficier de l'assurance-chômage.

Il est temps que l'argent des com-

tribuables serve un peu plus la production et un peu moins l'administration.

A la lumière de tous ces faits, les comédiens du «Temps d'une paix» estiment plus que raisonnable de réclamer une augmentation moyenne de cachet de 600\$ par année.

Étant tous très attachés à la série «Le temps d'une paix», nous espérons ardemment obtenir un règlement à la convenance des comédiens, et de la société Radio-Canada.

Les 22 comédiens du «Temps d'une paix».

Monique AUBRY, Marie CANTIN, Diane CARDINAL, Marie-Josée CAYA, Sébastien DHUAVERNAS, Marie-Lou DION, Paul DION, Yvon DUFOUR, Pierre DUFRESNE, Daniel GADOUAS, Roger GARAND, Sylvie GOSSELIN, Paul HEBERT, Andrée LACHAPELLE, Nicole LEBLANC, Jacques L'HEUREUX, Katherine MOUSSEAU, Jean-René OUELLET, Denyse PARIS, Gérard POIRIER, Claude PRÉSENT, Denise PROULX.

N.B. Depuis la rédaction de cette lettre, les deux tiers des comédiens de la série ont été remerciés de leurs services.

Des solutions pour VIA Rail

Une fois de plus, VIA Rail, comme avant elle le CN, projette dans l'avenir des solutions techniques à ses problèmes actuels d'image et de service. Après le Turbo et le LRC, voici qu'on nous promet le TGV sur voie électrifiée entre Montréal et Toronto... dans dix ans.

Certes, l'électrification de la ligne la plus importante du réseau est une initiative heureuse qui s'est trop fait attendre. Il était aberrant qu'un pays à l'électricité aussi bon marché que le nôtre se soit privé aussi longtemps des avantages incontestables du chemin de fer électrifié: accélérations plus rapides, entretien moins fréquent des locomotives, économie d'énergie.

Toutefois, il y a fort à parier que le public continuera de délaisser le

train durant les dix prochaines années si rien n'est fait pour pallier les nombreux irritants qui affligent le service actuel et si la publicité, au sens le plus large du terme, n'est pas mieux adaptée aux passagers éventuels.

Il suffirait peut-être d'un peu d'imagination. Pourquoi ne pas raccourcir le trajet Montréal-Ottawa en utilisant l'ancienne ligne du CP, plus droite et plus courte de 30 km que celle du CN? Ou encore éviter aux passagers en partance pour Toronto et Ottawa un détour pour Pointe Saint-Charles, en faisant de la gare Windsor une véritable gare d'Ouest? Il me semble que le CN n'a pas à faire seul les frais des infrastructures pour le transport des voyageurs. Par ail-

leurs, on pourrait mieux orienter les automobilistes vers les gares de Dorval et de Saint-Lambert dotées d'un stationnement gratuit: de nos jours, c'est en voiture qu'on se rend prendre le train. Enfin, les horaires changent souvent: il y aurait peut-être intérêt à distribuer à tous les contribuables, qui subventionnent déjà VIA, l'indicateur du réseau.

Avant de songer à se substituer à la voiture particulière ou à l'avion, dans dix ans, VIA Rail devrait chercher dans l'immédiat à concurrencer au moins l'autobus interurbain.

Philippe BLAIN
Montréal

Au Salon du livre de Paris

En rentrant, fourbus mais satisfaits, du Salon du livre de Paris, quelle ne fut pas notre surprise de constater qu'un article et un titre tendancieux avaient précédé notre retour de quelques jours.

En effet, dans votre édition du 31 mars, le titre de l'article de Louis-Bernard Robitaille déclare: «Au Salon du livre de Paris, le Québec faisait bien piètre figure».

Compte tenu du fait que nous étions conjointement responsables du stand du Québec au Salon du livre de Paris et que ce titre n'est pas justifié et porte préjudice aux efforts et au travail des éditeurs et des auteurs, nous tenons à faire les mises au point suivantes:

Le Salon du livre de Paris qui en était à sa 46^e édition et auquel le Québec participe depuis le début peut s'intituler le «Salon des plus». En effet, en tenant compte des livres présentés par le stand du Québec et chez les distributeurs (Vuibert, distique, Alternative, Agence centrale du livre, etc.) il y avait plus de livres québécois, donc plus d'éditeurs et d'auteurs québécois représentés que jamais.

En comptant les auteurs présents au stand du Québec, Nicole Brossard, Jean Provencher, Suzanne Jacob, récipiendaire du prix «Québec-Paris», et des auteurs présents chez leur distributeur, Gaston Miron, Lucien Francoeur, Yolande Villemaire, Jean Royer et des auteurs de passage (A. Maillet, G. Larocque, R. Plante) il y avait plus d'auteurs québécois présents au Salon du livre de Paris que jamais.

Si le bilan s'arrêtait là, il serait déjà très positif et justifierait à lui seul la présence d'un stand du Québec. Mais il y a encore d'autres motifs de satisfaction.

A la fin du Salon nous avons pu constater que les ventes, malgré la crise et le taux de change défavorable, étaient plus importantes que l'an dernier et que le nombre de visiteurs au stand du Québec était également plus important.

Enfin le nombre de questions posées sur nos auteurs, nos éditeurs, les circuits de distributions et des titres en particuliers ont été également plus élevés que par le passé.

Voilà, en résumé, quelques éléments que nous voulons porter à l'attention de vos lecteurs afin de rectifier l'impression fautive que laissait paraître un titre totalement injustifié.

Pour conclure nous réitérons l'importance que nous accordons à la présence de l'édition québécoise à des manifestations internationales comme le Salon du livre de Paris.

Thomas DERI
Raymond TALBOT,

libraire,
Louise ROCHON

directrice générale de la SDLP
Responsables du stand du
Salon du livre de Paris

Les 65 signataires

L'article publié en cette page le 11 avril sous le titre: «65 femmes universitaires se prononcent: le Conseil du statut de la femme ne doit pas être une officine», a été par inadvertance amputé des signatures qu'il aurait dû porter.

Ce texte avait été présenté à LA PRESSE par Mme Evelyn Tardy, professeur au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal.

Ont également signé:
de l'Université du Québec à Montréal, Mmes Sylvie Paquet, Chantal Rondeau, Diane Lamoureux, Céline Saint-Pierre, Lyzette Jalbert, Micheline Lalonde-Gratton, Louise Vandelac, Isabelle Lasvergnes-Grémy, Ruth Rose-Lizée, Lise Poulin-Simon, Diane Bellemare, Ginette Paris, Lucille Beaudry, Francine Girard-Ducasse, Anita Caron, Denise Bateau, Christine Corbeil, Carole Lazure, Suzanne Lamont, Michèle Bourgon, Nancy Guberman, Simone Landry, Claire Reid, Jocelyne Valois, Claire Landry-La Rue, Andrée Guay, Jacqueline Lamothe, Nadia Fahmy-Eid, Deirdre Meintel.

de l'Université de Sherbrooke, Marie Malavoy, Margaret Beattie, Johanne Daigle, Louise Lafontaine, Francine Jinchereau, Gertrude Doyon, Louise Bouchard, Nicole Dufresne, Micheline Damont, Michèle Lavoie, Danielle Raymond.

de l'Université de Montréal, Renée Collette-Carrière, Nicole Laurin-Frenette, Danielle Juteau-Lee.

de la Faculté de l'éducation permanente (U. de M.), Rita Therrien, Thérèse Desjardins, Monique Marchand, Andrée Dandurand, Nicole Panet-Raymond, Monique Potin, Judith Dufour, Marie Bouchard, Isabelle Bouchard, Claude Solard.

de l'Université Laval, Hugette Dagenais, Geneviève Martin-Beausoleil.

de l'Université McGill, Barbara Hepner, Liesl Urtnowski, Linda Davies, Mary Helen Geans, Nicole Domingue.

de l'Université du Québec à Rimouski, Léona Tanguay, Danielle Savard, Thérèse Paquin, Monique Dumais.



Lysiane Gagnon

Chômage et surtemps

■ Chômage. Chômage des jeunes. Rencontre avec un organisateur communautaire en contact quotidien avec des gens qui, à 28, 30, 32 ans, vivotent de jobines épisodiques et du «bien-être», en sont encore à la recherche d'un premier emploi régulier.

Mon interlocuteur a 40 ans environ, mais il parle de ces «jeunes» — qui n'ont qu'une dizaine d'années de moins que lui — comme s'ils étaient ses enfants. «Ils ont 30 ans mais ils me paraissent jeunes, moins sûrs d'eux que nous ne l'étions à leur âge... Rien d'étonnant à cela, puisqu'ils n'ont pas de travail.»

Même la relance économique, s'il y en a une, viendra trop tard. «Quand on a passé les années les plus créatrices de sa vie — soit les années de la vingtaine — sans travailler, on n'a pas été capable de prendre des habitudes de travail. La machine se rouille avant même d'avoir commencé à fonctionner.»

C'est toute la société qui paiera pour ça. Et cher. On ne gaspille pas impunément les talents et les énergies de sa jeunesse.

● ● ●
Chômage et surtemps. Sur mon bureau, une lettre d'une mère de famille, mariée à un ouvrier spécialisé qui travaille dans une grosse usine de la région montréalaise.

«Chère madame, écrit-elle, je viens vous raconter ainsi qu'à vos lecteurs (trices) une histoire vraie qui se répète à plusieurs milliers d'exemplaires... Mon mari a 51 ans et travaille depuis 17 ans sur une chaîne de montage. Depuis trois ans, la politique de la compagnie fait que les hommes travaillent neuf heures par jour et souvent six jours par semaine. S'ils osent se plaindre, la compagnie leur répond qu'ils sont chanceux, qu'ils travaillent, eux. Oui, ils travaillent, mais à quel prix? Jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la dépression, jusqu'à l'alcoolisme... D'ailleurs, quand tu te lèves à cinq heures et demie pour revenir à cinq heures du soir, quelle énergie te reste-t-il pour faire autre chose que manger et dormir après ce travail robotisé et dévalorisant?»

«La société des loisirs, elle est encore très loin. De plus, la compagnie se fout de la santé de ses travailleurs, partout et toujours c'est le profit qui compte. Et ça coûte cher entraîner de nouveaux employés. On préfère qu'ils chôment ou qu'ils soient sur le B.S.»

«Allez voir. C'est partout la même chose. On oblige les plus âgés à faire du surtemps.»

«Mes garçons, avec leurs diplômes universitaires, ne se trouvent pas de travail. Ils continuent à étudier en espérant que...»

«Nous avions espéré, mon mari et moi, qu'à notre âge nous pourrions ralentir un peu pour profiter de la vie. Je travaille aussi cinq jours par semaine.»

«Quelle sorte de monde de fou sommes-nous, qui faisons travailler les gens plus âgés de plus en plus fort tandis que les jeunes n'ont pas de travail?»

«Les syndicats n'y peuvent rien, semble-t-il. Quand les travailleurs (ses) seront-ils considérés comme des êtres humains et non des machines? A quand la semaine de 32 heures? Quand la machine aura remplacé l'homme et qu'il y aura de moins en moins de gens qui travaillent et de moins en moins d'acheteurs pour les produits? Que pouvons-nous faire pour changer cet état de choses? Y a-t-il des solutions? Sûrement... avec un peu d'imagination et de bon sens. En voici une: Permettre aux plus vieux d'entraîner les jeunes pour les remplacer pendant la cinquième ou la sixième journée de travail ou pendant la neuvième heure. Mais comment les payer? La compagnie perdrait, me dira-t-on. Moi je dis non. La compagnie y gagnera car les nouveaux seront entraînés gratuitement par les plus âgés, les vieux travailleurs seront moins fatigués, et le produit sera de meilleure qualité, il y aura moins de maladies, moins d'absentéisme, moins d'accidents. Doit-on donner aux hommes le même salaire? Pourquoi pas? Ils pourront profiter de leurs loisirs et donner du travail à d'autres. Le gouvernement et la société en profiteront aussi: plus de travailleurs, plus de taxes, moins de visites à l'hôpital, chez le médecin ou le psychiatre, vie familiale moins perturbée...»

«C'est quand, l'âge d'or, pour les hommes et les femmes? A 65 ans, quand on est trop vieux pour prendre plaisir à la vie? Nous avons commencé jeunes à travailler pour aider nos parents. Nous continuons pour aider nos enfants et la société. Nous avons hâte que ce soit notre tour! Que font nos dirigeants? Que fait la compagnie pour ses travailleurs? Que pouvons-nous faire, nous, les conjoints de ces hommes?»

Après la signature et l'adresse, il y a un PS. «Chère madame, j'espère que vous avez eu la patience de me lire jusqu'au bout et j'espère que vous pourrez faire connaître notre situation aux milliers de lecteurs (trices) de LA PRESSE. Je suis certaine qu'il y a des milliers d'autres solutions aux problèmes du chômage et du surtemps. Si j'ai décidé de vous écrire, c'est pour me dévouer mais c'est surtout parce que j'espère qu'en faisant connaître cette situation, je pourrai avec d'autres peut-être faire quelque chose pour mon mari et pour moi et pour les autres travailleurs. Mon mari est présentement en congé de maladie pour épuisement général et il n'est pas le seul.»

Une belle lettre, non? Intéressante, et qui remue des choses.

Taxi!

L'industrie du taxi à Montréal est en ébullition: la grande opération de rachats des permis est commencée. Objectif: réduire le nombre de taxis à Montréal, qui en compte davantage, per capita, que la plupart des villes.

Sans doute faut-il souscrire à cet objectif, dans la mesure où sa réalisation pourra permettre aux chauffeurs de vivre de leur métier sans avoir à se tuer au travail 12 heures par jour pour ramasser un revenu décent. C'est vrai qu'il y a beaucoup de taxis à Montréal: au centre-ville en particulier, beau temps mauvais temps, les taxis vides défilent à la queue leu leu.

Mais vue sous l'angle du consommateur, la diminution du nombre de taxis est loin de tout résoudre.

Est-on bien sûr que l'on ne risque pas d'aller vers l'excès contraire, comme à New York où il faut attendre un taxi à domicile pendant une demi-heure, trois-quarts d'heure, sans avoir l'assurance qu'il viendra? Ou il est littéralement impossible d'en héler un à l'heure de pointe, surtout les jours de pluie?

Si, dans un contexte où l'offre dépasse la demande, Montréal compte tant de voitures-taxis en mauvais état et une proportion relativement grande de chauffeurs inexpérimentés, qu'en sera-t-il lorsque les taxis seront moins nombreux? Actuellement, c'est la clientèle qui a le gros bout du bâton, dans la mesure où il y a plus de taxis qu'il n'en faut. Le client peut toujours refuser de monter dans une voiture dégoûtante (il y en a!) ou descendre d'un taxi conduit par un chauffeur grossier ou qui ne connaît pas la ville (il y en a!). En quoi la diminution du nombre de taxis va-t-elle régler ces problèmes-là? Je ne crois pas un mot de l'argumentation qui dit que si l'industrie est rentable elle sera mieux contrôlée.

Il y a, à Montréal, beaucoup de chauffeurs compétents — j'en rencontre tous les jours —, et beaucoup de voitures propres, sûres, bien conduites et bien entretenues. Mais il y a aussi l'inverse: des chauffeurs qui ignorent la géographie élémentaire de la ville, qui ne comprennent pas le français, des voitures sales et dangereuses qui devraient être non pas sur la route mais dans une cour de scrap.

Diminuer le nombre de taxis, fort bien. En faire, pour ceux qui en vivent, un gagne-pain décent, encore mieux. Mais il faudra que cela se double de l'amélioration du système d'évaluation des chauffeurs et du service d'inspection des véhicules.

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.



Cuir n°1 lance le salon détente au prix du salon fixe

Vous avez certainement déjà vu des fauteuils détente. Le plus souvent, ils ne sont assortis à aucun canapé. Leur esthétique est très contestable et ils sont chers! Cuir N°1 a résolu tous ces problèmes. Il lance le salon détente au prix du salon fixe.

Chez Cuir N°1, nous vous proposons le canapé détente 3 places; 3 vraies places indépendantes les unes des autres, s'inclinant à votre guise, tout comme le fauteuil (positions normale, détente, grande détente).

Le cuir Mohican est une vachette pleine fleur, 19 coloris au choix.

LE SPÉCIALISTE DU SALON CUIR



Paris — Lyon — Marseille — Bordeaux — Toulouse — Nice — Le Mans — Nantes — Rennes — Strasbourg.

LA PRESSE

100 ans d'actualités

Un Russe ramené vivant d'un voyage cosmique

Yuri Gagarine passe 108 minutes en orbite autour de la terre

MOSCOU (PA, PC, AFP, UPI) — L'URSS a placé aujourd'hui (12 avril 1961) pour la première fois dans l'histoire du monde, un homme en orbite autour de la terre et l'a ramené sain et sauf après un séjour d'une durée de 108 minutes dans l'espace.

Le cosmonaute soviétique, le major Yuri Alekseyevich Gagarine, âgé de 27 ans et père de deux enfants, a accompli un peu plus d'un tour de la terre, dans un vaisseau spatial de cinq tonnes, avant d'être ramené à un endroit prédéterminé en Union soviétique. Le premier tour du globe opéré par un homme a été réalisé en 89.1 minutes. L'orbite décrite par le vaisseau cosmique atteignait 110 milles à son point le plus éloigné. Le vaisseau spatial est désigné sous le nom de «Sputnik Orient» par les sa-

vants soviétiques. Ces derniers ont pu surveiller sur des écrans de télévision le déroulement de l'opération. Ils maintenaient en même temps le contact avec Gagarine sur deux fréquences radiophoniques de 9,019 et 20,006 mégacycles.

Aux dernières nouvelles, Gagarine, proclamé héros national, se dirigeait vers Moscou dans un avion à réaction.

Tout va bien à bord

Au moment où il survolait l'Amérique du Sud, Gagarine a envoyé un message disant: «Tout va bien à bord». Il a atterri à 10.55 heures de la matinée, heure de Moscou (3.55 heures, heure de l'Est), et a déclaré qu'il se sentait très bien et qu'il ne souffrait d'aucune blessure ni contusion. Il a demandé qu'on annonce à Khrouchtchev le succès de son atterrissage.

A 9 heures, Radio-Moscou avait interrompu ses émissions pour proclamer la nouvelle. Le principal commentateur de nouvelles a lu le communiqué à trois reprises. «Le pilote du premier navire spatial habité par un homme est un citoyen de l'URSS, le major d'aviation Yuri Alekseyevich Gagarine.» Le lancement de la fusée spatiale à plusieurs étages a réussi et après avoir atteint sa première vitesse d'évasion, après la séparation du dernier étage de sa fusée porteuse, le vaisseau spatial est entré en vol libre en orbite autour de la terre. (...)

Un spécialiste soviétique en astronautique, Nikolaï Varvov, a déclaré ce matin que le vaisseau «Orient» était activé par un système complètement automatique, ce système prenant soin de l'astronaute lui-



Yuri Gagarine, le premier cosmonaute du monde.

même. Le savant a expliqué qu'il était impossible que l'astronaute dirige lui-même le vaisseau. Cela demanderait une

force extraordinaire et de toute façon les mouvements de l'homme ne seraient pas assez rapides. (...)

Deux maisons volent en éclats

A la suite d'explosions causées par le gaz

DEUX terribles explosions, dont fait voler en éclats des maisons complètes à peine à six heures d'intervalle et dans des quartiers bien différents, au cours de la journée de samedi (12 avril 1930). (...)

Dans chacun des cas, c'est le gaz d'éclairage s'échappant de conduits défectueux qui a causé l'explosion. Chaque explosion a été d'une force terrible. Les toits ont été projetés en l'air tandis que les murs ont volé en éclats et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire la maison n'était plus qu'un monceau de débris informes. Dans les deux cas l'incendie s'est déclaré dans les débris mais a été vite mis sous contrôle.

Les personnes qui se trouvaient dans les maisons ont été ensevelies sous les débris d'où il a fallu les retirer avec peine et misère et ceux qui se trouvaient aux alentours des maisons ont été projetés à des distances considérables ou meurtris par les projectiles provenant de la maison.

Les deux maisons qui ont fait explosion étaient des maisons neuves.

Première explosion

La première explosion est survenue un peu avant 1 heure, samedi après-midi, à la maison portant le numéro 1327, boule-

vard Saint-Joseph est. Il s'agissait d'une maison à appartements de trois étages dont la construction n'était pas encore terminée. Heureusement, il n'y avait qu'une personne dans la maison au moment de l'accident, les autres ouvriers étant tous occupés dans la maison voisine. L'homme qui était dans la maison est M. Henri Lamy, 3870, rue S.-Hubert, et comme il se trouvait près d'une fenêtre, il a été projeté dehors et s'est relevé une vingtaine de pieds plus loin dans la rue; quand il a été relevé il souffrait de légères contusions générales et après avoir été pansé, il a pu retourner chez lui. (...) Les dommages sont évalués aux environs de \$50,000. (...)

Seconde explosion

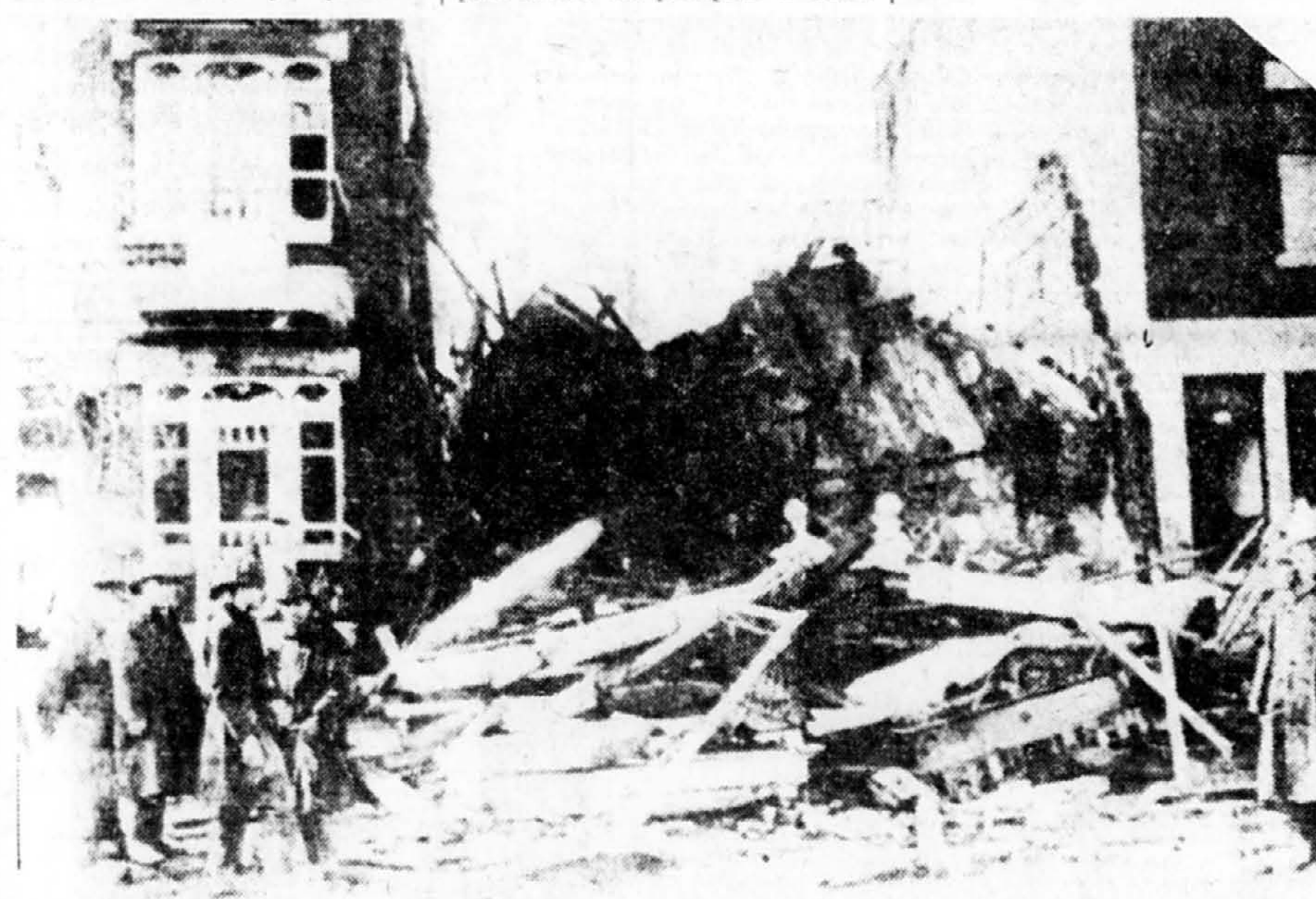
La seconde explosion, pour avoir causé des dommages matériels moins grands, puisqu'ils sont évalués à \$12,000 environ, a été beaucoup plus grave à cause des blessures qui ont été infligées à ceux qui occupaient la maison. Ici les victimes sont au nombre de onze et quelques-uns sont dans un état grave. C'est la maison située aux numéros 5325 à 5331, 9e avenue, Rosemont, qui a été le théâtre de l'accident qui est survenu environ sept heures après la première explosion, c'est-à-dire un peu avant 8 heures samedi soir.

Il est cependant des plus éton-

nants qu'aucune mort n'ait été enregistrée, puisqu'il y avait plusieurs personnes dans la maison au moment de l'explosion et qu'elles ont été ensevelies dans les débris d'où les pompiers et

des voisins sont parvenus à les tirer, presque au milieu des flammes, et parfois seulement après avoir soulevé des poutres entières ou des meubles tombés pêle-mêle. Un pompier a aussi

été asphyxié en s'efforçant d'atteindre le conduit de gaz d'où le fluide dangereux s'échappait constamment et pouvait causer une nouvelle explosion d'une minute à l'autre.



Cette photo de ce qui reste de la maison du boulevard Saint-Joseph illustre fort bien la puissance de l'explosion.

SENSATIONNEL ATTENTAT A VILLE LASALLE

Des bandits barrent la rue avec un câble et tirent sur des automobilistes

M. Arthur Laniel et Mme Laniel, ainsi que leur fils Roméo, leur gendre, M. Albert Pilon, la femme de celui-ci et leurs quatre enfants revenaient, hier (12 avril 1925) soir, vers la ville, à 10 heures, lorsqu'ils ont été les victimes d'un des plus audacieux attentats dont fassent mention nos annales criminelles.

Des bandits à l'affût, après avoir fermé la rue à l'aide de câbles, tirèrent plusieurs coups de feu dans la direction des automobilistes, heureusement sans les atteindre. La machine lancée à toute vitesse par M. Roméo Laniel, qui était au volant, rompit les câbles et put continuer sa route, sans encombre. Ce furent des moments d'indicible angoisse pour tous les occupants de l'auto, mais heureusement, tout s'est terminé à leur avantage. Les seuls dommages éprouvés furent le bris de quelques vitres de la voiture.

M. Laniel et les siens ont dû passer entre le feu croisé de deux bandes. Des apaches se tenaient de chaque côté de la route et tirèrent un peu avant et en même temps que le véhicule brisait les câbles.

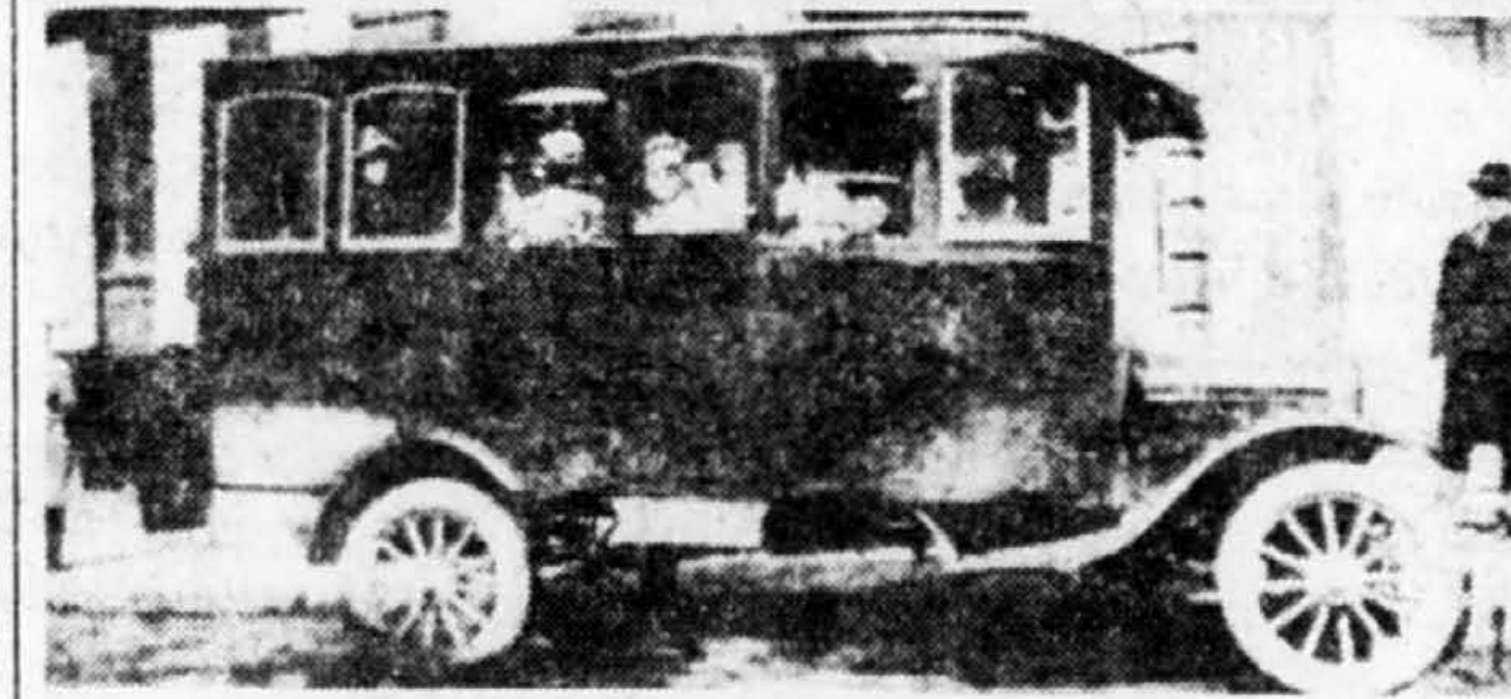
M. Laniel est domicilié au No 1106, rue Verdun, à Verdun. La scène de l'attentat est située dans un endroit solitaire de la rue Saint-Patrick, sur la berge du canal, vis-à-vis l'usine de la «Montreal Light, Heat & Power Consolidated Company».

Les neuf occupants de l'auto, comme l'a constaté plus tard le sergent Champagne, du poste de police de la Côte Saint-Paul, qui reçut la plainte des victimes, ont failli être tués ou, tout au moins,

blessés. Des vitres ont été brisées de chaque côté de la voiture et deux balles ont été trouvées à l'intérieur du véhicule.

M. Laniel n'est revenu que quelques jours derniers d'un voyage en auto en Floride et il a pu faire le trajet de milliers de milles sans

la moindre attaque de la part des bandits. Il est le propriétaire de la Compagnie de liqueurs Corona, située dans l'avenue Verdun. Il avait passé la veille à Sainte-Geneviève et avait décidé de ramener son gendre et la famille de celui-ci, pour la nuit.



La voiture qui fut la cible de l'attentat dont fut victime M. Laniel et les siens.

UNE CONFLAGRATION DETRUIT LA BANLIEUE BOSTONNAISE DE CHELSEA

UNE terrible conflagration éclatait, vers 10 h 40, au matin du 12 avril 1908, et sema la mort et la désolation sur son passage dans la banlieue bostonnaise de Chelsea, où vivaient alors quelque 35 000 personnes.

Les flammes avaient pris naissance dans un amoncellement de chiffons derrière l'usine de la société Boston Blacking Company, et favorisées par un vent violent, elles s'élevaient répandues au point d'atteindre une distance d'un mille et demi de leur foyer d'origine, lorsque les pompiers de Boston et de six villes voisines parvinrent à stopper leur progression.

L'incendie fit une cinquantaine de morts et de blessés, tandis que plus de 10 000 personnes se retrouvèrent sans abri.

Sur le plan matériel, la conflagration causa des dommages supérieurs à \$10 millions. En effet, les flammes détruisirent 13 églises, deux hôpitaux, la bibliothèque publique, l'hôtel de ville, cinq écoles et près de 400 maisons. Compte tenu de l'étendue des dégâts et du type de bâtiments détruits par les flammes, il est surprenant que le nombre de morts et de blessés n'ait pas été plus élevé.

C'EST ARRIVÉ UN 12 AVRIL

1981 — Mise en orbite de la navette spatiale *Columbia*, le premier engin spatial qui pourra être réutilisé. — Joe Louis, ex-champion du monde des poids lourds à la boxe, meurt à 66 ans.

1979 — Le premier ministre du Québec, René Lévesque, épouse Corinne Côté, son ancienne secrétaire, dans la plus stricte intimité.

1960 — Le premier ministre Michel Debré, de France, déclare que si une majorité d'Algériens optait pour l'indépendance, l'Algérie serait scindée en deux parties, l'une française et l'autre algérienne. — Eric Peugeot, âgé de quatre ans et héritier du magnat français de l'automobile, est kidnappé à Paris. Ses ravisseurs exigent une rançon de \$100 000.

1957 — Albert-Édouard-Lucien Cannon est assassiné à Saïgon où il faisait partie de la délégation canadienne de surveillance.

1955 — On reconnaît officiellement l'efficacité du vaccin Salk contre la poliomyélite. Ce vaccin avait été mis à l'essai sur des enfants au cours de 1954.

1949 — La violence éclate dans les ports du Canada paralysés par une grève des débardeurs, pendant que les denrées périssables pourrissent sur les quais.

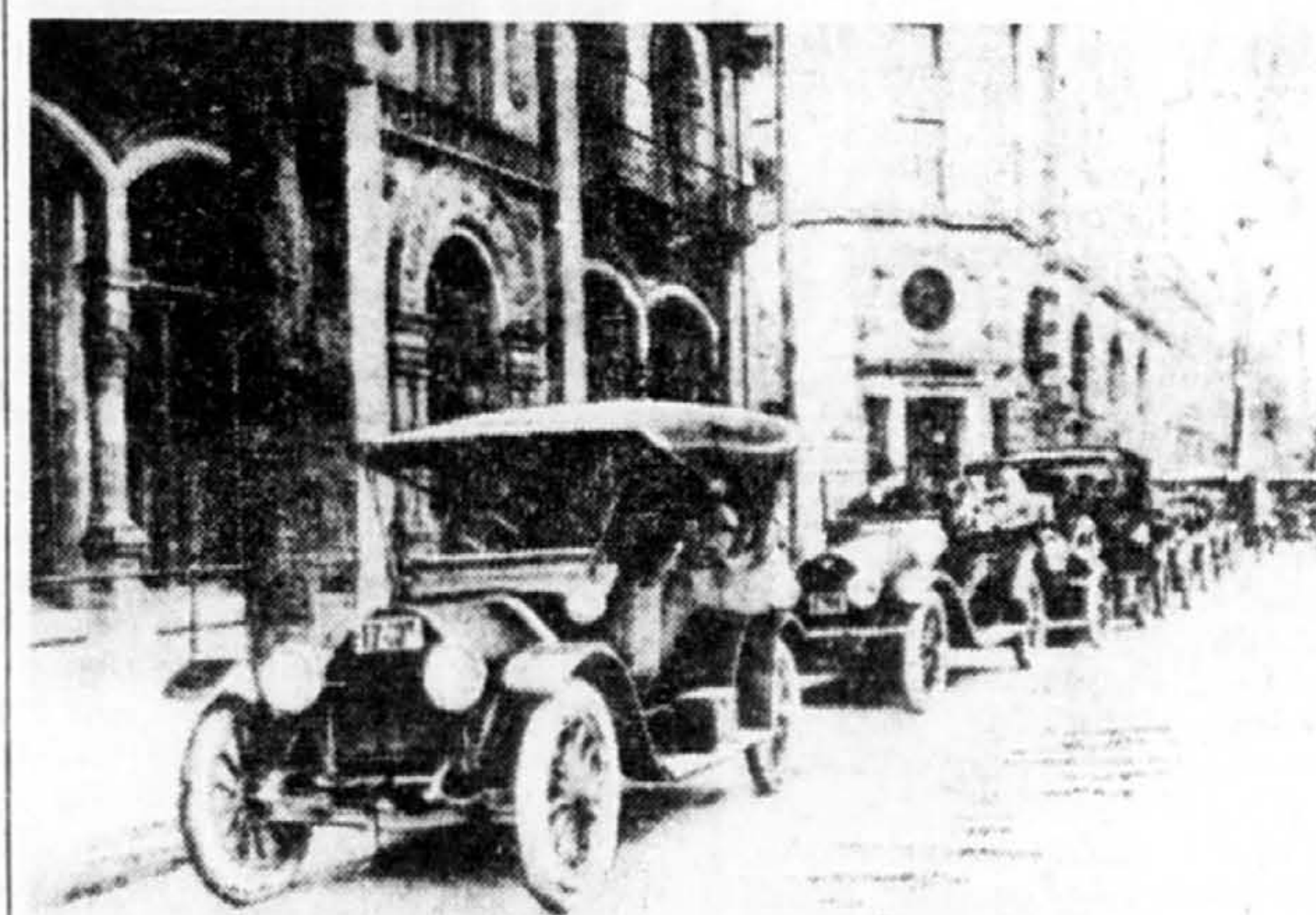
1945 — Le président Franklin Delano Roosevelt, des États-Unis, succombe à une hémorragie cérébrale à l'âge de 65 ans. Il avait occupé ses fonctions pendant 12 ans, et il avait surmonté un handicap terrible, la poliomyélite qui l'avait frappé à l'âge de 41 ans. Il est immédiatement remplacé par le vice-président Harry Truman.

1926 — Les Montréalais accordent un cinquième mandat au maire Médéric Martin.

1913 — Ouverture de l'Exposition de l'immeuble de Montréal.

1903 — Une collision ferroviaire impliquant deux trains fait quatre morts, près de Halifax.

1898 — Le cardinal Alexandre Taschereau meurt à Québec, à l'âge de 78 ans.



LE SERVICE DES AUTOMOBILES A CINO SOUS EST PRESENTE AUX CITOYENS DE MONTREAL

A onze heures, cet avant-midi (12 avril 1915), on a inauguré à Montréal, le nouveau service d'automobiles dit «Jitney». Bon nombre de citoyens distingués et quelques journalistes ont parcouru dans les voitures de la nouvelle association, la route qui sera régulièrement suivie par ce service. Une quinzaine de voitures ont pris part à cette parade et l'inauguration a été très réussie. (...)

Le mot «Jitney», qui n'est ni français ni anglais, est une expression qui nous vient de l'ouest des États-Unis. On lui prête la signification de «passage à cinq sous». C'est dans les États-Unis, à San Francisco, que le premier service d'automobiles «Jitney» fut inauguré. (...) A Winnipeg et à Toronto, ces services qui ont

été inaugurés depuis quelques mois, donnent aussi d'excellents résultats. A Montréal, on s'attend à ce que ce service aide considérablement à faire diminuer la congestion du tramway, particulièrement aux heures des repas.

Le nouveau service régulier des autos dits «Jitney» commencera le matin à sept heures, la première voiture quittant l'angle des rues Laurier et du Parc, et passant par les rues Mont-Royal, Saint-Urbain, avenue des Pins, avenue du Parc, Saint-Alexandre, Craig, Place d'Armes, Saint-Jacques, Saint-Pierre, Craig, Saint-Alexandre et retournant à l'angle de la rue Laurier et de l'avenue du Parc. La dernière voiture du service de jour quittera la Place d'Armes à sept heures du soir.

Consommateurs et producteurs doivent s'unir contre les produits chimiques en agriculture

■ Les consommateurs et les producteurs de produits alimentaires doivent unir leur forces pour mettre un terme à l'utilisation démesurée, en agriculture, de produits chimiques de toutes sortes, estime Mme Margaret Kuhn, fondatrice et directrice générale d'une association américaine de défense des consommateurs âgés, « The Gray Panthers ».

**JACQUES
BENOIT**

« J'espère qu'ensemble nous entreprenons la lutte contre l'invasion de ces produits », a-t-elle en effet indiqué, hier, aux participants aux assises annuelles des Fabricants canadiens de produits vendus dans les épiceries (alimentaires et non alimentaires), organisation dont sont membres 140 moyennes et grandes entreprises.

Longuement applaudie à l'issue de sa causerie, Mme Kuhn, 78 ans, s'est dite terrifiée à l'idée de toutes les substances nocives qui passent ainsi des aliments au corps humain, à cause de l'usage des herbicides, des insecticides et des engrais chimiques.

« Je discutais, il y a six mois, avec le propriétaire d'une grande ferme de l'Iowa. Il me disait, comme si de rien n'était, qu'il avait acheté dans l'année pour 76 000\$ de produits du genre », a-t-elle raconté.

Le besoin d'aliments sains

Dans la même veine, elle a incité les fabricants, en s'y fournissant, à favoriser l'émergence de fermes de petites dimensions, produisant de la façon la plus naturelle possible, comme le fait actuellement, aux Etats-Unis, l'héritier de la société Pilsbury, le troisième du nom, George Pilsbury, qui sillonne le pays afin de promouvoir la constitution de fermes du genre.

Car le souci de manger des aliments sains se répand et va grandissant, a-t-elle expliqué en substance.

« Vous ouvririez des magasins vendant des aliments naturels, a-t-elle dit aux dirigeants de grandes sociétés telles que Culinar, Heinz, les céréales Quaker, etc., et les gens feraient la queue à la porte. »

Mme Kuhn a également abordé, dans sa



Margaret (Maggie) Kuhn.

photo PC

dans seulement quelques années, en 1990, et plus de 600 millions en l'an 2000. Aux États-Unis, a-t-elle poursuivi, ils étaient 28 millions en 1980, et deux millions la même année au Canada.

Les difficultés de lecture sont un de ces problèmes. « Il m'arrive, avec mes lunettes et même avec une loupe, de ne pas réussir à lire toutes les inscriptions figurant sur des étiquettes. Elles devraient être en gros caractères, et imprimées en noir. »

Un autre problème bien concret, auquel font face les gens du troisième âge, est celui de la difficulté d'accès, pour eux, de trop de bâtiments publics (commerces, services gouvernementaux, etc.) comme l'a montré une enquête récente dans une ville américaine, où on a calculé que 80 p. cent des immeubles présentaient des difficultés d'accès, a-t-elle dit.

son, entre autres choses, de l'augmentation de la longévité et de la population de gens âgés de plus de 65 ans. Au nombre de 220 millions dans le monde entier en 1970, ils seront 595 millions

Fondé en 1970 par Margaret Kuhn, le groupe « The Gray Panthers » compte 55 000 membres aux États-Unis et a des sections locales dans une centaine de villes, plus deux autres en Allemagne fédérale.

causerie, des problèmes touchant plus directement les personnes âgées.

Problèmes, a-t-elle déclaré, dont les fabricants doivent se préoccuper, en rai-

SOLDE DE LIQUIDATION

ÉPARGNEZ
JUSQU'À

50%

SUR DE
MAGNIQUES

PLAFONNIERS, LUSTRES, LAMPES,
MIROIRS et PANNEAUX

TIFFANY

EXTRA-SPECIAL

ORD.:
120\$ **59\$**
10 PANNEAUX

ILLUMINEZ VOTRE INTÉRIEUR POUR LE PRINTEMPS

MORRIS a obtenu l'inventaire entier de LA FAILLITE DE « LA MAISON DE LAMPES TIFFANY INC. » une des plus importantes compagnies au Canada à fabriquer des lampes Tiffany suspendues, Tiffany de table, de pièces électriques et de panneaux de verre fini au plomb avec feuille de cuivre, et elle tient à en liquider des centaines à des prix SPÉCIAUX. Venez à notre centre d'éclairage aujourd'hui et choisissez la vôtre parmi une des plus vastes sélections jamais offerte au public montréalais.

MORRIS 9172, boul. Saint-Laurent

(entre Legendre et Chabanel) stationnement gratuit

Ouvert du lundi au samedi inclusivement de 9h à 17h

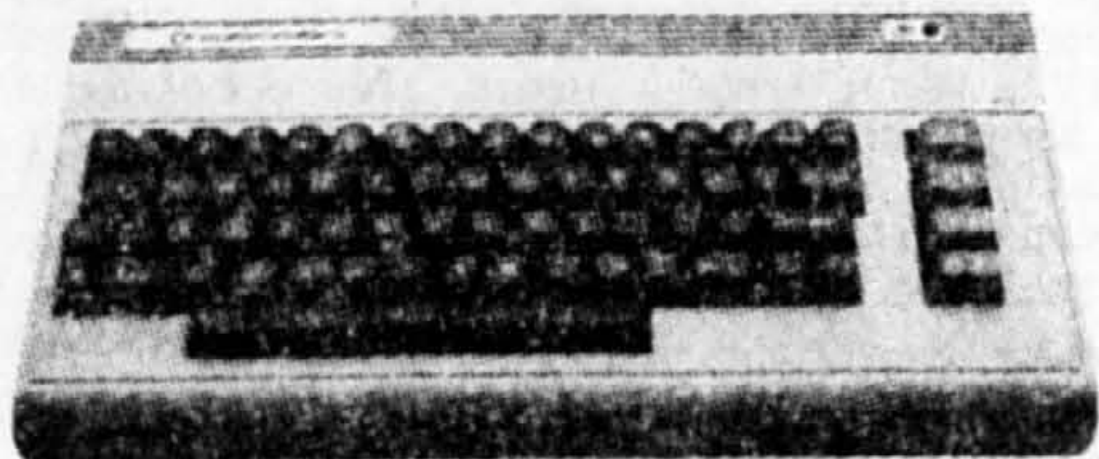
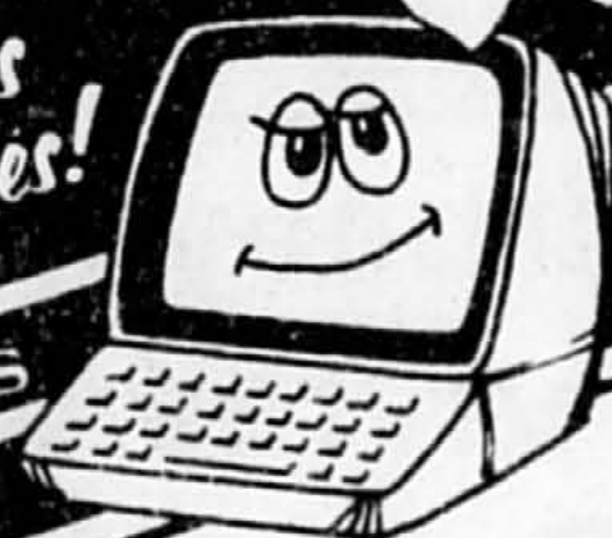
(GRAND CHOIX D'ABAT-JOUR EN TISSU)

Chez **Laval**
micro-ordinateurs
*nos ordinateurs
sont apprivoisés!*

TEXAS INSTRUMENTS
FRANKLIN

Le dépositaire autorisé
commodore
à Laval

jusqu'à épuisement des stocks



COMMODORE 64
\$347⁹⁵
(rég.: 429,95\$)

À L'ACHAT D'UN C-64
UN LOGICIEL LOGO GRATUIT (rég. 79,95\$)

LAVAL MICRO-ORDINATEURS Inc.
*Des experts formés à comprendre
vos besoins et à vous aider*

433, boul. Saint-Martin ouest — 669-3511, près de «La Cafetière»

MONTRÉAL - PARIS - MONTRÉAL
GRAND SPÉCIAL PARIS: **\$439**
 ÂGE D'OR à partir de **\$419** Can.
TOURING CLUB DE FRANCE
 2050, rue Mansfield, Mezzanine B
 Métro Peel - Tél.: 281-1040 Permis du Québec

DANSE



Devenez sensationnel!

Leçons de danse sociale

- Maitrise du plaisir dans votre vie
- Apprenez à danser «façon Arthur Murray»

Apprenez de haut vu vers le 420 231. SUR
PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE, LEÇONS
PRIVÉE GRATUITE, avec ou sans partenaire.

DANSES AMÉRICAINES, LATINES ET DISCO
ainsi que JAZZ et CLOUQUETTES

Arthur Murray

**ÉCOLES
DE DANSE**

1625 Ste-Catherine ouest
(près de Gay)
5291 Queen Mary
(rue Decarie)

933-8481

487-0161

Pesez les avantages de notre "mini-centre postal".

Pour moins de 90¢ par jour, vous pouvez bénéficier d'une efficacité postale complète.

Vous pouvez maintenant louer en un même ensemble un compteur postal Pitney Bowes Touchmatic™ et une balance postale électronique de 500 g.

La balance postale élimine les approximations et les erreurs postales coûteuses en indiquant l'affranchissement exact.

Le compteur postal imprime le bon affranchissement en quelques secondes. Il peut en outre accélérer la livraison du courrier et aider à contrôler les frais.

Économie. Efficacité. À tout prendre, le mini-centre postal peut être précisément ce dont vous avez besoin. Demandez de plus amples renseignements aux spécialistes des aujourd'hui.

Pitney Bowes

Appelez-nous pour une démonstration

482-2520
7 Ronald Drive,
Montreal, Que. H4X 1M9

332-9621
450 Wright Street,
St. Laurent, Que. H4N 1M6

670-7020
601 Le Breton,
Longueuil, Quebec J4H 3X6

la presse

Livraison à domicile
285-6911

du lundi au vendredi: 7h à 18h

A black and white photograph of three young girls standing side-by-side. They are all wearing matching light-colored, short-sleeved dresses with ruffled collars and tiered skirts. Each girl is also wearing a matching wide-brimmed hat. The girl on the left is smiling and has her hands clasped in front of her. The girl in the middle is looking down and has her hands clasped. The girl on the right is looking forward and has her hands clasped. They are standing on a dark surface, possibly a stage or a walkway, with a blurred background.

Les Belles De Pâques!

Une autre réussite Elen Henderson. Ravissante et nouvelle collection de robes printanières pour adorables fillettes, dans des styles pleins de charme et de fraîcheur. Illustrées, robes aux imprimés floraux minuscules et motifs à carreaux dans des tons pastels dégradés. Elles sont agrémentées de ruban en satin et de délicate dentelle.

Tailles 2-6X. 50\$ à 70\$.

Sherbrooke et de la Montagne • Fairview • Rockland • rue Sherbrooke ouvert, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW



Le premier ministre de Thaïlande, Prem Tinsulanonda, en visite officielle à Ottawa, a fait hier une petite promenade dans les jardins du 24 Sussex Drive en compagnie du premier ministre Trudeau et de deux de ses fils, Michel, 8 ans, et Sacha, 10 ans.

photo UPC

TAXATION ET DÉVELOPPEMENT

Le Canada et la Thaïlande signent trois ententes

■ OTTAWA (PC) — Le Canada et la Thaïlande ont signé hier trois accords touchant la taxation et le développement économique. Les responsables souhaitent que cela permettra une augmentation des échanges avec ce pays de l'Asie du Sud-Est.

Le premier ministre Trudeau estime que ces ententes témoignent non seulement des liens économiques existant entre les deux pays, mais « illustrent notre intention de développer ceux-ci davantage ».

Ces nouvelles ententes touchent trois secteurs : d'abord celui de la double taxation, par lequel le Canada et la Thaïlande entendent ne pas prélever à l'avenir d'impôts aux entreprises canadiennes et thaïlandaises, opérant dans l'un ou l'autre des pays, et d'échanger des informations afin d'éviter les évènements fiscaux.

D'autre part, des fonds canadiens de \$5 millions financeront un Institut thaïlandais de recherche et de développement, qui effectuera des prévisions à long terme pour le développement économique et social,

avec l'aide de l'Institut canadien pour la recherche en politique sociale.

Enfin, grâce à un accord de \$3 millions entre la Thaïlande et l'Agence canadienne de développement international, les organismes sociaux thaïlandais effectueront des prêts aux fermiers pauvres du nord du pays et mettront sur pied des techniques de mise en marché efficaces pour leurs produits.

Le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, est arrivé à Ottawa mardi, accompagné d'une délégation de 70 personnes dont la plupart sont des gens d'affaires et des entrepreneurs.

Les responsables de la visite ont indiqué qu'au cours d'un entretien de 30 minutes avec le premier ministre Trudeau, hier matin, suivi d'une réunion avec les membres du cabinet, les discussions ont entre autres porté sur les problèmes qu'éprouve la Thaïlande avec les forces armées communistes vietnamiennes et sur les contraintes économiques engendrées par le flot de réfugiés du Vietnam et du Cambodge.

IL LE DIT AUSSI BIEN À BOURASSA QU'À ALLIANCE-QUÉBEC

Turner est d'accord avec la philosophie de la Loi 101

■ John Turner est d'accord avec les principes contenus dans la loi 101, « à condition qu'elle ne contrevienne pas à la Charte canadienne des droits et libertés ».

PIERRE VENNET

Fourchassé par les journalistes une bonne partie de la journée d'hier, lors de sa première visite au Québec en tant que candidat au leadership libéral fédéral, M. Turner s'est prononcé à plusieurs reprises sur la question linguistique, tant en français qu'en anglais.

« Il s'agit en somme de concilier les objectifs de la Charte de la langue française du Québec avec ceux de la constitution du Canada. Il y a des droits que la constitution canadienne doit protéger et que le gouvernement fédéral doit voir à faire respecter. Par ailleurs, les provinces peuvent elles aussi avoir leurs priorités », a-t-il déclaré.

De même, l'aspirant à la direction du Parti libéral croit que certains articles de la loi 101, qu'il n'a pas définis, gagneraient à être soumis aux tribunaux.

Enfin, s'il faut en croire le président d'Alliance-Québec, M. Eric Maldoff, qui a reçu M. Turner 30 minutes en rencontre à huis clos à l'hôtel Reine-Elisabeth, celui-ci a décidé de substituer à l'ère de confrontation linguistique, qui règne actuellement, une ère de consensus.

D'après un Eric Maldoff rayon-



John Turner et Robert Bourassa ont semblé apprécier leurs retrouvailles, hier à Montréal.

photo UPC

nant, M. Turner s'est déclaré complètement acquis aux thèses d'Alliance-Québec qui considère fondamental de sensibiliser le Canada à l'importance des enjeux linguistiques et au respect du droit des minorités, anglophone au Québec et francophone ailleurs au pays.

Avec Bourassa

Avec M. Robert Bourassa, à la permanence du Parti libéral du Québec, il n'a pas été question de la loi 101 ou de politique linguistique. Les deux hommes se sont plutôt livrés à un tour d'horizon économique et ont convenu que la priorité actuelle doit être accor-

dée aux problèmes économiques.

Si c'est « avec plaisir » que le chef libéral du Québec a reçu celui qui pourrait bien devenir premier ministre du Canada à la mi-juin, cela ne veut pas dire, toutefois, qu'il rompt avec sa politique de neutralité que M. Turner, de son côté, a dit bien connaître et respecter. Il en fut de même en 1968, alors que Jean Lesage refusa d'appuyer qui que ce soit à la succession de Lester Pearson.

Mais au Reine-Elisabeth, où M. Turner se rendait rencontrer Eric Maldoff et les représentants d'Alliance-Québec, l'ancien mi-

nistre fédéral des Finances s'est fait coïncider à plusieurs reprises par les reporters dans le hall d'entrée, dans l'ascenseur, dans un corridor puis dans la suite de M. Maldoff et a dû, à chaque fois, ajouter quelques éléments à sa position sur le sujet.

Alliance-Québec

De sa rencontre avec Alliance-Québec, M. Turner a déclaré qu'il comprenait leur position et qu'il voulait les rassurer.

« Je crois encore, a-t-il ajouté, que la minorité francophone de l'Ontario a droit à des services et que la minorité anglophone du Québec devrait avoir les mêmes privilèges, même si ces questions, selon moi, sont de nature provinciale. »

M. Turner dit ne pas savoir si les ambiguïtés de ses positions linguistiques lui ont nu dans sa campagne. « D'ailleurs, en admettant qu'il y ait eu ambiguïté, j'estime maintenant les avoir dissipées. »

Par ailleurs, M. Turner a eu à répondre à une question portant sur le sondage CROP publié par le *Globe and Mail* et qui indique que même l'arrivée de l'ex-ministre des Finances dans la course au leadership libéral n'empêcherait pas les conservateurs de Brian Mulroney de l'emporter lors des prochaines élections fédérales.

« Lorsque j'étais ministre des Finances à Ottawa, a dit M. Turner, j'ai pris la bonne habitude de ne jamais commenter les sondages et je n'ai pas l'intention de changer d'habitude maintenant. »

LE CHOIX DES DÉLÉGUÉS

Chrétien emporterait le comté de Trudeau

■ Le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, serait déjà assuré de l'appui des sept députés du comté de Mont-Royal, représenté aux Communes par le premier ministre Pierre Trudeau.

GILBERT LAVOIE

C'est du moins ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE l'organisateur de M. Turner dans ce comté, M. William Dery, en expliquant que les organisateurs de M. Chrétien ont vendu plus de 200 cartes de membres dans Mont-Royal afin de s'assurer d'y faire élire leur équipe de députés.

Les libéraux de Mont-Royal choisiront leurs députés dimanche prochain, et M. Dery a fait savoir que le nombre de membres est passé de 254 à près de 500 juste avant la date limite,

le 29 mars, pour l'inscription de nouveaux membres habilités à voter.

La présidente de l'association libérale de Mont-Royal est le sénateur Dalia Wood et elle s'est déjà affichée publiquement en faveur de M. Chrétien.

M. Dery a aussi révélé que les sondages téléphoniques effectués par l'organisation de M. Turner dans Mont-Royal indiquent que les libéraux francophones favorisent l'avocat torontois, tandis que les anglophones préfèrent M. Chrétien.

« Or, les anglophones forment la majorité de la population dans ce comté, a-t-il ajouté. Si vous voyez 250 personnes lors de l'assemblée de sélection des députés, M. Turner aura une chance. Mais si vous en voyez 400, Chrétien rattrapera tout », a-t-il conclu.

Turner « patine sur la bottine », mais il est beau...

■ « Sur la question linguistique, Turner a tenté toute la journée de patiner. Mais dans ce dossier, il faut reconnaître qu'il patine sur la bottine. »

C'est par cette formule lapidaire — et on ne peut plus québécoise — que Raymond Blaquière, un organisateur libéral de Chambly, plus ou moins satisfait de la performance de son candidat à la succession de Pierre Trudeau, établissait son bilan personnel de la première incursion de John Turner en territoire québécois depuis le début de la course au leadership libéral fédéral.

« À quel comté appartenons-nous ? » demandait un néo-québécois d'origine roumaine, arrivé ici depuis deux mois. Entraîné par des amis, et accompagné d'un autre immigrant de fraîche date à cette manifestation politique, il se demandait manifestement ce qu'il faisait là.

Pour René Varaud et sa femme, propriétaires du restaurant français de ce nom, le nom de John Turner ne dit pas grand-chose. Arrivés ici depuis sept ans et résidents de Longueuil, ils ont été conscrits, hier soir, par leur député fédéral et organisateur de la soirée Turner.

« Nous, vous savez, on ne le connaît pas, ont-ils déclaré à LA PRESSE. Mais monsieur Olivier nous a demandé d'être là et d'applaudir. Comme on l'aime bien, on a accepté pour lui faire plaisir. »

Claude Pilon, de Huntingdon, appuie M. Turner en raison de sa compétence dans les dossiers économiques. Et parce que « Chrétien manque de classe. Comme on a déjà dit, il ferait un excellent vicar mais pas forcément un bon curé. Il n'a pas la stature pour faire un premier ministre. »

Raymonde Saint-Amour et sa fille Michèle, du quartier ville Saint-Michel, ont été entraînées à cette soirée par leur député fédéral, Mme Thérèse Killens. Leur choix n'est pas encore arrêté. Il s'agit pour la mère et la fille d'un premier contact avec John Turner, qu'elles n'ont pas connu au temps où il était ministre dans le cabinet Trudeau.

Thérèse Plante, de Berthierville, se dit certaine d'être choisie déléguée pour le congrès au leadership de juin prochain. Sa compagne, Bella Champagne-Sylvestre, de Saint-Barthélemy, espère être au moins désignée comme substitut.

Les deux femmes sont d'accord sur un point : elles voteront pour John Turner pour deux raisons. D'abord il est beau et ensuite, c'est un winner. Ses opinions sur les questions constitutionnelles, économiques ou sociales ? « Y a rien là. Il est beau et il est bon ! » Même si le député fédéral local, Antonio Yanakis, s'est déjà compromis en faveur de Jean Chrétien.

PIERRE GRAVEL

REJETANT LES PROPORTIONNELLES MISES DE L'AVANT JUSQU'ICI

Le PLQ préconise un scrutin à deux tours, comme en France

■ QUÉBEC — Le Parti libéral du Québec considère que l'ajout d'un deuxième tour au mode de scrutin actuel semblerait une hypothèse de réforme électorale appropriée à notre régime parlementaire et à nos mœurs politiques.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

C'est du moins la conclusion à laquelle en arrive un comité d'étude sur la réforme du mode de scrutin, comité présidé par M. Gilles Richard et qui a remis, il y a deux semaines, un rapport en ce sens à l'exécutif du Parti libéral.

Le comité était formé de dix membres dont le directeur de l'organisation, M. Pierre Bibeau, et les députés Marc-Yvan Côté et Raymond Mailloux. Il souligne cependant qu'il ne faut pas trop se presser avant de se lancer tête première dans une telle entreprise et qu'il serait préférable d'attendre l'émergence de tiers partis « consistants ».

D'autre part, le comité estime qu'il faut rejeter tout mode de re-

présentation proportionnelle, qu'elle soit pure, modérée, nationale ou régionale. Les auteurs soutiennent que la RP doit être considérée comme un mode du jour, sans plus, car elle risque d'engendrer un État affaibli ou les décisions ne se prennent qu'à la faveur de coalitions imprévues.

Ils reconnaissent toutefois que le mode de scrutin uninominal à un tour est fautif en certains points. « S'il accorde généralement au parti vainqueur une majorité absolue des suffrages, lui permettant d'exercer son mandat en toute légitimité, il en va autrement des députés qui, dans trop de cas, sont proclamés vainqueurs sans avoir atteint cette majorité absolue. »

Dés que la lutte se fait à trois, quatre ou cinq candidats dans une circonscription, note le rapport, le vainqueur risque de triompher sans gloire avec un maigre 35 ou même 25 p. cent du suffrage populaire. En 1970, rappelle-t-on, 69 p. cent des députés ont été élus avec moins de 50 p. cent des votes.

Le document reconnaît aussi

que le mode de scrutin actuel nuit à l'émergence et à la survivance des tiers partis. « Il serait inconvenant, impolitique et mesquin que les grands partis contrecarrent systématiquement les efforts de ces petits partis pour accéder à l'Assemblée nationale. Leurs échecs répétés pourraient alors les inciter à des actions extra-parlementaires plus ou moins subversives. »

La compensatoire du PQ

Du système de représentation proportionnelle compensatoire (RPC) préconisé par le Parti québécois, le comité émet autant de réserves que pour la représentation proportionnelle régionale modérée, préconisée par le ministre Marc-André Bédard.

Tout en signalant que ce système reconnaît quelque mérite au scrutin majoritaire, les auteurs constatent que le fait de retrouver sur les sièges de la même Assemblée des députés dument vainqueurs et d'autres dument vaincus, des députés régionaux et d'autres locaux, serait source de tensions.

De la représentation proportionnelle régionale modérée de

M. Bédard, le comité est d'opinion que si elle a été avancée par son parrain, c'est qu'elle évite l'élimination du PQ dans une lutte à deux, qu'elle permet au PQ de former le gouvernement avec une pluralité de voix dans les luttes à trois et qu'elle favorise le parti (le PQ) qui a de l'étendue aux dépens du parti (le PLQ) qui a de la concentration.

Avec le système actuel dans une lutte à deux (ou avec des tiers partis ne recueillant pas plus de 10 p. cent des voix), la possibilité que le PQ soit éliminé est toujours présente dès qu'il obtient moins de 47 p. cent des voix, note le rapport. Cela s'est produit en 1973, alors qu'avec 30,2 p. cent des voix, le PQ n'a obtenu que six sièges.

Selon le mandat reçu par le Conseil général du PLQ en janvier, le rapport du comité Richard devrait être remis aux participants du prochain Conseil général de juin afin que cette instance puisse définir la position du parti. Par la suite, elle devrait être entérinée par le prochain congrès plénier du parti.

Ne manquez pas le lundi 16 avril 1984, le cahier

la presse
100 ans

100 ans d'inventions

un cahier rempli de découvertes!

la presse
100 ans

Fréchette prêt à revoir le placement dans le bâtiment

■ QUÉBEC (PC) — Le ministre du Travail Raynald Fréchette a affirmé hier qu'il était toujours disposé à réévaluer quelques unes des principales dispositions du règlement de placement de la construction.

Ce règlement, fort critiqué par l'opposition, a fait l'objet d'un long débat lors de l'étude des crédits du

ministère du Travail en commission parlementaire.

Ce règlement n'est pas l'oeuvre de l'actuel gouvernement, a dit le ministre. La plupart des principes et, particulièrement le contingentement de la main-d'oeuvre, se retrouvent dans un arrêté en conseil du cabinet, daté du 28 juillet 1971.

Entre cet arrêté en

conseil et ce qu'il est devenu en 1978, il n'y a rien de bien nouveau, a-t-il dit.

Le whip libéral Michel Pagé a soutenu le contraire et a rappelé qu'avant 1978, un travailleur qui avait une garantie d'emploi n'avait qu'à se présenter à l'Office de la construction du Québec (OCQ) pour obtenir un permis de travail. • C'est bien

différent d'aujourd'hui.

M. Pagé a demandé au président de l'OCQ, M. Alcide Fournier, combien de travailleurs détenaient un permis de travail en 1977, avant l'entrée en vigueur du présent règlement, puis en date du 1er mars 1983.

Il y avait dans l'industrie de la construction 138 518 salariés en 1977; 103 000 au 1er mars 1983 et 105 100 en 1984, selon M. Fournier.

Le nombre d'heures travaillées a été de 138 millions en 1977, soit une moyenne de 997 heures par travailleur. M. Fournier n'a pu donner les chiffres correspondants pour 1983, ces statistiques n'étant pas encore disponibles.

Mais en 1982, le nombre d'heures travaillées était de 73,6 millions, et la moyenne de 945 heures. M. Pagé a noté qu'il s'agissait là d'une diminution de 45 p. cent des heures travaillées dans le domaine de la construction et déclarées à l'OCQ.

M. Juneau a expliqué cette baisse par l'importante diminution, en 1982, des mises en chantier de maisons résidentielles, des contrats de réparation, de la construction non-domiciliaire accompagnée d'une réduction des travaux à la baie James. De nouvelles méthodes de construction, notamment les parties pré-fabriquées, y ont aussi contribué.

Le président de l'OCQ a aussi souligné l'accroissement du nombre des entrepreneurs-artisans et a noté que réparer une sous-sol n'était pas du travail au noir.

L'entrepreneur-artisan qui fait du travail n'est pas assujéti au décret de la construction.

GALLUP

Un gouvernement du PC ou du NPD ne changerait rien à l'économie du pays

■ La plupart des Canadiens sont d'avis que la situation financière ou économique du pays ne se trouverait aucunement modifiée par un gouvernement conservateur ou néo-démocrate.

Si 22 p. cent des personnes interrogées à ce sujet pensent que nous serions en meilleure posture sous un gouvernement conservateur, 6 p. cent croient au contraire que les choses seraient pires, tandis que la majorité (72 p. cent) sont d'avis que la situation serait sensiblement la même, ou n'ont pas d'opinion.

Le nombre de Canadiens qui considèrent que la situation financière du pays serait pire si un gouvernement néo-démocrate était élu est trois fois plus élevé (31 p. cent) que celui des électeurs qui se disent de l'avis contraire (9 p. cent). Mais ici encore, le groupe le plus important (60 p. cent) pense que la situation demeurerait la même, ou n'a pas d'opinion.

Ces résultats se fondent sur des interviews personnelles effectuées au début de mars auprès de 1 046 Canadiens âgés de 18 ans ou moins. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

La question posée était la suivante:

« Si nous avions un gouvernement conservateur ou néo-démocrate à Ottawa, au lieu d'un gouvernement libéral, pensez-vous que la situation financière et économique du pays serait meilleure, pire ou à peu près la même qu'à l'heure actuelle? »

	Meilleure	Pire	Semblable	Pas d'opinion
Sous un gouvernement conservateur				
Nationalement	22%	6%	66%	6%
Hommes	24	8	64	5
Femmes	19	5	68	8
Sous un gouvernement néo-démocrate				
Nationalement	9	31	48	12
Hommes	9	37	45	9
Femmes	9	25	51	15

Les pourcentages ayant été arrondis, ils peuvent ne pas totaliser 100 dans tous les cas.

*Jeunes d'ici grandit...
à Outremont!*

A compter d'aujourd'hui, au 1124 rue Laurier ouest (coin Querbes), nous aurons l'occasion d'offrir aux résidents d'Outremont et aux habitués de la rue Laurier une gamme complète de meubles d'enfants et de juvéniles, de literie, de papier peint, de lampes, de layette, d'articles de puériculture, de jouets, de livres...

Né à Westmount, nous avons choisi de grandir à Outremont. Une naissance, ça se fête.

Venez nous visiter, une surprise vous attend.

Plaza Alexis Nihon, Westmount
1124, rue Laurier ouest, Outremont

Jeunes d'ici

À LA WONG



Une sortie "à la Wong"

Il y a des mets chinois et il y a de la cuisine "à la Wong".
C'est vraiment chinois.
Chez Bill Wong, tout est "à la Wong".
"À la Wong", c'est la meilleure cuisine chinoise en ville.

Proverbe "à la Wong"

"Qui mange à la Wong, connaît son chinois".
C'est vraiment très simple à comprendre.

Quand le goût des mets chinois vous prend, venez célébrer "à la Wong".
La seule et unique façon de faire la fête, c'est de se payer les délices exquis du Buffet "à la Wong".

Le buffet "à la Wong"

Avant Wong, c'était un buffet chinois. Le plus grandiose, le plus fastueux et le plus splendide qui soit.

Depuis, nos chefs sont passés "à la Wong".

Le monde est à l'envers.

C'est la nouvelle façon de manger chinois.

Passez à la table "à la Wong".

Goutez à nos plats impériaux dorés à la perfection, à notre

tendre poulet aux ananas, à notre savoureux boeuf au brocoli, à nos désormais célèbres cotes levées à l'ail, à notre riz frit aux légumes, à nos chow mein au poulet, au boeuf ou au porc et davantage.

Servez-vous d'une généreuse tranche de rôti de boeuf cuit comme vous l'aimez.

"À la Wong", vous en offre toujours plus.

Les prix "à la Wong"
10,50\$

C'est une des plus agréables surprises.

Venez manger "à la Wong" pour seulement 10,50\$ par personne.

Vous verrez, vous serez vraiment "à la Wong".

Le Buffet d'affaires "À la Wong" 6,75\$. Un déjeuner quotidien de spécialités cantonaises.

* 10,50\$ en soirée sur semaine — 12,95\$ le samedi — 11,50\$ le dimanche.

BILL WONG

Deux emplacements très "à la Wong"

Est

Bill Wong et Beni Hana Grillades Japonaises
5666, rue Sherbrooke est Tel.: 256-1694
(un peu à l'est du Stade Olympique)

Ouest

Bill Wong et Beni Hana Grillades Japonaises
7965, boulevard Décarie
Tel.: 731-8202



ZENITH
VIDÉO-CASSETTE
à partir de
\$590

VIDÉO
à partir de
\$447

ROI DE LA RADIO 82
116402 INC.

FOUR MICRO-ONDES
à partir de
\$275



TV COULEUR
Grand choix de 13" et 14"
Modèle à partir de
\$248

ENSEMBLE COMPLET INCLUANT MAGNETO-CASSETTE



MODÈLE 1984
• Récepteur de luxe am / fm incluant égalisateur
• Magnétophone à cassette
• Table tournante retour automatique, entraînement par courroie
• 2 haut-parleurs à 3 voies (super qualité). Garantie 5 ans
• Les étagères ne sont pas incluses.

\$35 x 12 mois
PRIX \$499
TAXE \$44.91
TOTAL \$543.91
DÉPÔT \$123.91
BALANCE \$420

marantz
"SUPER QUALITÉ"



\$40 x 12 mois
PRIX \$599
TAXE \$53.91
TOTAL \$652.91
DÉPÔT \$172.91
BALANCE \$480

POUR L'AUTO



HAUT-PARLEUR
6" x 9"
à partir de
\$750

ÉGALISATEUR-AMPLIFICATEUR
7 bandes
à partir de
\$19

ÉGALISATEUR-AMPLIFICATEUR
5 bandes
à partir de
\$28

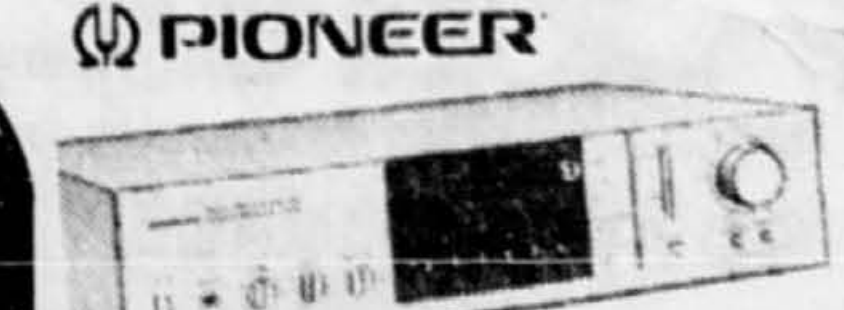
RADIO AM-FM
Stereó
\$2890

RÉCEPTEUR
AM-FM Steréo
Modèle à partir de
\$145
NON ILLUSTRÉ

DEUX MAGASINS-ENTREPOTS

MONTRÉAL
760, ST-ZOTIQUE est

LAVAL
48, boul. des LAURENTIDES



• Les photos peuvent différer légèrement des modèles en vente.

Lozeau présente la vente Pâques-atout

À Pâques, de belles économies sur les appareils photo

Polaroid! Découvrez l'expérience Polaroid

Pâques, c'est le temps des grandes réunions pour passer de bons moments ensemble, et c'est bien là l'objectif de l'expérience Polaroid. Une simple pression sur le bouton de l'obturateur, la photo est développée instantanément et chacun partage les sourires. Un moment de Pâques à jamais saisi pour les nombreuses années à venir.

À Pâques, éprouvez tout le plaisir de l'expérience Polaroid grâce à l'un de ces appareils photo de la série 600:



Le nouveau Sun 600 LMS à prix modique de Polaroid.

- Flash électronique incorporé à fonctionnement sûr, sans coût supplémentaire.
- Aucune mise au point nécessaire.
- Un système de mesure de la lumière harmonise la lumière naturelle ambiante avec celle du flash.
- Économique: ne nécessite jamais de flashbar ou de piles.
- Prise de photos, à l'intérieur, de 4 pi à 10 pi; à l'extérieur, de 4 pi à l'infini.
- Utilise le film à haute rapidité 600.

\$59⁹⁹ \$44⁹⁹
Prix régulier Prix de solde



Le nouveau OneStep 600 de Polaroid.

- L'appareil photo le moins cher pour des photos à haute rapidité 600. Détecteur d'infrarouges pour une meilleure intensité du flash.
- Photos vives et nettes de 4 pi à l'infini (jusqu'à 10 pi avec flash).
- Utilise le flash 600 au prix infiniment bas.
- Utilise un film à haute rapidité 600-cet excellent film utilisé dans les appareils photo Sun de Polaroid.

\$39⁹⁹ \$29⁹⁹
Prix régulier Prix de solde

Film haute rapidité 600

\$11⁸⁹ \$10⁹⁹
Prix régulier Prix de solde



LL LOZEAU Ltée

6291, RUE SHERBROOKE EST
6229, RUE ST-HUBERT

Tout pour la photo/vidéo
253-4380
274-6577

Trois magasins Provigo affiliés fermés ou sur le point de l'être

■ Comme ce fut le cas pour deux autres magasins d'alimentation Provigo exploités en franchise et employant presque 50 travailleurs, le magasin Provigo de Beauceville fermera ses portes le 18 mai prochain. Vingt-neuf employés viendront grossir les rangs des chômeurs.

LISA BINSSE

Serge Marchand, le porte-parole de l'Union des employés de commerce (section 500-FTQ), n'avait pas beaucoup d'espoir hier que le propriétaire du magasin, M. René Dessureault, reviendrait sur sa décision de fermer définitivement les portes de l'ancien magasin Dominion qu'il a acheté au printemps 1983.

M. Dessureault, le propriétaire de deux autres magasins Provigo, dont un non syndiqué à Laprairie, a confirmé qu'il avait définitivement fermé ses portes pour des raisons sur lesquelles il n'a rien voulu dire, sauf qu'elles étaient nombreuses.

Les 29 employés syndiqués de son deuxième magasin à Saint-Henri sont présentement en négociations. Ils se réunissent hier soir pour se prononcer sur une recommandation de rejet des « demandes » patronales. Selon M. Marchand il ne serait pas question de fermeture dans le cas de ce magasin.

Pour ce qui est du magasin de Beauceville, M. Marchand a reconnu que sa situation financière n'était peut-être pas des plus reluisantes. Le chiffre d'affaires aurait augmenté, mais peut-être — et c'est ce que M. Dessureault soutient — pas suffisamment. De là à savoir si la fermeture, qui aurait été faite dans les règles, est justifiée, M. Marchand n'en sait trop rien.

Voici les faits: au début de mars, les employés qui tentaient de renou-

veler leur convention collective échue depuis septembre 1983, rejetaient par une faible majorité les « demandes » patronales d'augmenter le nombre des heures de travail et de réduire les salaires et les avantages sociaux. Prêts à se battre pour conserver leur acquis et la sécurité d'emploi, comme leurs collègues des magasins corporatifs de Provigo (qui appartiennent à la chaîne d'alimentation), ils ont voté pour la grève. Le lendemain, l'employeur décrétait le lock-out que le syndicat considère comme une fermeture.

Par la suite, le syndicat a demandé la conciliation au ministère du Travail. Le 23 mars dernier, l'employeur a avisé le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu qu'il fermerait ses portes le 18 mai, en respectant les avis prévus et par la con-

vention collective et par la Loi des normes. Reste maintenant à savoir si les employés recevront les montants qui leur sont dus.

Dans sa lettre aux employés, M. Dessureault explique que devant l'impossibilité d'en venir à une entente avec le syndicat, entente qui permettrait de sauver l'entreprise, il se voit dans l'obligation de fermer boutique.

Provigo compte, en plus de ses magasins corporatifs, 13 marchands affiliés fonctionnant sous son nom. Selon M. Marchand, en plus de celui de Beauceville, un autre magasin affilié comptant 19 employés syndiqués a fermé en novembre dernier à Beauséjour. Un deuxième à Montréal, où les 30 employés syndiqués avaient conclu une entente à rabais, a annoncé qu'il cessera ses activités le 1er juin.

CONSTRUCTION Syndicats convoqués par le conciliateur

■ À moins de trois semaines de l'échéance du décret, le 30 avril, qui fixe les relations de travail dans l'industrie de la construction, trois associations syndicales ont rencontré le conciliateur, Me Raymond Leboeuf, afin de faire l'examen des questions en litige avec les employeurs.

Me Leboeuf, nommé récemment par le ministre du Travail à la demande de deux syndicats, a en effet convoqué trois associations — la FTQ-construction, la CSN-construction et le Conseil provincial international — à des rencontres préliminaires hier.

Une rencontre semblable a eu lieu mardi avec l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, qui regroupe les 14 500 employeurs.

Par ailleurs, des représentants de la CSN-construction rencontrent aujourd'hui Jean-Roch Boivin, le chef de cabinet de René Lévesque, au bureau du premier ministre à Montréal pour connaître les intentions du gouvernement quant à la tenue d'une commission parlementaire sur le travail au noir. Rappelons que la CSN-construction demande une commission parlementaire pour trouver des solutions à ce fléau.

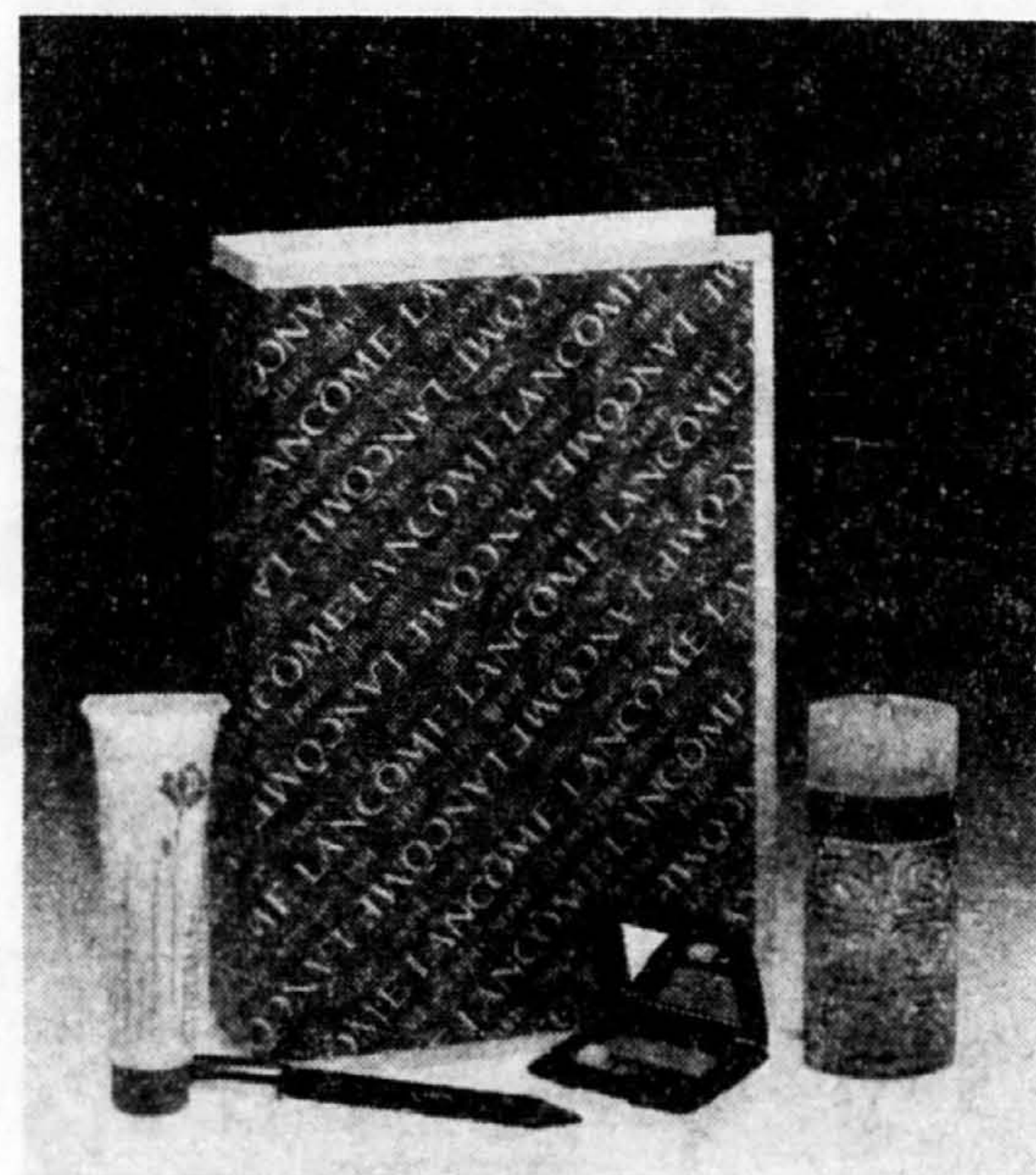
LANCÔME
PARIS

Rhapsodie en bleu

LES NOUVEAUX
RYTHMES DES COULEURS
DU PRINTEMPS

LES SENSATIONS: Seul Lancôme pouvait orchestrer... une mélodie si neuve... sur la clé des bleus printaniers. Les plus exquises nuances de la couleur-mode ce printemps... bleu. Les bleus dans toute leur gamme d'intensité, bleus tendres et bleus de flamme parfaitement déclinés pour créer une douce harmonie de couleur.

LE MAQUILLAGE: Les yeux s'éclairent d'un spectre de bleus irrésistibles pour accentuer, ombrer et illuminer le regard. Pour les joues, une gamme de roses tendres. Pour les lèvres, un crescendo rougeoyant de roses et de lilas. Pour les ongles, un ravissant quatuor de tons rosés.



PROMOTION LANCÔME

Cadeau avec achat

Après tout achat de \$15.00 ou plus de produits Lancôme, votre cliente recevra sans frais supplémentaires un joli coffret «LES IMPRESSIONS LANCÔME» contenant:

1 NUTRIBEL

- Emulsion nourrissante et hydratante
- Tube 20 ml

1 CRAYON KHOL

- Noir lapis

1 MAQUIRICHE OMBRE À PAUPIÈRES VELOURS

- Lavandou

1 O DE LANCÔME

- L'eau de toilette de la joie de vivre
- 28 ml

Valeur au détail: \$31.85

POUR ÊTRE SÛR et CERTAIN DE VOS FREINS

Freins à disques*

64⁹⁵\$
pour
2 roues

- Remplacement des plaquettes
- Usinage des disques
- Rembourrage des roulements de roues avant
- Inspection complète

Freins à tambours*

44⁹⁵\$
pour
2 roues

- Remplacement des sabots de freins
- Usinage des tambours
- Inspection complète

*S'applique à la plupart des voitures nord-américaines.

Inspection gratuite

L'inspection des freins est absolument gratuite... et nous les réparons seulement s'ils en ont besoin.

Garantie à vie

Nous garantissons les coussinets de disques et les sabots de tambours aussi longtemps que vous possédez la voiture.

Speedy

Une expérience de 27 ans

La qualité et le service, ça nous connaît chez Speedy depuis 27 ans. Nos spécialistes des freins porteront une attention tout à fait professionnelle à vos freins.

Speedy répare les freins aux ateliers suivants:

10245, rue Lajeunesse
389-8424
4055 ouest, rue Jean-Talon
731-7845
4763, rue Papineau
526-2859

7100, boul. des Galeries d'Anjou
352-4150
9200, boul. Newman
363-1762
2200, boul. Laurentien
336-5456

6520 ouest, rue St-Jacques
483-6580
513, boul. Des Laurentides
667-3602
992, boul. Curé-Labelle
688-7300

3845, boul. Taschereau
676-0228
2620, chemin Chamby
670-5340
284, boul. Arthur-Sauvé
472-6171

ARRÊTEZ CHEZ
silencieux
Speedy
muffler

Pollack pour elle

LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERTU • CARREFOUR LAVAL

J.M. SAUCIER

10090, BOULEVARD SAINT-LAURENT

Électronique Ltée

VENTE D'APPAREILS DÉMONSTRATEURS*

*La quantité varie de 1 à 4 appareils

RCA
 TÉLÉCOULEUR 14"
modèle EGR-330
était \$329.99
 Prix
\$278⁸⁸

 RCA TÉLÉCOULEUR 14"
 modèle EGR-338
 122 canaux avec convertisseur et contrôle à distance
\$398⁸⁸
RCA
 TÉLÉCOULEUR 16"
modèle EJR-358
était \$599.99
 Prix
\$488⁸⁸

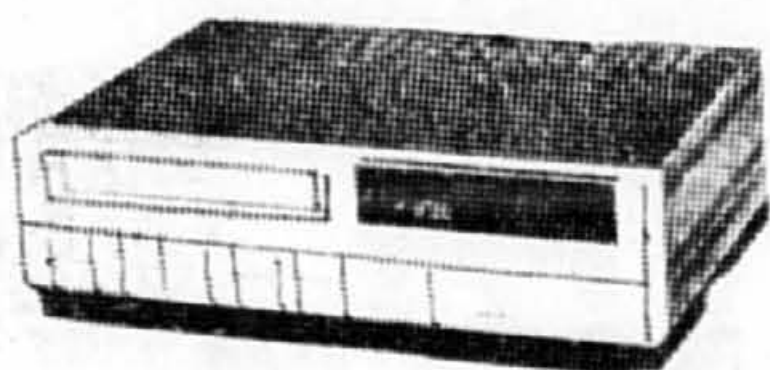
 RCA TÉLÉCOULEUR 9" Colortrak
 modèle FJR-291
 était \$329.99
 Prix **\$288⁸⁸**
RCA

 TÉLÉCOULEUR 26"
 modèle FJR-640
 avec syntonisateur,
 bouton unique
 électronique
 Prix
\$568⁹⁸

**80 MOIS
DE GARANTIE ***
CAMÉRA VIDÉO
COULEUR, modèle CC-015
 * focus et iris automatique
 * télécommande pour VCR
 était \$999.99
 Prix **\$788⁸⁸**
RCA
 TÉLÉCOULEUR 20"
 modèle FGR-423

 * autorégulation de la
 couleur
 * correction auto-
 matique des ten-
 tes du visage
 * repérage auto-
 matique du centre
 et de la couleur
 était \$429.99
 Prix
\$388⁸⁸

 TÉLÉCOULEUR 20"
 noir et blanc, CJR-191
 Prix **\$168⁸⁸**
RCA
 TÉLÉCOULEUR 26"
modèle
GNR-674
 * syntonisateur multiban-
 des jusqu'à 122 canaux
 * capteur automatique de
 lumière
 * affichage LED de l'indi-
 cateur du canal
 * clavier de commande
 «CHANNEL LOCK»
 était \$999.99
 Prix
\$888⁸⁸

RCA
 VIDÉO modèle VJT-255

 VHS, 14 jours
 programmable, contrôle à distance
 était \$599.99
 Prix **\$498⁸⁸**

 GARANTIE
80
 MOIS

RCA

 • 4 têtes
 • 21 jours/
 programmable
 • 8 programmes
 • contrôle à distance
 • convertisseur
 VIDÉO
 modèle VET-650
 Prix
\$888⁸⁸
VIDÉO PORTATIF
modèle VGP-170
 • VHS
 • Prise pour caméra
 • 4 têtes
 • Commande à distance
 sans fil
 • câblesélecteur intégré
 Prix
\$888⁸⁸

 GARANTIE
80
 MOIS

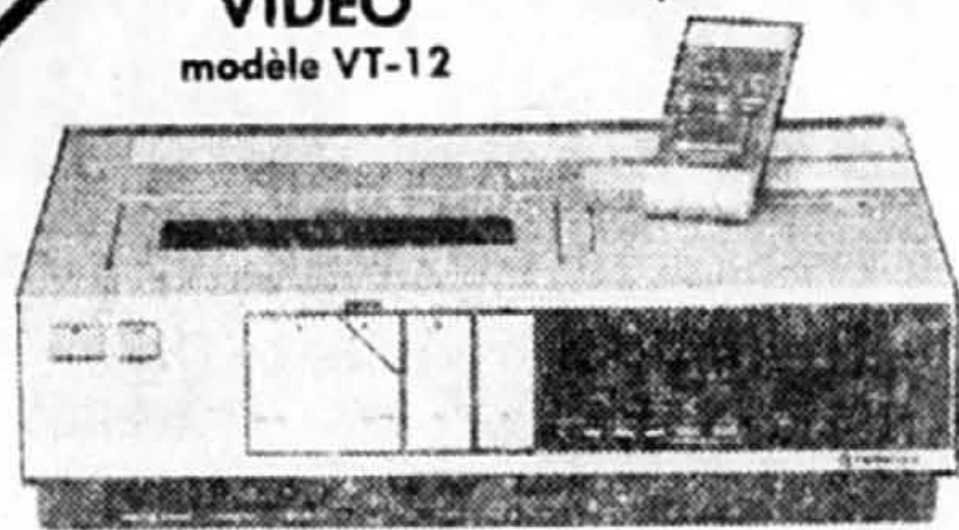
Quasar
CAMÉRA COULEUR
vidéo VK-720
 Prix
\$288⁸⁸

RUBAN VHS T-120

FUJI — TDK — KODAK

— RCA — SUPER-VIDÉO
à partir de
\$649 ou 12/7500\$
ch.

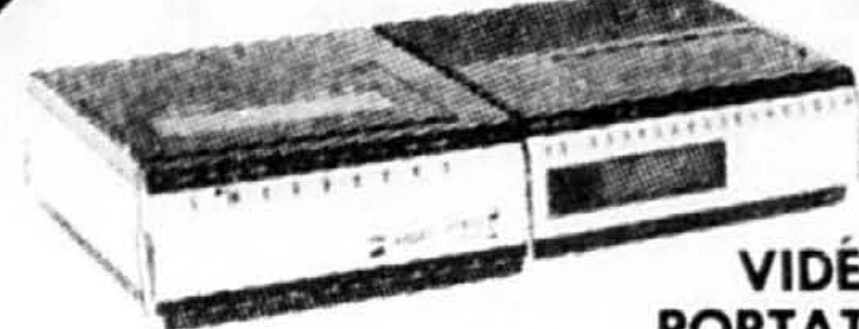
HITACHI
 TÉLÉCOULEUR 14"
modèle CT-1321
était \$429.98
 Prix
\$348⁸⁸

 HITACHI TÉLÉCOULEUR 20"
 modèle MT-2101
 était \$549.99
 Prix **\$488⁸⁸**
VIDÉO
modèle VT-12
 • programmable / 10 jours
 • Télécommande avec fil
 • Affichage électronique
 était \$679.99
 Prix
\$598⁸⁸
HITACHI

VIDÉO VT-16


 • Télécommande sans fil à 9 fonctions
 • 6 programmes / 14 jours
 • 8 heures d'enregistrement
 • chargement avant
 était \$799.99
 Prix
\$688⁸⁸

CAMÉRA VK-800 HITACHI

était \$1,099.99 Prix **\$788⁸⁸**
HITACHI
VIDÉO
PORTATIF
modèle VT-6500
VT-TU 65
Syntonisateur
Prix
\$888⁸⁸

 • portatif VHS
 • prise pour caméra
 • commande à distance
 était \$1,099.99

 GARANTIE
80
 MOIS

 GARANTIE
80
 MOIS

TOSHIBA

 TÉLÉCOULEUR 20" **\$498⁸⁸**
 modèle CB-910
 TÉLÉCOULEUR 20" **\$698⁸⁸**
 modèle CB-965,
 contrôle à distance
 Convertisseur
 TÉLÉCOULEUR 20" **\$668⁸⁸**
 modèle CB-964
 Convertisseur

 Le tout nouveau vidéo
 modèle VM-40C, Beta
 Prix **\$538⁹⁸**
ZENITH — ZENITH

Télécouleur 20", modèle S-1906

\$428⁸⁸

Télécouleur 20", modèle Z-1920

\$458⁸⁸

Télécouleur 20", modèle Z-1926

\$588⁸⁸

Télécouleur 20", modèle SZ-1963,

\$788⁸⁸

Moniteur couleur 20", modèle SY-

\$788⁸⁸

1975, contrôle à distance, stéréo

\$688⁸⁸

Télécouleur 20", modèle SZ-1997,

\$688⁸⁸

Télécouleur 26", modèle SZ-2573,

\$999⁹⁹

VIDÉOS PORTATIFS

BETA

modèle VR-9500
et VRT-9550
syntonisateur**\$788⁸⁸**aussi VR-9800 et
VRT-9850 syntonisateur,
portatifs
Prix **\$888⁸⁸**

ELECTROHOME

VIDÉO HVR-32

 • 5 moteurs à entraînement direct
 • commande à distance sans fil
 • programmable
 était \$899.99
 Prix
\$698⁸⁸
VIDÉO VHS PORTATIF
Modèle MVR - A33
 • 5 moteurs à entraînement direct
 • télécommande à distance
 • programmable 10 jours
 était \$999.99
 Prix
\$698⁸⁸
AKAI

 VIDÉO **\$288⁸⁸**
 modèle VP-7300
 CAMÉRA VIDÉO **\$288⁸⁸**
 modèle VC-65US
 CAMÉRA VIDÉO **\$388⁸⁸**
 modèle VX-1U
 CAMÉRA VIDÉO **\$698⁸⁸**
 modèle VX-2U

Panasonic
VIDÉO PV-1220 K
• 8 heures / 3 vitesses
• Programmable 8 jours
\$548⁸⁸

 TÉLÉCOULEUR 26"
 modèle PC-26K11
 • syntonisateur UHF-VHF
 83 canaux
 • couleur automatique
\$588⁸⁸

 TÉLÉCOULEUR 26"
 modèle PC-26K 15R
 • contrôle à distance à infrarouge
 • syntonisateur électronique 127
 canaux
\$888⁸⁸
**JERROLD
PHILIPS**
convertisseurs démonstrateurs
modèle 400 et modèle CT-8**\$6800**

chacun

Vente de films vidéo
à partir de
\$4000
et plus

 Spécialiste de
 marques réputées
 RCA — HITACHI — AKAI —
 JVC — ZENITH —
 MAGNAVOX — SYLVANIA —
 TOSHIBA — CERWIN —
 VEGA — PANASONIC —
 QUASAR — PHILIPS —
 TECHNICS —
 ÉLECTROHOME.

QUANTITÉ LIMITÉE

de 1 à 4 appareils selon les modèles annoncés

 Toutes ventes finales • aucun remboursement • aucun échange
***80 MOIS** de garantie sur tous les produits annoncés
 moyennant un supplément.

2% de frais additionnels sur cartes de crédit.

J.M. SAUCIER
 10090,
 BOUL. ST-LAURENT
 Métro Sauvé, entre Sauvé et Sauriol

 CHARGEX
 VISA
389-3541

Master Card

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au mercredi: 9h30 à 17h30

Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h00

Samedi: 10h00 à 17h00.

STATIONNEMENT
GRATUIT

Pour l'habiller avec finesse

ERNEST

Une fois de plus Ernest se surpasse dans ses choix printaniers. Les styles et coloris des plus grands couturiers se retrouvent chez Ernest, une visite s'impose...

COMPLETS

Signés Pierre Balmain, Yves St Laurent, Marzotto, etc...

119⁰⁰ - 399⁰⁰

PANTALONS

Dior, Cacharel, Cardin, Ernest, etc... (Ajustement gratuit)

24⁰⁰ - 75⁰⁰

COLLECTION

SUPERSE DE

CUIR ET

SUÈDE

IMPERMÉABLES

SPECIAL

59⁰⁰ - 219⁰⁰

Pour l'habiller avec finesse passe voir

• Place Versailles
352-3940

• Nouveau local
au Carrefour Laval
687-2378

• 1223 Ste-Catherine O.
Angle Drummond
842-8767

• Place Vertu
337-1414

• Promenades St-Bruno
461-0006

ERNEST

Un père ne peut être déchu s'il ignore tout de la poursuite

■ Le juge Gontran Rouleau, de la Cour supérieure, a rejeté hier après-midi une double procédure entamée par une Montréalaise pour déchoir son ex-mari de tous les droits qu'il peut avoir sur ses trois enfants, et pour changer le nom de ceux-là, afin qu'ils portent désormais celui de leur mère.

En refusant en tout premier lieu de prononcer la déchéance parentale de l'intime, le tribunal s'appuie principalement sur le fait que l'on n'a tenté d'avertir ce dernier qu'en publiant une seule annonce, dans *Le Devoir* de Montréal, alors que l'homme est de langue anglaise, que son dernier domicile connu était à Barrie, en Ontario, et que son ex-épouse connaissait

son intention d'aller s'établir à Vancouver après leur divorce.

Il est évident, de dire le magistrat, que la requérante a choisi le mode de publication qui favorisait le moins la présence de son adversaire devant la cour.

Dans un cas pareil, dit-il, on ne peut pas présumer que le défendeur n'avait ni excuse ni défense. Et si le législateur exige la publication dans les journaux, il faut voir à ce que cette parution soit faite dans les circonstances capables de produire l'effet recherché.

Dans son action la mère plaide l'abandon des enfants et indignité. Elle invoquait entre autres qu'il n'avait versé aucune pension alimentaire,

alors qu'en fait, il n'était tenu de lui en verser une (nominale) que d'un dollar par année, et d'envoyer également un dollar annuel pour chacun de ses enfants.

Le tribunal écarte également le fait que l'homme aurait infligé à ses enfants certaines corrections physiques pour juger qu'ils sont «menacés» alors qu'il vit apparemment à deux mille milles d'ici.

Quant au changement de noms réclamés, le juge Rouleau fait remarquer que toute personne doit garder son nom jusqu'à sa mort, à moins de circonstances exceptionnelles. Et ces circonstances sont absentes de cette affaire-ci.

Condamné pour avoir frappé son frère

■ Les rancunes les plus tenaces sont celles que l'on entretient sans bruit, et le plus souvent entre parents. Et elles sont d'autant plus dramatiques lorsqu'elles éclatent soudainement au grand jour. C'est ce qui s'est passé il y a quelques jours de l'été 1978, entre deux résidents de Chambly, deux frères, qui vivaient dans des maisons voisines depuis quinze ans alors qu'ils ne s'étaient plus adressés la parole depuis vingt ans.

L'un avait érigé une clôture de fil de fer pour bien borner sa propriété; l'autre avait planté une haute haie, de son côté, pour que son voisin ne voit rien de ce qui se passe chez lui.

Mais l'hostilité était toujours latente, chez les deux quinquagénaires, et il fallut un rien, un

jour, pour que la bagarre éclate.

Alors que l'un était près de la haie, l'autre l'attaqua avec une longue pièce de bois. En voulant se protéger, la victime eut un doigt brisé. Puis en voulant se retourner, il reçut, à l'omoplate, un autre coup qui la lui brisa.

Devant le juge Jean Marquis, l'attaquant prétendit bien que son frère lui aurait couru dessus avec une fourche, et deux autres membres de la famille tentèrent de corroborer partiellement ses allégations. Mais le tribunal retint plutôt celle de la victime, et il vint de condamner l'agresseur à verser \$8 401 en dédommagement au blessé.

Cela, on l'imagine bien, n'améliorera certes pas les rapports des deux frères ennemis.

Cautionnement refusé à trois récidivistes

■ Le juge Patrick Falardeau, de la Cour des sessions de la paix, a refusé tout cautionnement, hier, à trois récidivistes qui avaient été pincés par la police à la suite d'un braquage de banque survenu à Laval. Les prévenus sont Pierre Provençal, 32 ans, Alain Dugas, 31 ans, et Bertrand Plante, 22 ans.

Le trio est accusé de s'être présenté à la succursale de la banque Toronto-Dominion du centre commercial Carrefour Laval, lundi après-midi, et de s'être emparé du contenu de deux tiroirs-caisses, quelque \$3 500, sous les yeux de policiers qui suivaient discrètement leurs allées et venues depuis près de six heures.

Les trois hommes, qui se déplaçaient à bord d'une voiture et d'une motocyclette, allaient quitter le stationnement du vaste centre commercial quand plusieurs policiers armés jusqu'aux dents sont intervenus. Surpris, les suspects, dont l'un était en possession d'un revolver chargé, n'ont évidemment offert aucune résistance.

POUR VOUS OFFRIR UN MICHELIN 4-SAISONS VRAIMENT DURABLE, NOUS AVONS DÉPASSÉ LA NORME D'EXCELLENCE LA PLUS RIGOUREUSE QUI SOIT:

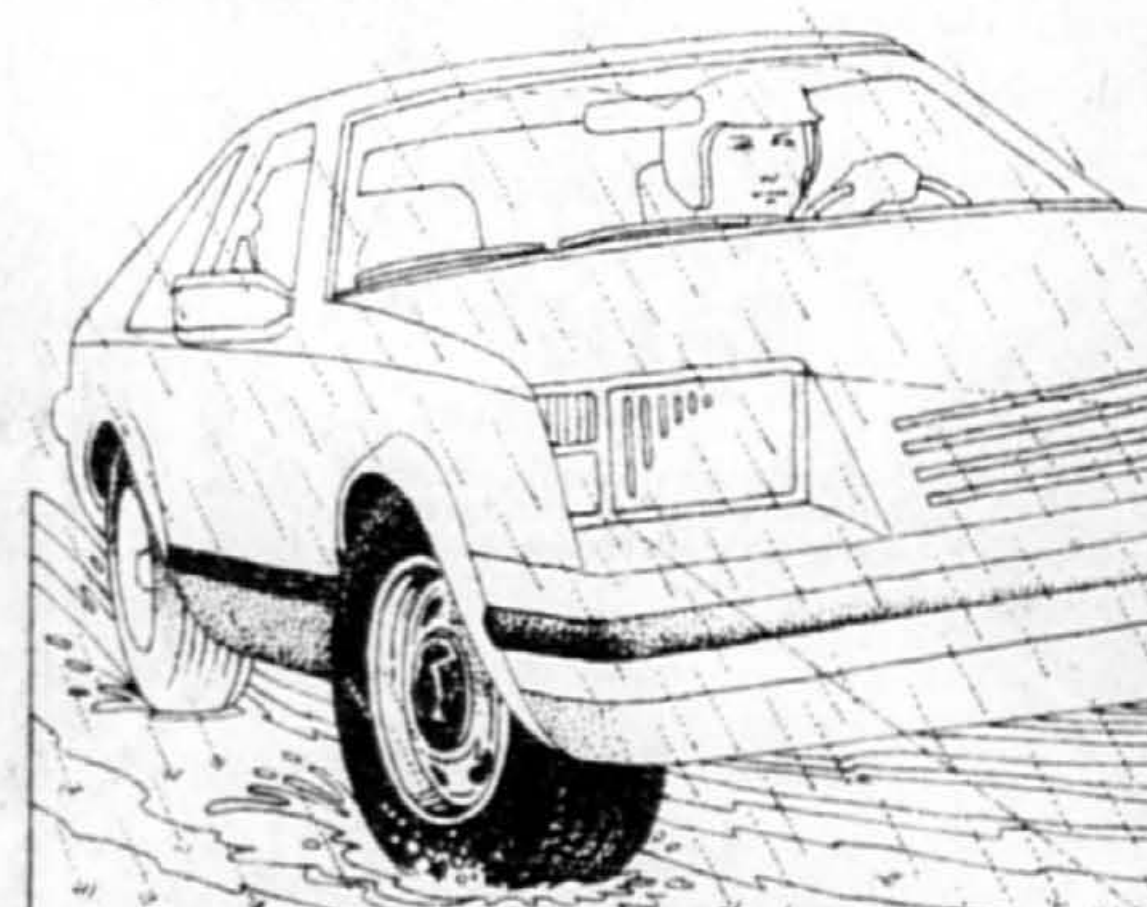
LA NÔTRE.



Le nouveau radial 4-saisons XA4 témoigne de la haute technologie radiale et des normes d'excellence rigoureuses de Michelin.

Le XA4 n'est pas un pneu ordinaire. C'est un triomphe technique. Avant de lancer un radial 4-saisons sur le marché, Michelin tenait à régler les problèmes d'usure rapide et irrégulière dont souffrent depuis leurs débuts la plupart des pneus 4-saisons.

C'est pourquoi Michelin a mis des années à perfectionner le XA4. Nous l'avons mis à l'épreuve sur plus de 32 millions de kilomètres, dans toutes les conditions routières



imaginables et inimaginables.

Nous nous sommes assurés de sa durabilité et de la supériorité de sa traction en toutes saisons.



Et maintenant que le XA4 satisfait nos exigences, il saura combler les vôtres.

La durabilité du radial 4-saisons Michelin XA4 peut être supérieure à celle de nos autres pneus Tourisme, si vous suivez les directives de rotation des pneus.



De plus, le XA4 offre une résistance moindre au roulement, de sorte que la voiture consomme moins de carburant.

Et enfin, grâce à sa traction supérieure et à sa grande durabilité, il possède une meilleure adhérence et est par conséquent plus sûr, plus longtemps.

Le nouveau radial 4-saisons Michelin XA4.

Une durabilité qui satisfait nos exigences rigoureuses et qui saura combler les vôtres.



MICHELIN
c'est toute la différence.

LE GRAND MÉNAGE ATLANTIQUE

À PRIX JAMAIS VU!

GARANTIE*

Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT*

La différence de prix, si vos composants électroniques sont vendus moins chers aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE*

Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

DÉPÊCHEZ-VOUS
PREMIER ARRIVÉ
PREMIER SERVI

Tous les items ne sont pas nécessairement disponibles dans toutes les succursales.

RECHERCHER LES
ÉTIQUETTES
ORANGE!

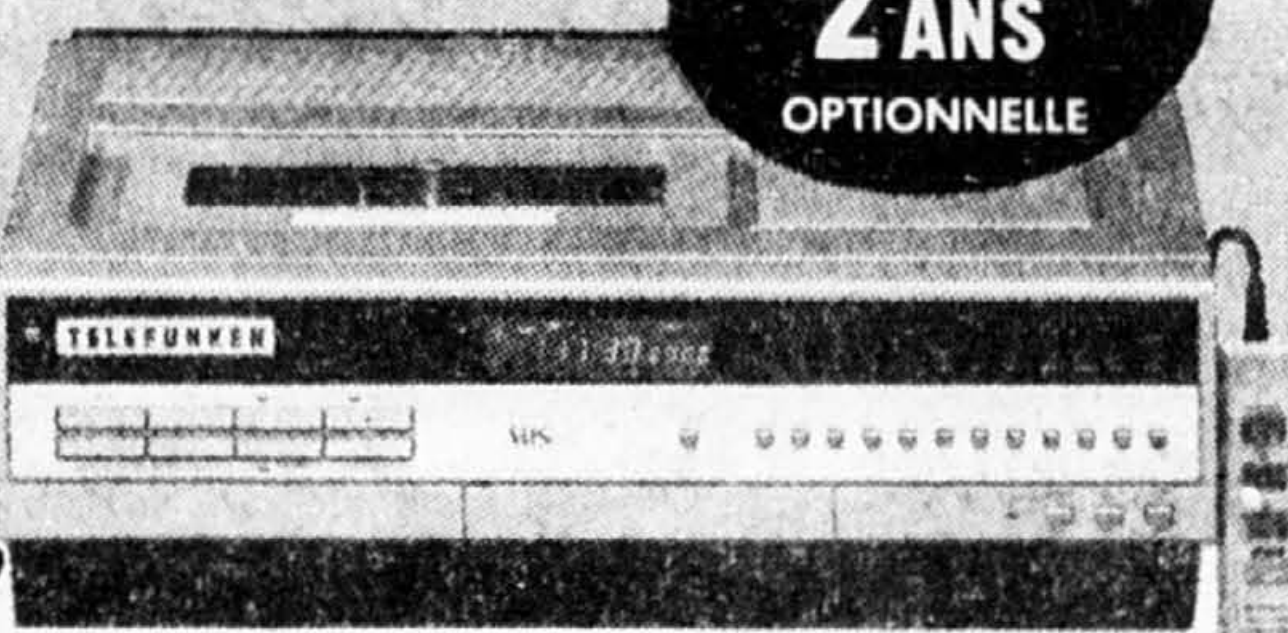
SANYO
VCR-4000



- format BETA
- télécommande
- 3 jours-1 programme
- arrêt sur image
- recherche rapide (avant-arrière)

448⁸⁸

GARANTIE
2 ANS
OPTIONNELLE



TELEFUNKEN

598⁸⁸

Modèle 8300

SANYO VPR 4800,
VTT-481

- vidéo portable BETA • enregistreur
- synchroiseur • télécommande
- toutes fonctions • 14 jours • 5 programmes • effets spéciaux
- batterie incluse • 699.99



598⁸⁸



- 14 pouces • syn-
- tonisateur électronique • UHF VHF
- XL-100 • 100% transistorisé

EJR-335

RCA

298⁸⁸



PANASONIC
PC-2013
20"

- couleur pilote • 100% transistorisé
- fini noyer

498⁸⁸



TELEFUNKEN
5530
20"

GARANTIE
5 ANS
OPTIONNELLE

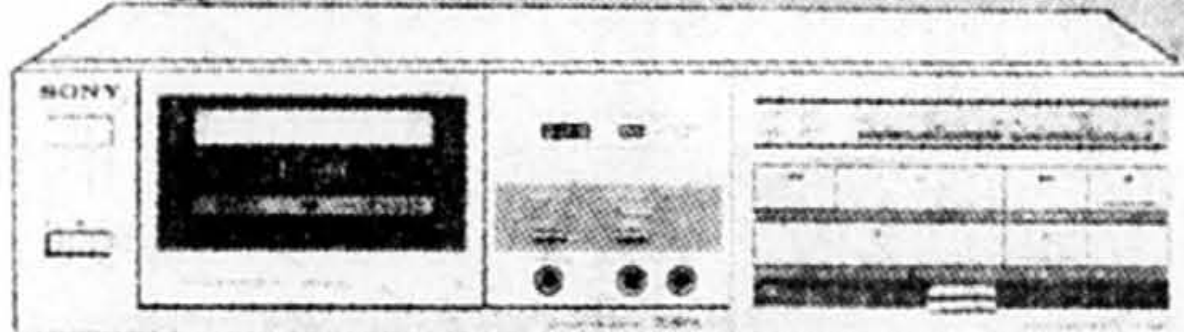
- 100% transistor
- fonctionnement instantané
- réglage auto-couleur
- prise d'écouteurs
- réglage synchroiseur automatique

598⁸⁸

SONY
MAGNÉTOCASSETTE
TCFX-25

- filtre Dolby • éjection en douceur
- métal, normal, CrO₂
- filtre DOLBY

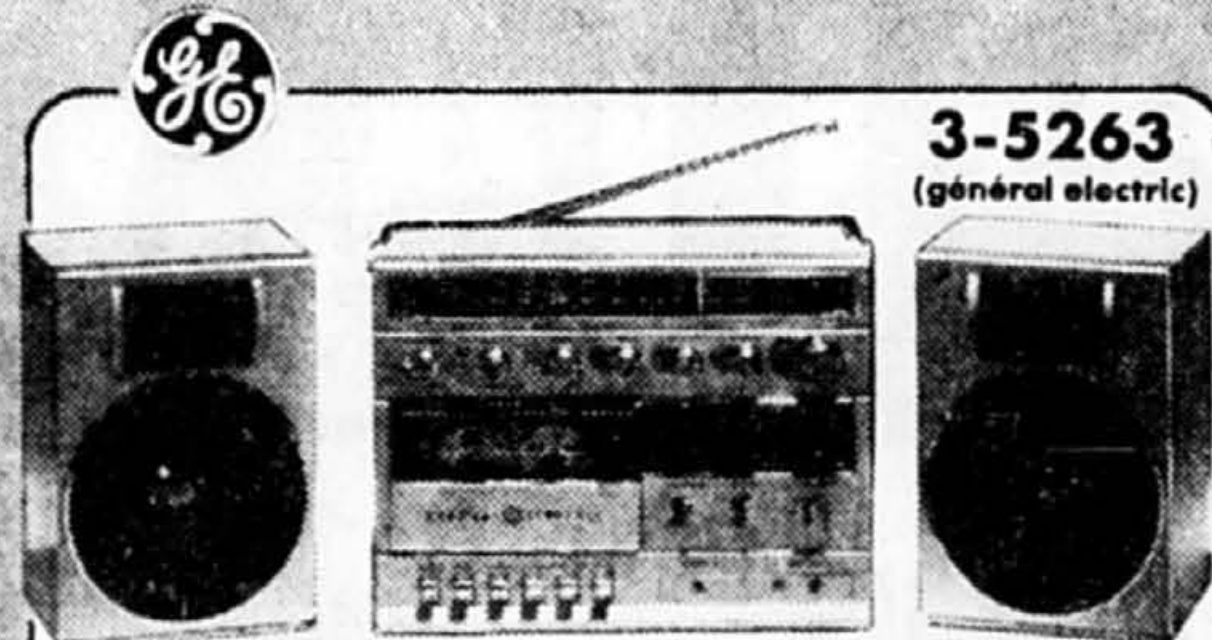
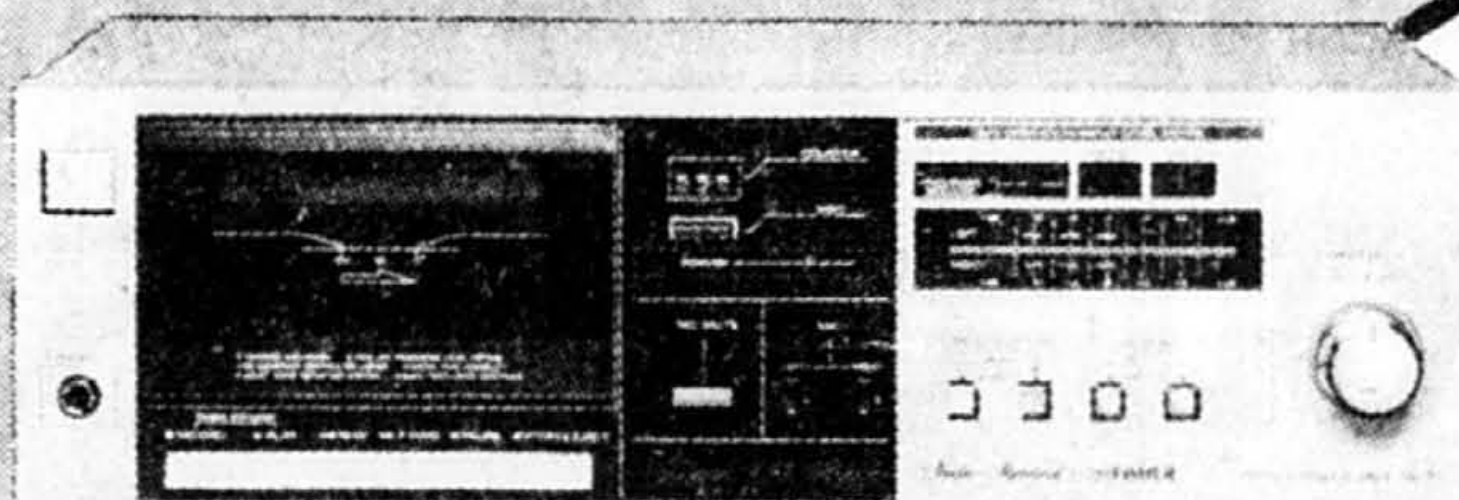
198⁸⁸



FISHER
CR-37

- filtres DOLBY • B et C • touches sensibles
- métal, normal CrO₂ • indicateurs à diodes

158⁸⁸



3-5263
(general electric)

- hauts parleurs détachables
- mini série audio • am-fm stéréo
- cassette • sortie pour table tournante

149⁸⁸

GARANTIE
5/10 ANS
OPTIONNELLE



SANYO
RP-45

STÉRÉO PERSONNEL

- am-fm stéréo
- écouteurs inclus
- rendement supérieur

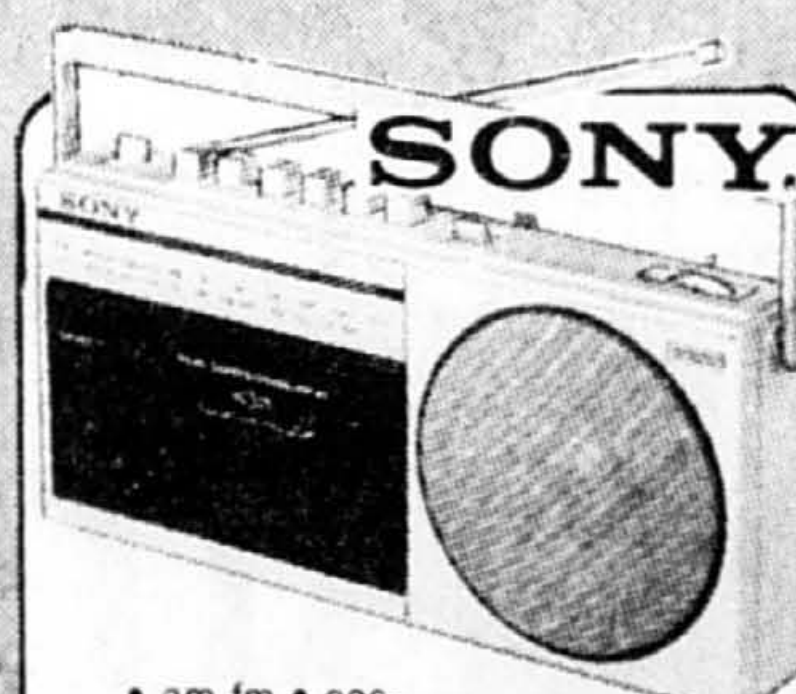
39⁹⁹

M-9800



- am-fm stéréo cas-
- settes • léger • économique

98⁸⁸



- am-fm • cas-
- sette • économique

98⁸⁸



SONY

GARANTIE
5/10 ANS
OPTIONNELLE

- STRVX-250
- récepteur STRVX-250 • 40 watts RMS total • digital • AM-FM stéréo • distorsion très faible
- TABLE TOURNANTE PSIX-22
- entraînement direct • cartouche magnétique • retour automatique
- MAGNÉTOCASSETTE TCFX-25
- filtre dolby • éjection en douceur • métal, normal, CrO₂
- HAUT-PARLEURS SS-915
- 40 watts • son très clair • style moderne

698⁸⁸

SUPPORT OPTIONNEL

PIONEER

- AMPLIFICATEUR SA-530
- série noire • 70 watts RMS total • indicateurs Led • faible distorsion • mémoire
- SYNCHRONISATEUR TX-130
- série noire • am / fm stéréo, mono • digital
- MAGNÉTOCASSETTE CT-330
- métal normal, CrO₂ • filtres sensibles
- série noire
- TABLE TOURNANTE PL-230
- cartouche magnétique incluse • retour automatique • excellente reproduction • série noire
- HAUT-PARLEURS CS-539
- 3 voies • 160 watts RMS total • haute-fidélité • meuble CBG-50

ÉTAIT 1099⁹⁹

998⁸⁸



GARANTIE
5/10 ANS
OPTIONNELLE

L'ENTREPÔT DE L'EST:
6060, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST 253-8880
(sortie Lacordaire)

L'ENTREPÔT DE L'OUEST:
MAIL WEST ISLAND
(sortie boul. des Sources de la Transcanadienne) 683-1943

L'ENTREPÔT DU NORD:
CENTRE COMMERCIAL ST-MARTIN
949, BOUL. CURÉ-LABELLE 682-0550

L'ENTREPÔT DU SUD:
PLACE GREENFIELD PARK
457, BOUL. TASCHEREAU 671-4290



ORDINATEUR DE QUALITÉ
SUPÉRIEURE COMPATIBLE
AVEC APPLE MICROCOM



MICROCOM

ENTIÈREMENT
COMPATIBLE AVEC
APPLE II®

L'ENSEMBLE «COMPLÉT» MICROCOM PC IMPRIMANTE INCLUSE Comprend:

Ordinateur 64 Ko avec clavier détaché genre IBM — touches de curseur groupées et touches numériques séparées — 10 touches de fonction plus 25 touches de commandes de base.

Unité centrale genre IBM pouvant accepter quatre unités ultra minces ou deux unités complètes. On peut également adapter une unité de disques. Toutes les plus récentes et les plus importantes innovations en matière de matériel entièrement compatible avec Apple peuvent s'adapter.

Carte de contrôle pour unité de disques couplés, unité de disques luxueuse avec entraînement ultra-silencieux, capteur photodiode, capacité demi-piste et unité de disques 35/40.

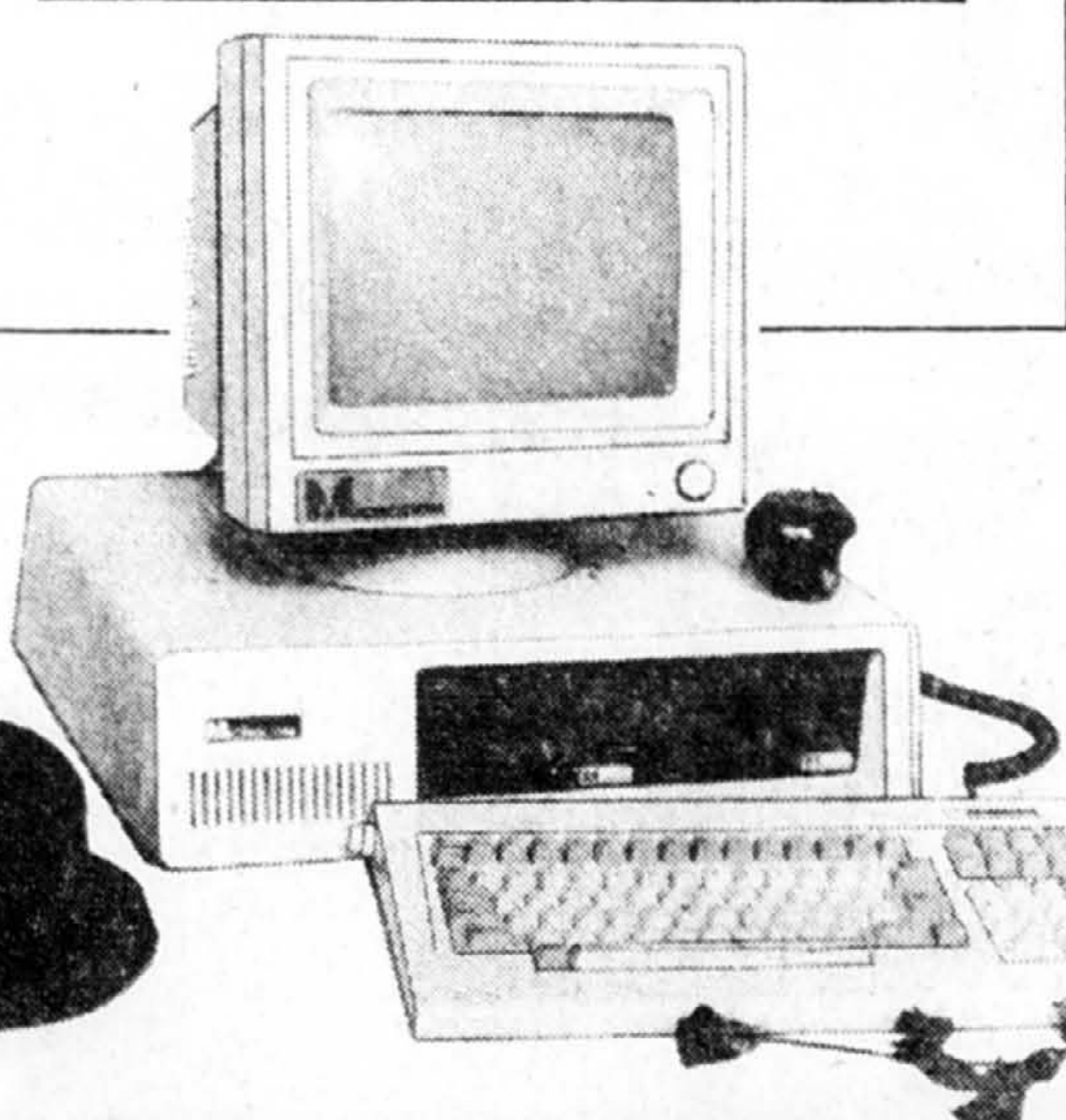
Carte interface imprimante et graphique entièrement compatible avec Grappler et vidage graphique. Modes de sélection pour permettre le fonctionnement avec CP/M, Pascal et Logo.

LE MICROCOM PC

Nous lui avons refait une beauté. Même Charlie est jaloux de notre nouveau clavier. Il a des unités de disques incorporées... et de nombreuses autres NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES, mais... C'est toujours.

ENTIÈREMENT COMPATIBLE AVEC APPLE® avec 64Ko, pouvant atteindre 192 Ko par l'entremise d'une carte extensible

AMÉLIOREZ VOTRE APPLE® ACTUEL
COMPATIBLE AVEC LE MICROCOM PC **\$399⁰⁰**



Imprimante par points Gemini 10X ultra-rapide. 88 modes d'impressions «qualité lettre», italique, double largeur, superscript, etc. Jeux de caractères incorporés pour le français et 7 autres langues. La Gemini est également entièrement capable de faire les graphiques!

Moniteur Zenith, 12", vert phosphorescent, avec commandes avant également comprises. Manuel d'instruction très complet. Vient également avec tous les câbles requis. L'ensemble Microcom comprend également toutes les instructions personnelles gratuites pour l'utilisateur et sa famille.

L'ensemble complet est entièrement garanti UN AN sur toutes les pièces et la main-d'œuvre, ce qui ne s'est jamais vu dans l'industrie.

**VENTE
\$2,250.**

CLAVIER
FRANÇAIS INCLUS!
ENFIN! UN ORDINATEUR QUI
FONCTIONNE EN FRANÇAIS

Venez pour une
**DEMONSTRATION
COMPLETE**

Devenez membre de notre club d'évaluation de logiciels



MICROCOM



OTTAWA
107, rue Collonade, Ottawa, Ontario
Tél.: 727-1650

COMPUCLASSE INC.
468, rue Victoria, Saint-Lambert
Tél.: 465-9977

SIÈGE SOCIAL ET MAGASIN
2060, TRANSCANADIENNE
PRÈS DU CH. DES SOURCES
(VOIE DE SERVICE SUD)
683-4030

MICRO-ORDINATEURS
5512, rue Jean-Talon est, Montréal
Tél.: 255-3799

IRVING LE FOU
4888, boul. des Sources, D.D.O.
Tél.: 683-8922

CENTRE-VILLE
4142, STE-CATHERINE OUEST
(EN FACE DU SQUARE
WESTMOUNT)
931-0183

ORDINATEUR MICRO POLE
200, boul. Brien Repentigny
Tél.: 581-1902

Menaces de grève à Montréal-Nord et à Terrebonne

Le Conseil des services essentiels a convoqué pour aujourd'hui les parties dans deux conflits de travail susceptibles de toucher deux villes de la région de Montréal.

Il s'agit de la ville de Montréal-Nord et du syndicat de ses cols blancs (section 1177 du Syndicat canadien de la fonction publique) et de la ville de Terrebonne et du Syndicat national des employés de bureau de cette municipalité représentant les employés de la Régie intermunicipale St-Louis-de-Terrebonne.

Le syndicat des employés de bureau de Montréal-Nord, qui compte 75 personnes, a fait parvenir au Conseil, le 5 avril, un avis l'informant qu'il entend recourir à la grève le 17 du présent mois. L'avis de grève précise que le Syndicat a l'intention de n'offrir aucun service en cas de conflit, étant donné qu'à son avis «aucun travail effectué par les employés visés par cette grève n'a de lien direct avec la santé et la sécurité publique».

Quant au Syndicat des cols blancs de la Ville de Terrebonne, qui regroupe 16 employés, il a envoyé son avis au conseil le 6 avril et y manifeste son intention de déclencher la grève le 18. Encore là, le syndicat ne veut maintenir aucun service essentiel.

Rappelons qu'en vertu de la Loi 72 le Conseil des services essentiels a toute compétence pour évaluer les ententes ou l'absence d'entente sur les services essentiels en cas de conflit de travail

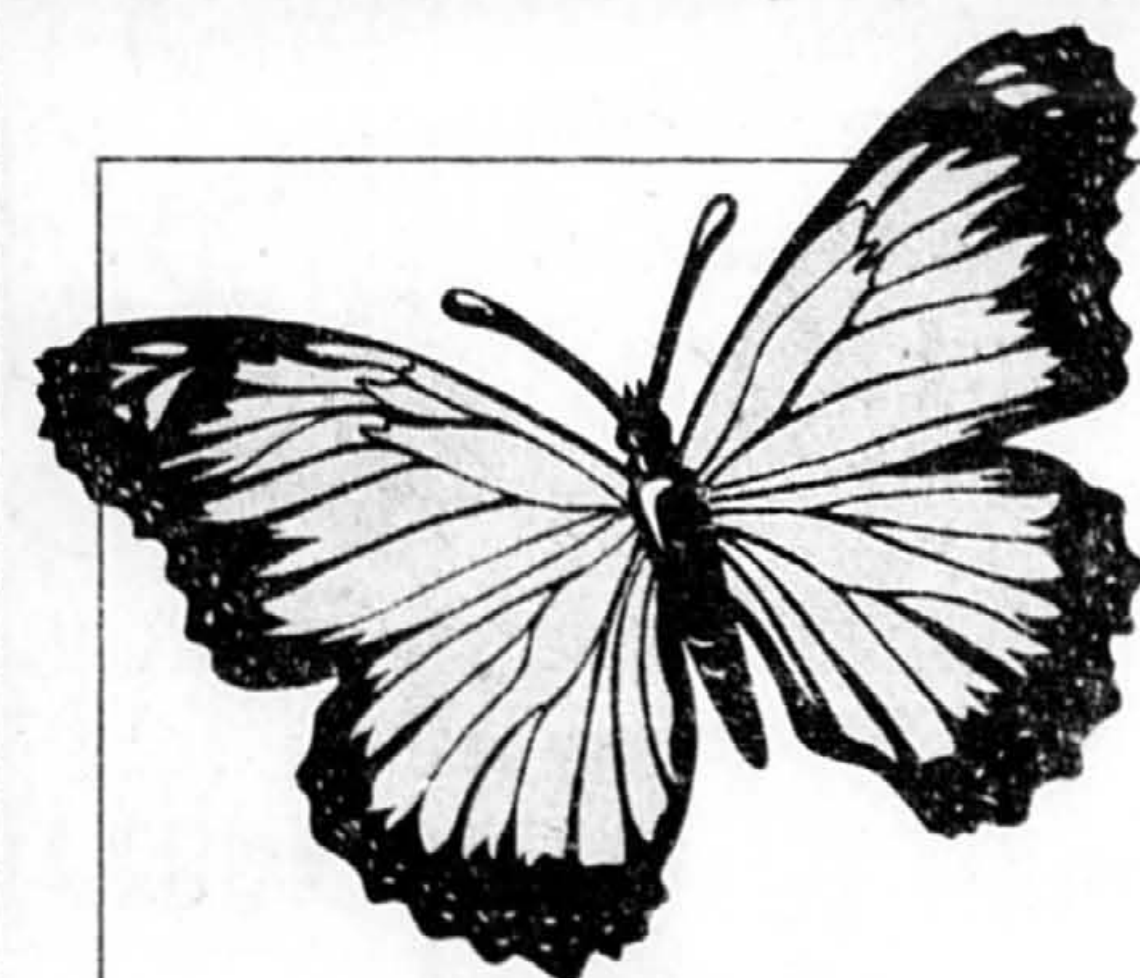
dans le secteur public. L'organisme peut recommander au ministre du Travail de suspendre le droit de grève jusqu'à ce qu'il soit démontré que les services essentiels seront suffisants et ne mettront plus en danger la santé ou la sécurité du public au cours d'une grève.

Toutes les personnes ou organismes intéressés peuvent faire des représentations au Conseil au sujet de ces deux conflits. L'audition publique dans le cas de Montréal-Nord a lieu à 10 heures et dans celui de Terrebonne à 14 heures.

Prêtre assassin

BANGKOK (AP) — Pour avoir assassiné sa maîtresse d'une balle dans la tête et pour avoir caché le corps dans un sac en plastique dissimulé dans la bibliothèque de la cathédrale de Bangkok, un prêtre, Paiboon Luangsoithong, âgé de 43 ans, a été condamné hier à six ans de prison.

L'ecclésiastique catholique avait d'abord été condamné à 34 ans de bagne, mais sa peine a été réduite en appel, la Cour estimant qu'il avait agi sous l'empire de la colère. La victime, âgée de 26 ans, avait eu un enfant de sa liaison.



*Un
mode de vie
pour elle et lui*



ARMAND BOUDRIAS

6818, RUE ST-HUBERT 273-2851 LES TERRASSES, ENTRÉE MAISONNEUVE PLACE BONAVENTURE
PROMENADES ST-BRUNO PLACE QUÉBEC

Avec VIA Rail, avoir 60ans, c'est bénéficier du Tarif Ambassadeur

À 60 ans, vous êtes ambassadeur. Partout où vous allez, pour visiter enfants et amis, ou simplement revoir un coin de pays, vous rapprochez les gens. C'est pourquoi VIA Rail prend soin de traiter chacun de vos voyages avec toute l'importance qu'il mérite. Avec son tarif Ambassadeur.

Dès maintenant, si vous avez 60 ans ou plus, vous pouvez voyager dans tous les trains de VIA Rail à un tarif réduit du tiers. Le train, c'est l'espace, les commodités, le grand confort. C'est le voyage facile, dans une atmosphère relaxante et chaleureuse. Et VIA vous le rend plus facile encore: 1/3 de moins, pour toutes les destinations, quand bon vous semble, sans



aucune restriction. Vous économisez également 1/3 sur le tarif transport des Escapades VIA Rail. Une belle occasion de vous offrir des mini-vacances. Laissez VIA s'occuper de tous les arrangements!

De plus, vous bénéficiez d'une réduction du 1/3 sur le prix régulier, tel quel publié, des chambres dans tous les Holiday Inn canadiens.*

Ce tarif spécial est réservé exclusivement aux ambassadeurs de VIA. Vous pouvez en profiter en tout temps, partout au Canada.

Le tarif Ambassadeur, une initiative de VIA Rail et de Transports Canada. Consultez votre agent de voyages ou VIA Rail pour informations ou réservations.

*Vous réservez directement au Holiday Inn de votre choix ou vous appelez sans frais au 1-800-HOLIDAY. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance, en mentionnant que vous êtes un ambassadeur de VIA. L'offre est soumise aux conditions de disponibilité des chambres assignées. La réduction sera accordée sur présentation d'un billet valable de VIA Rail et d'une preuve d'âge.



Transport
Canada

Transport
Canada

Holiday Inn



***\$114.33**

par mois pour 12 mois

**12 MOIS
SANS INTÉRÊT**
SUR TOUTES LES HORLOGES
VENTE RAPIDE

L'EXÉCUTIF

- solide chef-d'œuvre en chêne rouge américain massif offert avec le réputé mouvement Hermle, couronne et piedestal sculptés à la main
- triple carillon, cadran lumineux entraîné par câbles
- pendule 270 mm en laiton massif, 2 portes en vitre biseautées 24" x 12" x 80 1/2"

Prix **\$1,799.00**
Taxe 9% **161.91**
TOTAL 1,960.91
30% dépôt **588.91**
BALANCE 1,372.00
Intérêt bancaire **195.88**
TOTAL 1,372.00

12 paiements de
\$114.33
par mois
LES PLUS BAS PRIX AU CANADA

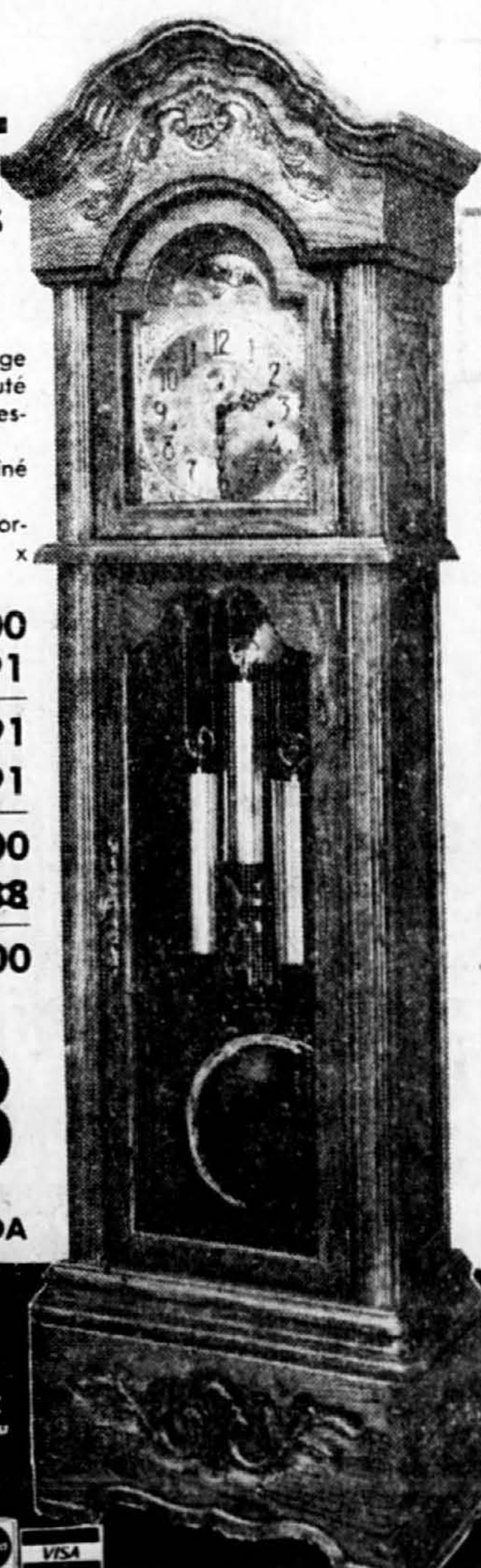
**HORLOGES GRAND-PÈRE
LAVERENDRY**

Maintenant 3 succursales

6872, rue
JEAN-TALON EST
259-3901
LE BAZAR
SHOPPING CENTRE
3704, ch. Côte Vertu
sortie 62, autoroute Transcanadienne
334-1845

GREENFIELD PARK
295, boul. Terrebonne
672-4493

MasterCard
VISA



LIBÉRAUX ET PÉQUISTES S'ACCUSENT

Sainte-Marguerite: documents falsifiés?

QUÉBEC — L'affaire du Conseil municipal de Sainte-Marguerite, qui a participé récemment à un dîner-bénéfice du Parti libéral dans le cadre de la campagne de financement, n'a pas fini de faire couler de l'encre puisque libéraux et péquistes se sont accusés hier d'avoir falsifié des documents.

CLAUDE-V. MARSOLAI
de notre bureau de Québec

C'est le leader parlementaire de l'opposition, M. Michel Gratton, qui a relancé le bal en signalant à l'Assemblée que cette af-

faire du dîner-bénéfice de neuf conseillers municipaux défrayé par la municipalité avait été montée de toute pièce par le député de Rousseau, M. René Blouin, et par l'un de ses organisateurs péquistes, le conseiller Gérard Saint-Aubin. « On serait même allé jusqu'à falsifier un document », a-t-il ajouté.

Sur une question de privilège, le député de Rousseau s'est levé pour dire que les documents remis au directeur du financement des partis politiques étaient les documents originaux. « S'il y a eu des modifications, elles ont été faites après que nous les ayons

remis, par ceux qui sont allés ensuite rencontrer les gens de Sainte-Marguerite et qui sont probablement des amis du député d'en face », a-t-il affirmé.

Lors de la conférence de presse qu'il donnait le 5 avril dernier en compagnie du ministre Bernard Landry, M. Blouin avait exhibé une photocopie de la facture du comité du Parti libéral envoyée à la municipalité, ainsi que le bordereau du chèque de la municipalité, au montant de \$225, pour acquitter la note.

Or, en vertu de l'article 62 de la loi électorale, il est spécifié que seul un électeur peut verser une contribution à un parti politique.

Mais M. Gratton soutient que le chèque de la municipalité n'a pas été encaissé par le Parti libéral et que chacun des convives a payé de sa poche les frais de \$25 le couvert.

C'est pourquoi il a demandé au premier ministre Lévesque de présenter ses excuses aux élus municipaux de Sainte-Marguerite qui l'ont déjà reçu à un cocktail pour un montant de \$459 lors d'un conseil des ministres spécial tenu dans cette municipalité. Celui-ci a répondu qu'il attendra la conclusion du directeur général des élections avant de présenter des excuses à qui que ce soit dans cette affaire.

DERNIER JOUR - ENCAN PUBLIC
à l'aéroport International de Mirabel - Règlement de billets à ordre exigé pour éviter une

FAILLITE

LIQUIDATION À TRÈS COURT DÉLAI

TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT

- Une cargaison de tapis noués de belle qualité qui arrivera à 11 heures à l'endroit de la vente et qui sera vendue en règlement de comptes en souffrance, échus et à recouvrer.
- Billets à demande 50% garantie bancaire.
- Billets non renouvelables dont le recouvrement est nécessaire.
- Paiement adressé à la banque, selon le cas.

* Pour plus de détails à l'encan seulement

AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
LE CHÂTEAU DE L'AÉROPORT
SALON LAVAL - LACHUTE

LE SAMEDI 14 AVRIL, À 14H30 PRÉCISES - INSPECTION À 14H
A.G. FINANCE CO. AND M.D.I. - 636-8313 # 304017

VOYAGES
TRAVELAIDE
Pour bien voyager

► **SAUVONS** ◀
Notre-Dame

L'administration de l'hôpital Notre-Dame et le ministère des Affaires sociales du Québec n'ont pas le droit de couper \$7 millions dans les services que dispense cet établissement hospitalier, sans qu'on puisse prendre connaissance

- des véritables implications de ces coupures
- de la planification des services de santé dans la région montréalaise.

Tout le monde a droit à toutes les informations dans ce dossier. Nous réclamons un débat public.

Les travailleuses et les travailleurs de l'hôpital Notre-Dame



PROTÉGEZ VOTRE ORDINATEUR PERSONNEL IBM AVEC UN CONTRAT DE SERVICE IBM



- Service après-vente IBM, de grande qualité, à taux abordables.
- Oublier le prix des pièces et les frais de main d'œuvre.
- Choix de quatre contrats: Service chez le client, ramassage et livraison par IBM, ramassage et livraison par le client ou encore expédition et retour par la poste.

Pour obtenir de plus amples renseignements et recevoir le bon de commande, composez sans frais le:

1-800-268-7793

Le service après-vente IBM. Une des nombreuses bonnes raisons qui vous ont fait choisir l'ordinateur personnel IBM.



FONDATION PARKINSON DU QUÉBEC

La maladie de Parkinson atteint de 6 000 à 7 000 personnes au Québec et mène éventuellement à l'invalidité.

Tous les dons du public servent directement à la recherche et seule la recherche peut déceler les causes de la maladie.

Faites parvenir vos contributions à l'adresse suivante:
Fondation Parkinson
110, av. des Pins
Montréal, Québec
H2W 1R7

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

APP. _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

MONTANT _____

COCHER SI VOUS DESIREZ UN REÇU

Woolco

Offres en vigueur jeudi, vendredi et samedi seulement. Venez tôt pour un meilleur choix!



50% de rabais! Plat 1,6 L

Passe du four ou du four à micro-ondes à la table. Très pratique!

Prix courant, chac.: 5.99 chac.

296 chac.

AU COIN DU FUMEUR



Cigarettes de marques canadiennes. Format ordinaire ou grand format. Paquets de 20 ou 25 cigarettes.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.

PRIX OFFRE PLUS
1319
la cartouche

PRIX OFFRE PLUS
Rabais de
\$10

Couteau électrique
Pratique et facile à utiliser.

Prix courant, chac.: 22.96 chac.

1296



Moulinex



PRIX OFFRE PLUS
Rabais de
20%

Sacs à ordures «Glad»
Paquet de 40. Prix courant, le paquet: 5.77 chac.

447 chac.



PRIX OFFRE PLUS
Rabais de
30%

Blazer pour dames
10 à 18. Prix courant, chac.: 29.88 chac.
\$20

A. Gold & Sons

COMPLETS
D'ÉTÉ

TISSUS LÉGERS

ORD. \$250

\$199

ÉPARGNEZ \$51

COURTES • RÉGULIÈRES • BLANCS
TISSUS DE CHOIX • VARIÉTÉ DE COULEURS ET DE MOTIFS

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX. A TOUTS NOS MAGASINS.

• CENTRE ROCKLAND • 388, O., STE-CATHERINE
• FAIRVIEW, PTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO • LE CARREFOUR LAVAL
• 960, O., STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU

AMERICAN EXPRESS, VISA, MASTERCARD, DINERS, CARTE BLANCHE ET LA CARTE A. GOLD & SONS

La motocyclette compterait
120 000 adeptes au Québec

■ Est-ce une illusion ou y a-t-il vraiment de plus en plus de motocyclistes sur les routes? Cette année, 120 000 motocyclettes répondent à l'appel des grisantes routes printanières au Québec, soit 12 p. cent de plus que l'année dernière et 23 p. cent de plus que l'année précédente.

CAROLE THIBAUDEAU

Conséquence de la reprise économique et d'un nouvel engouement du consommateur, l'expansion de ce moyen de transport avive encore la question de la sécurité routière pour laquelle il est considéré comme un élément à haut risque.

En 1983, les victimes de la moto ont augmenté de 27 p. cent au Québec. Par ailleurs, les motocyclettes ne représentaient en 1982 que 3,5 p. cent de l'ensemble des véhicules motorisés et elles n'en ont pas moins été impliquées dans 14,3 p. cent des accidents mortels et 20,8 p. cent des accidents faisant des blessés graves.

Aussi n'est-il pas étonnant que la Régie ait ajusté les primes d'assurances en tenant compte de cette représentation excessive des motocyclettes au tableau des accidents routiers. Du tarif initial de \$95 par année, les automo-



Le printemps est là, et avec lui le grisant plaisir de faire des kilomètres en moto. Mais la prudence est de rigueur: le nombre des victimes des engins sur deux roues a augmenté de 27 p. cent l'année dernière.

bilistes sont passés à \$105 et les motocyclistes à \$147. La Régie disposera ainsi de \$30 millions de plus pour indemniser les victimes d'accidents routiers.

Autre conséquence de l'augmentation du nombre des accidents: d'ici quelques mois, les futurs motocyclistes devront obligatoirement suivre un cours

portant sur les techniques spécifiques à conduite de la moto.

Voir et être vu

Environ 60 p. cent des accidents de motocyclettes qui entraînent des blessures graves ou des morts impliquent aussi un autre véhicule. «Je ne l'avais pas vu!», s'exclame le conducteur.

C'est pourquoi on soutient à la Régie qu'au printemps,

«l'automobiliste doit modifier son comportement pour l'adapter à la présence des motocyclettes et des bicyclettes». Soudain, il n'y a pas que des voitures sur les chemins d'asphalte mais aussi des usagers plus vulnérables, en moto ou en bicyclette. Parallèlement, les promeneurs sur deux roues devraient constamment se soucier de signaler leur présence aux automobilistes au moyen de vêtements voyants, d'un fanion latéral et aussi d'un comportement bien prévisible.

La visibilité sera donc à l'honneur dans la campagne de trois ans qu'entreprend la Régie en faveur de la sécurité routière. Outre des messages télévisés, ses interventions se feront beaucoup en milieu scolaire où elle touchera l'importante clientèle des 10-14 ans.

Une semaine d'animation pour tous les usagers de la route se poursuit également sur la Place du Complexe Desjardins, jusqu'à vendredi prochain. On peut y assister à une démonstration tirée du cours de conduite de moto; on y trouve également des conseils sur l'achat d'une bicyclette et sur sa conduite sécuritaire. Des jeux électroniques permettent à tous d'évaluer leur degré de connaissance du Code de la sécurité routière.

LA VENTE ANNIVERSAIRE SIMPSONS
TOUT UN ÉVÉNEMENT!

1/2 PRIX!

FAÏENCE «ATHENA» DE
«JOHNSON BROS.» ...
ROBUSTE ET DURABLE!

Et Simpsons vous offre cette superbe faïence à des prix exceptionnellement bas. Dressez donc votre table avec cette vaisselle «Athena» d'un blanc pur et passez une agréable soirée! De plus, tout en étant robuste, elle va au lave-vaisselle... pratique n'est-ce pas! «Athena» à 1/2 prix chez Simpsons... commandez dès maintenant!

	Prix ord. Simpsons	VENTE		Prix ord. Simpsons	VENTE
1. Assiette à dîner	6.30	3.15	13. Saucière	18.50	9.25
2. Assiette à salade	4.20	2.10	14. Soucoupe pour saucière	8.95	4.47
3. Assiette pain/beurre	3.15	1.57	15. Crémier	13.50	6.75
4. Tasse	4.20	2.10	16. Sucrier couvert	21.00	10.50
5. Soucoupe	2.15	1.07	17. Pichet	21.00	10.50
6. Coupe à fruits	3.15	1.57	18. Thière	32.50	16.25
7. Tasse à café	5.45	2.72	19. Cafetière	32.50	16.25
8. Légumier rond ouvert	10.95	5.47	20. Salière/poivrière	22.50	11.25
9. Légumier ovale	13.95	6.97	21. Beurrier rond couvert	17.50	8.75
10. Plat	14.95	7.47	22. Bol à céréales	4.20	2.10
11. Plat	22.95	11.47	23. Soupière	95.00	47.50
12. Légumier couvert	47.50	23.75			

Rayon 445, porcelaine, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou COMPOSEZ 842-7221

Barbie

Défilé de modes
«Barbie»

avec des mannequins bien vivants! 7e étage. Le samedi 14 avril de 12 h à 12 h 30 et de 14 h à 14 h 30. Du plaisir, des tirages et la proclamation de «Miss Grande Amie de Barbie» Soyez-y!

Simpsons

la presse

100 ans

PÊLE-MÊLE

SEULEMENT

999\$
2 LIGNESPOUR 6 JOURS
CONSÉCUTIFS

• PÊLE-MÊLE est une rubrique dans la section des annonces classées de LA PRESSE qui s'adresse aux particuliers*. Profitez de cette offre plus qu'intéressante et placez vos annonces dans PÊLE-MÊLE pour la modique somme de 9,99\$ (6 parutions de 2 lignes). PÊLE-MÊLE se mêle de tout, sauf des immeubles, services et véhicules motorisés.

N.B. - Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation, en tout temps à partir de la première publication, mais telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 6 jours de publication.

* Non valide pour les entreprises commerciales.

POUR INSÉRER VOS ANNONCES
COMPOSEZ

285-7111

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h à 17h

Faites vite, ça ne durera pas longtemps!

Simpsons

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Vente anniversaire Simpsons», encarté dans La Presse du samedi 7 avril 1984. Page 8, articles 9 et 10. Sacs à main: les descriptions ont été inversées.

Page 14, article 5. Pantalons «ruger» non offerts en blanc et tan.

Simpsons regrette tout inconvenient causé par ces erreurs.



MARIE THIEMÉ souffre de sclérose en plaques depuis 16 ans déjà. Elle n'a jamais abandonné ses activités depuis ce jour. Elle se déplace en fauteuil motorisé «AMIGO» et voyage beaucoup pour la promotion du fameux fauteuil «AMIGO». Lors de son passage à Montréal chez **MOBILITÉ-PLUS** au 4360, rue Beaubien, 727-9906, distributeur exclusif des produits «AMIGO», Marie se déclare enchantée de la fiabilité des produits «AMIGO» ainsi que du service de **MOBILITÉ-PLUS** aux handicapés du Québec.

P.S.: Demandez les brochures gratuites.

Paris sportifs: le débat sur la requête en injonction est reporté au 1er mai

■ C'est hier que devait être débattu, devant le juge Jacques Vaillancourt, de la Cour supérieure, la requête en injonction déposée par le commissaire Bowie Kuhn et les Ligues nationale et américaine de baseball, pour faire interdire la mise en marché des paris sur les matches de baseball que la Société canadienne des paris sportifs voulait lancer dès le 1er mai partout au Canada.

Mais c'est à ce jour-là, précisément, que le débat a été reporté, par suite de l'intervention du procureur-général fédéral et de la possibilité que plusieurs motions préliminaires soient également présentées. Les avocats du baseball organisé se sont évidemment inquiétés de ce qui pourrait survenir si le gouvernement canadien adoptait rapidement la réglementation nécessaire permettant de mettre les deux

loteries projetées sur pied, d'ici la reprise de l'instruction.

Et ils sont même allés jusqu'à suggérer qu'un jugement déclaratoire pourrait être rendu, pour bloquer toute tentative du genre.

Le juge Vaillancourt a toutefois signalé qu'un tel recours ne constituait pas le remède approprié, dans les circonstances et il a plutôt

suggéré que les requérants réclament l'émission d'une injonction provisoire, s'ils sont avisés d'ici là que l'organisme fédéral veut aller de l'avant dès le début de mai.

Il semble par ailleurs que l'on s'apprête à raccourcir considérablement la discussion, en cour, en procédant dans les prochains jours à l'interrogatoire préalable des principaux témoins, en dehors

de la salle d'audience. Parmi ces derniers, se trouve le commissaire Kuhn, qui viendrait de New-York pour étaler les raisons qui poussent les 26 clubs des deux ligues à maintenir leur attitude de toujours, soit de «protéger», et de la plus étanche façon, ce grand sport de toute immixtion du jeu et des paris, même si ceux-ci étaient décriminalisés par amendement du code pénal.

VENTE sélectronic 599\$

SONY pour un bon choix

MAGNÉTOSCOPE BETAMAX
À chargement frontal SL-2300 avec recherche d'images BetaScan/BetaSkipScan, minuterie 3 jours/1000 intervention, synchronisation Express à 14 touches et aussi télécommande.

599\$

TÉLÉVISEUR TRINITRON
KV-1356R écran de 14 pcs, syntonisation de la télédistribution avec 169 canaux, télécommande SONY RM-713 Express Commander et minuterie-sommeil.

599\$

CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE
De haute qualité comprenant: syntonisateur ST-JX22 AM/FM, amplificateur stéréo TA-AX22, 60 W RMS total, table tournante semi-automatique à entraînement direct PS-LX22 et enceintes acoustiques SS-955 à haut-parleurs graves de 10".

599\$

Financement disponible

• Laval, 575, boul. St-Martin ouest à l'ouest du boul. des Laurentides, 668-9880
• Anjou, 6200, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine coin Beaubien, sortie Yves-Prévost, 352-6200

LA VENTE ANNIVERSAIRE SIMPSONS TOUT UN ÉVÉNEMENT!

ÉCONOMISEZ 25% SUR NOTRE STOCK ENTIER DE MONTRES «LORUS»

14⁹⁶ à 52⁴⁶ VENTE

Prix ord. Simpsons 19.95 à 69.95

Simpsons, c'est la solution: montres à quartz «Lorus» des plus fiables pour toute la famille. Venez voir notre collection de montres numériques et analogues les plus demandées, accompagnées d'un bracelet ou courroie à la mode. Avec une économie de 25%, ne perdez pas un instant et rendez-vous chez Simpsons dès aujourd'hui!

Articles représentés plus grands pour en montrer les détails.

Rayon 227, montres, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



Salon Vendôme

Vous êtes invités
au défilé de mode
«Avril en fleurs»
au Salon Vendôme,
Simpsons centre-ville.
Aujourd'hui jeudi 12 avril
à 12h30.

Simpsons

complets sur mesure

dans des tissus de haute qualité

\$288 ET PLUS

Giantonio

L'élégance qui fait toute la différence

7396, rue St-Hubert (Près métro Jean-Talon) Tél.: 271-5771

LA SURPRENANTE SUBARU

Nos stocks du
printemps sont arrivés!

SUPERBE CHOIX

pour

LIVRAISON IMMÉDIATE

Agissez maintenant...
elles s'enlèvent

VITE!

SUBARU MONTRÉAL

5055 rue Paré 731-7871
(Une rue à l'est de Decarie,
au nord de Jean-Talon)

LA VENTE ANNIVERSAIRE SIMPSON'S TOUT UN ÉVÉNEMENT!

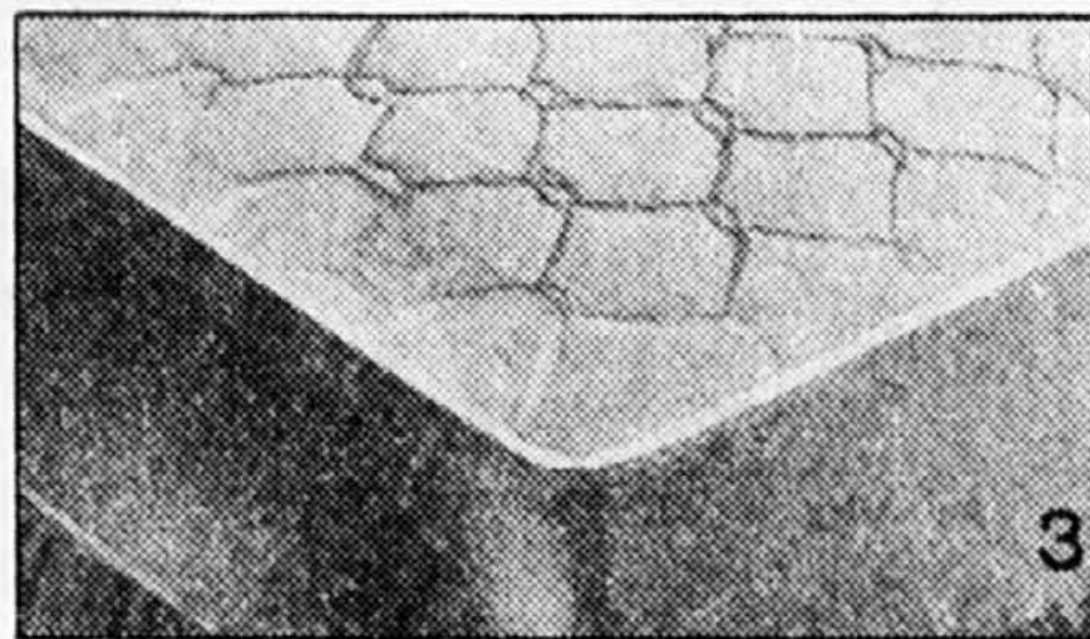


ÉCONOMISEZ 25%

LITERIE CONFECTIONNÉE
AU CANADA EN
EXCLUSIVITÉ
CHEZ SIMPSON'S

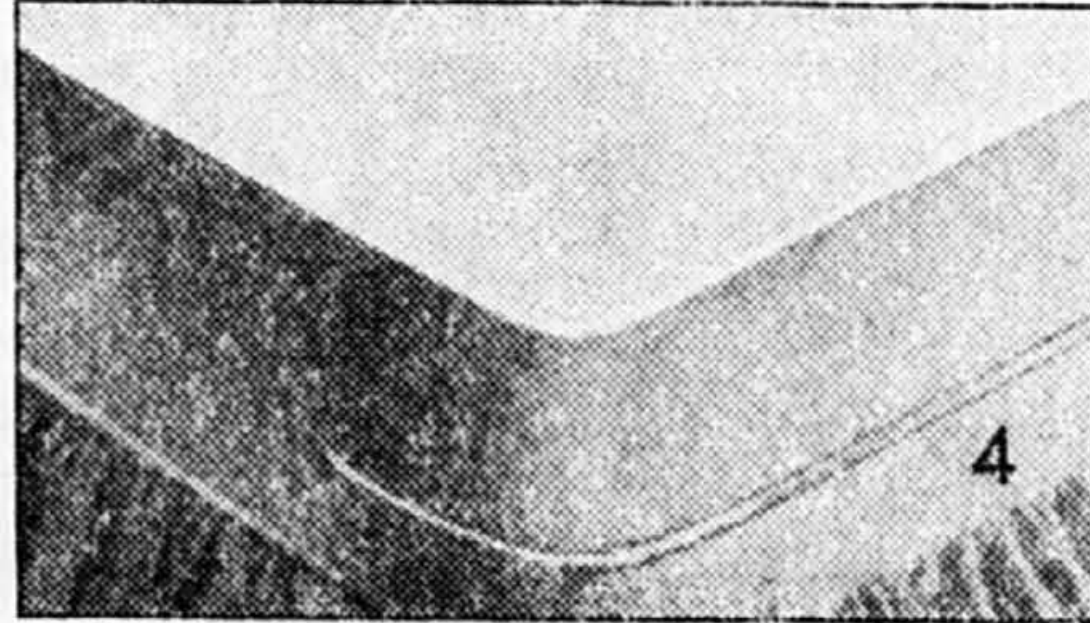
Tous les articles en coton/polyester sans
souci, articles matelassés avec
cousinage polyester.

Prix ord. Simpsons	vente
1. COUVRE-MATELAS «SELECT»	
Jumeau..... 34.98.....	26¹⁹
Double..... 39.98.....	29⁸⁹
Queen..... 45.98.....	34³⁹
2. PROTÈGE-OREILLERS MATELASSÉS	
Standard..... 9.98.....	7³⁹
Queen..... 11.98.....	8⁸⁹



3. COUVRE-MATELAS CONTOUR

Jumeau..... 26.98.....	20¹⁹
Double..... 32.98.....	24⁶⁹
Queen..... 37.98.....	28³⁹
King..... 47.98.....	35⁸⁹
Jumeau TL..... 27.98.....	20⁸⁹
Lit ¾..... 31.98.....	23⁸⁹



4. HOUSSES À GLISSIÈRE POUR MATELAS

Jumeau..... 25.98.....	19³⁹
Double..... 31.98.....	23⁸⁹
Queen..... 35.98.....	26⁸⁹

5. HOUSSES À GLISSIÈRE POUR OREILLERS. Non représentées:

Standard..... 4.29.....	2⁹⁹
Queen..... 4.98.....	3³⁹
King..... 5.98.....	4⁰⁹

Rayon 351, literie et linge de maison, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

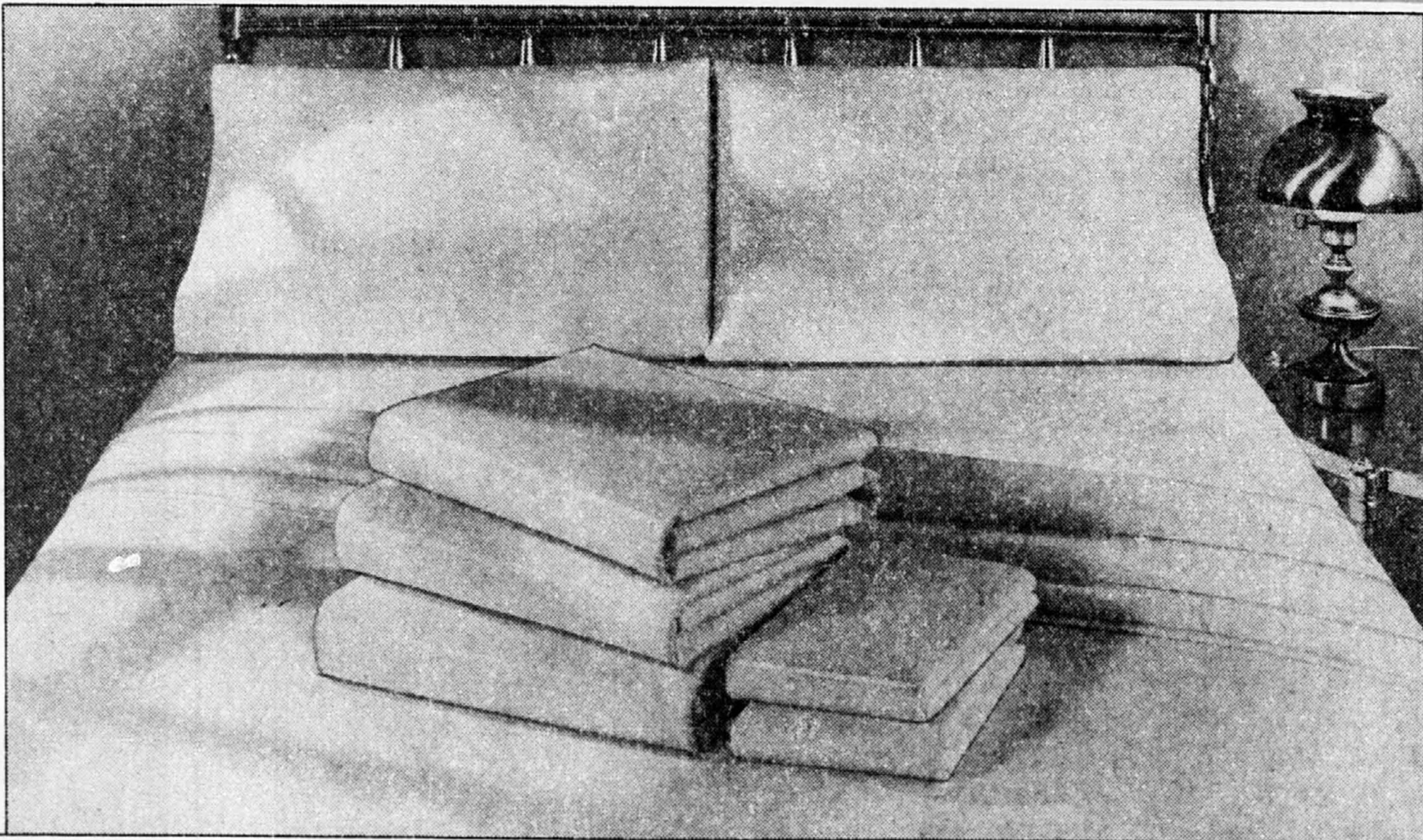
**Venez... ou
COMPOSEZ 842-7221**

ÉCONOMISEZ 25%

DRAPS ET TAIES
«TRUPREST» BLANC
DE «TEXMADE»

Literie en mousseline coton/polyester
offerte dans une gamme intéressante de
formats. Blanc seulement. **Veillez noter:**
draps — sauf les formats jumeau TL et ¾
— offerts en modèle plat ou housse.

DRAPS: Prix ord. Simpsons	vente
Jumeau..... 11.98.....	8⁸⁹
Double..... 15.98.....	11⁸⁹
Queen..... 19.98.....	14⁸⁹
King..... 25.98.....	19³⁹
Jumeau TL (housse seulement)..... 13.98.....	10³⁹
Lit ¾ (housse seulement)..... 14.98.....	11¹⁹
TAIES D'OREILLERS	
Standard, pai..... 9.98.....	7³⁹
King, pai..... 11.98.....	8⁸⁹



**Vous êtes protégés durant la
Vente anniversaire Simpsons**

Un bon d'achat différé vous sera remis si
la marchandise est épuisée ou non
disponible trois jours suivant l'annonce,
soit dans un encart ou dans les pages
quotidiennes de Simpsons.



Composez 842-7221

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval

FAIRVIEW - Pointe Claire
LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

LES GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou